

**RACONTER UNE NOUVELLE VIE CANADA:  
UN PROJET DE SOUTIEN A L'ACTION COLLECTIVE CIBLANT LES OPPRESSIONS VECUES PAR  
LES CARIBEENNES ANGLOPHONES DE MONTREAL**

par Florence Godmaire-Duhaime

Essai présenté à la Faculté des arts et des sciences  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Art (M.A.)  
en service social

École de Service social  
Université de Montréal  
Juillet 2013



## **Résumé**

Le projet de stage présenté par cet essai est inspiré d'un cadre théorique anti-oppressif. L'action collective réalisée visait à briser le cycle des violences intergénérationnelles et à lutter contre les injustices vécues par les familles participantes et plus largement par les familles caribéennes anglophones de Montréal qui font obstacle à leur exercice du rôle de parent.

Une démarche d'enquête terrain originale effectuée au cours de ce stage permet dans un premier temps de présenter un portrait des femmes de Saint-Vincent-et-les-Grenadines participant aux services offerts par la Maison Bleue. Dans un deuxième temps, un projet d'intervention en soutien à l'action collective d'approche anti-oppressive et narrative est présenté. Dans un troisième temps, le bilan de cette intervention est présenté accompagné de réflexions critiques. La publication de cet essai vise à enrichir les connaissances sur les réalités de Saint-Vincentaises et sur les interventions à privilégier dans le cadre de ce type de projet.

## **Abstract :**

The internship project presented in this essay draws on an anti-oppressive theoretical framework. The collective action performed aimed at breaking the cycle of intergenerational violence and fight the injustices lived by the participating families, and more broadly by Anglophone Caribbean families in Montréal, as these violence and injustices constitute obstacles to their parenting.

An original approach to field research put to work during this internship makes it possible, firstly, to present a portrait of the women from St.-Vincent-and-the-Grenadines who participate to the services offered by La Maison Bleue. Secondly, an intervention project in support of collective action in an anti-oppressive and narrative approach is presented. Thirdly, an assessment of this intervention is presented, along with critical reflections. The publication of this essay aims at enriching knowledge on the realities of St.-Vincentian women and on the interventions to privilege in the context of this type of project.

Note relative au choix du genre:

Considérant que la vaste majorité des actrices et acteurs de ce projet ont été des femmes et dans le but d'alléger le texte, le féminin inclut le masculin dans cet essai.

*Aux participantes qui ont fait vivre cette action collective et qui ont posé une définition  
alternative de la citoyenneté*

*À toutes les Saint-Vincentaises qui demandent l'asile au Canada*

## Table des matières

<b>RESUME .....</b>	<b>I</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>VI</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : SITUATIONS VECUES PAR LES SAINT-VINCENTAISES FREQUENTANT LA MAISON BLEUE.....</b>	<b>7</b>
1.1) METHODOLOGIE DE L'ENQUETE SUR LES REALITES D'EMIGRANTES SAINT-VINCENTAISES.....	7
1.2) CONTEXTE PREMIGRATOIRE : A SAINT-VINCENT .....	8
1.2.1) <i>Contexte social et économique.....</i>	9
1.2.2) <i>Violences et réponse de l'État.....</i>	10
1.2.3) <i>Expérience de la famille et de la parentalité à Saint-Vincent.....</i>	11
1.3) CONTEXTE DE LA MIGRATION : VERS UNE NOUVELLE VIE AU CANADA.....	12
1.4) CONTEXTE POSTMIGRATOIRE : AU CANADA .....	14
1.4.1) <i>Contexte social et économique.....</i>	15
1.4.2) <i>Expérience de la famille et de la parentalité au Québec.....</i>	20
1.5) L'AVENIR.....	23
1.6) ACCES AUX SOINS ET REALITES DES INTERVENANTES.....	24
1.7) RESUME DES CONSTATS .....	25
1.8) LIMITES DE CE PORTRAIT .....	26
<b>CHAPITRE 2 : LE PROJET D'INTERVENTION.....</b>	<b>27</b>
2.1) PRESENTATION DU LIEU DE STAGE : LA MAISON BLEUE, UNE MAISON POUR LES FAMILLES.....	27
2.1.1) <i>Les services psychosociaux à La Maison Bleue .....</i>	29
2.2) PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE CIBLEE PAR CE PROJET D'INTERVENTION.....	30
2.3) PRESENTATION DU CADRE THEORIQUE ANTI-OPPRESSIF.....	31
2.4) PRESENTATION DES APPROCHES D'INTERVENTION UTILISEES .....	36
2.4.1) <i>Présentation de l'approche anti-oppressive et justification de son utilisation.....</i>	36
2.4.2) <i>Présentation de l'approche narrative et justification de son utilisation.....</i>	39
2.5) UN PROJET D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN SOUTIEN A L'ACTION COLLECTIVE.....	43
2.5.1) <i>Action collective et organisation communautaire.....</i>	43
2.5.2) <i>Enjeux entourant la démarche d'organisation communautaire .....</i>	45
2.6) PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'INTERVENTION.....	49
2.6.1) <i>Préparation relative aux connaissances.....</i>	50
2.6.2) <i>L'art d'être parent, un groupe orienté vers la collectivisation, une base pour le projet d'action collective.....</i>	51
2.6.3) <i>Amener les participantes à développer un projet adapté à qui elles sont.....</i>	52
2.6.4) <i>Créer collectivement un outil pour faire obstacle aux injustices.....</i>	54
2.6.5) <i>Utiliser l'outil créé pour faire obstacle aux injustices.....</i>	55
<b>CHAPITRE 3 : ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPERIMENTATION DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>57</b>
3.1) LE CADRE: CONTINUITE ET MAINTIEN DU GROUPE L'ART D'ETRE PARENT.....	57
3.1.1) <i>Sélection des participantes.....</i>	57
3.1.2) <i>Inciatifs à la participation .....</i>	59

3.1.3) <i>Un réseau fort</i> .....	63
3.1.4) <i>Absentéisme</i> .....	64
3.1.5) <i>Difficulté de recrutement de personnes-ressources</i> .....	66
3.2) <b>BILAN DE L'ACTION COLLECTIVE EN TROIS TEMPS</b> .....	66
3.2.1) <i>Premier objectif principal : amener les participantes à élaborer un projet</i> .....	67
3.2.2) <i>Deuxième objectif principal : réaliser un outil servant notre lutte</i> .....	72
3.2.3) <i>Troisième objectif principal : utiliser l'outil créé et lutter</i> .....	77
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>82</b>
<b>REFERENCES</b> .....	<b>86</b>

**Liste des figures**

**FIGURE 1 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 14..... 9**  
**FIGURE 2 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 10..... 13**  
**FIGURE 3 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 12..... 16**  
**FIGURE 4 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 13..... 18**  
**FIGURE 5 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 7 ..... 21**  
**FIGURE 6 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 15..... 22**  
**FIGURE 7 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 11..... 33**  
**FIGURE 8 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 9 ..... 35**  
**FIGURE 9 : KEVIN'S FAMILY MATTERS, A NEW LIFE IN CANADA, PAGE 6 ..... 41**

## Remerciements

Aux participantes :

The first time I saw you ladies, I asked you to be patient with me because I was still learning English. One of you told me “*well, good luck understanding us!*” Now let me tell you man!

The first month I have been working with you, I wrote down some qualities that appeared to me really strong in you, and I would like to put emphasis on some of them once again, because, as one of you said, “*sometimes we forget*”. In my eyes, you are resourceful, creative, imaginative, inventive, and open to new ideas, trustworthy, ingenious, clever, generous and smart.

“*The first year I have been working with you*”, that is how I would like to start this paragraph, because I hope that these nine months of collaboration are the firsts of a long and rich partnership. Since it has not been one year yet, let me simply repeat what one of you declared at the book launch on Monday, May 6, 2013, which touched me deeply: “*We fought together, and we won!*” With this project, we have been fighting for something so much bigger than us. You inspired me by your courage, your courage to address these issues with great faith, and your sincere investment in this project. We managed to develop a collective view on collective problems, and to activate our spirit of contestation. Despite all the challenges, or even through them, we managed to develop, “*from scratch*”, an intervention tool that has been bought by more than one hundred people and organizations, that is greatly appreciated, and that diffuses awareness on the oppressions that transcend your living conditions. We developed powerful relationships that give hope for the continuation of such actions. It is true: we fought together and we won one battle. And even if we did not change a whole world of oppression in a single project, we took some steps in the right direction toward equal opportunities. For all of this, and for this opportunity to join this fight as an ally, thank you!

À mes guides :

Je voudrais remercier Anne-Marie Bellemare, travailleuse sociale, dont j'admire profondément le dévouement, la force et la créativité, et sans qui un tel projet n'eut jamais été possible. Merci de m'avoir accueillie en égale, pour ta confiance, ton ouverture, et pour ta supervision tout en souplesse. Tu m'as fait intégrer le sens d'une intervention articulée à la théorie. Merci également à Alan Behary-Laul-Sirder, éducateur spécialisé pour sa générosité et sa patience. Ton approche toute en douceur m'a inspirée.

Je voudrais également remercier Sonia Gauthier, qui m'a dirigée à travers ce périple académique et qui m'a introduite à la Maison Bleue. Ton indéfectible support, ta confiance et ta grande ouverture m'ont permis de forger, avec les participantes, ce projet sur mesure avec le sentiment de sécurité nécessaire à la mise sur pied d'une idée hors du sentier tracé d'avance.

Aux collaboratrices :

Mes remerciements les plus sincères vont également à Micheal Montambault (illustrateur), Audrey-Anne Joncas (graphiste, Vert Ciel Communication), Micheline Lagacé (bénévole), et Simon Labrecque (notamment réviseur improvisé de documents en tout genre, ramancheur attitré et catalyseur de réflexions) qui ont généreusement donné leur temps et leur amour, et sans qui ce projet n'aurait pas eu le même visage.

Merci à toute l'équipe de la Maison Bleue pour sa générosité malgré le rythme effréné du travail, sa confiance et son ouverture à l'innovation ayant permis la réalisation du projet. Merci aux organismes et partenaires ayant donné un coup de main ou ayant contribué au projet, notamment le Centre de Santé et de Services sociaux de La Montagne, le Black Community Ressources Centre, le Black Community Association, le Jamaica Association of Montreal et Femmes du Monde Côte-des-Neiges.

Merci également à Mylène Barrière et à May Chiu, avocates, qui par leur générosité et leur dévouement permettent à de nombreuses personnes vivant des situations de précarité d'avoir accès à la justice, et le pouvoir d'une participation *citoyenne* pleine et entière.

Merci à l'École de service social de l'Université de Montréal et à L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec qui, par l'octroi de financement sous forme de bourses, m'ont permis de m'investir pleinement dans ce projet.

Finalement, merci à mes parents qui, dans leur exercice du rôle de parent, m'ont transmis les valeurs et les outils nécessaires à l'accomplissement d'un tel projet, et qui m'ont supportée tout le long de sa réalisation.

*-Keep the rage and use it wisely*  
*Bob Mullaly, 2010*

## **Introduction**

La maîtrise en service social à l'Université de Montréal (option stage) propose, comme exigence partielle, de développer, d'implanter et de réaliser un projet d'intervention novateur dans un milieu déterminé. Le présent essai vise à présenter un tel projet, réalisé en collaboration avec la Maison Bleue et Anne-Marie Bellemare, travailleuse sociale, à titre de superviseure, ainsi que Sonia Gauthier, professeure, à titre de directrice de maîtrise.

La Maison Bleue est un milieu de vie orienté vers la prévention précoce qui vise à apporter une aide globale aux familles vivant un contexte de vulnérabilité, du moment où la grossesse est constatée jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant (La Maison Bleue, 2012a). Cet organisme est constitué de divers professionnels de la santé et des services sociaux œuvrant ensemble en interdisciplinarité dans une perspective d'*empowerment* axée sur les forces. Il oeuvre en partenariat avec d'autres organisations du quartier. Située dans Côte-des-Neiges, la Maison Bleue est financée à la fois par le Centre de santé et de services sociaux de la Montagne et par des dons privés (La Maison Bleue, 2011). Le quartier Côte-des-Neige est marqué par un fort taux d'immigration récente, et est le creuset de l'une des plus fortes proportions de familles défavorisées du Québec (Viens et coll., 2004), tant sur le plan social qu'économique (Cognet & Verghnes, 2001; Paquin, 2008).

Parmi les familles en difficulté desservies par la Maison Bleue, environ le quart proviendrait de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (Saint-Vincent). Le projet exposé ici ciblait les personnes en provenance de ce chapelet d'îles. Le contexte d'où a émergé sa nécessité est complexe. Peu de littérature existe sur la réalité spécifique de la communauté saint-vincentaise à Montréal. Pour pallier à cette limite et saisir cette réalité, une démarche d'exploration terrain a été réalisée. Celle-ci comprenait huit rencontres avec des Saint-Vincentaises orientées sur l'histoire de vie, et deux « *focus groups* » (groupes de discussion) rassemblant au total 12 participantes, et orientés sur les besoins à combler et les moyens privilégiés par les personnes pour y subvenir. À cela se sont ajoutées huit rencontres orientées sur les besoins perçus avec des intervenantes sociales d'organismes de Côte-des-Neiges côtoyant cette communauté.

Toutes les personnes interrogées ont identifié de multiples problématiques qui sévissent dans cette communauté ou l'affectent. Les répondantes Saint-Vincentaises ont dit avoir vécu des situations de grande précarité sociale et économique dans leur pays d'origine. Elles ont affirmé y avoir été soumises à diverses formes de violence sur la base du genre et de violences familiales, sans pouvoir bénéficier d'une protection de l'État. Toutes mères à un jeune âge, ces femmes ont pour la plupart fui la violence pour tenter de trouver refuge et elles ont atterri au Canada. Dans ce pays, elles font de nouveau face à des situations socio-économiques précaires, notamment liées à leur statut au Canada. Elles vivent isolées. Dans plusieurs cas, elles revivent des violences conjugales et des agressions à caractère sexuel. Elles exercent des responsabilités parentales dans un environnement empreint de normes et de valeurs différentes de celles qu'elles connaissent. Elles se battent pour offrir une vie meilleure à leur enfant, et c'est ce qu'elles souhaitent poursuivre dans le futur. Les constats tirés de cette démarche sont conformes à ceux de Roopnarine et Shin (2003) qui ont notamment étudié les réalités de communautés émigrées des caraïbes anglophones aux États-Unis. Lorsque confrontées à ces situations complexes, les intervenantes ont déclaré vivre des difficultés à aider ces familles, à faire émerger leurs forces. Malgré l'urgence apparente et la multiplicité des besoins de ces familles, les moyens offerts par les services sociaux pour arriver à composer avec les situations difficiles qu'elles expérimentent ont semblé peu investis. En groupe, les répondantes ont dit désirer utiliser leur colère et rendre visibles les injustices qu'elles vivent.

Le projet d'intervention proposé dans le cadre de ce stage a été inspiré par les informations recueillies lors de cette enquête terrain et se situe en continuité du groupe *L'art d'être parent*, mis sur pied à la Maison Bleue à l'automne 2012. Il s'agissait d'un projet de stimulation et de soutien à l'action collective qui avait comme objectif principal d'améliorer le bien-être et de lutter contre les violences vécues par les personnes provenant de Saint-Vincent et des caraïbes anglophones qui avaient, de près ou de loin, un lien avec la Maison Bleue. Ce projet a utilisé les outils anti-oppressifs et tendait vers une lecture des problématiques du même type. Développée par le groupe, l'action collective mise sur pied a fait usage des outils créatifs et narratifs. Elle avait pour objectifs principaux de réaliser un outil créatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et lutter contre les injustices vécues par les Caribéennes anglophones faisant obstacle à leur exercice du rôle de parent, et de l'utiliser. Ces objectifs

principaux sont détaillés ci-bas, accompagnés par la présentation des objectifs spécifiques qui les composent.

Le premier objectif principal était d'amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences les touchant, et qui soit adapté à qui elles sont. Les objectifs spécifiques y étant rattachés étaient :

- Que les participantes poursuivent la collectivisation des défis auxquels elles font face, notamment en ce qui a trait au contexte dans lesquelles elles exercent leur rôle de parent, et le développement d'une vision collective des problèmes rencontrés ;
- Que les participantes mettent en action cette vision en ciblant collectivement les problématiques relatives aux conditions dans lesquelles elles exercent la parentalité qu'elles souhaitent travailler et les moyens qu'elles jugent les plus adaptés pour y faire face;
- Que les participantes fassent l'expérience d'une démarche d'élaboration de projet, qu'elles soient soutenues dans cette élaboration et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à l'accomplissement de cette étape du processus.

Le deuxième objectif principal, tel que formulé par les participantes, était de « réaliser un outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et de lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent ». Les objectifs spécifiques y étant rattachés étaient :

- Que les participantes s'approprient leur histoire d'enfant et de parent par la mise en mots et en image de celle-ci;
- Qu'un dialogue sur les façons de jouer le rôle de parent culturellement adaptées au contexte québécois-Caribéen soit créé;
- Que les participantes améliorent leurs connaissances des ressources disponibles dans la communauté;
- Que les participantes développent leur estime personnelle, leur confiance et leur sentiment de compétence;

- Que les participantes poursuivent le développement de liens positifs avec leurs enfants par la création en collaboration;
- Que l'isolement soit brisé;
- Que les participantes fassent l'expérience d'une démarche de réalisation de projet, qu'elles soient soutenues dans cette réalisation et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à l'accomplissement de cette étape du processus.

Le troisième objectif principal, tel que formulé par les participantes, était « d'utiliser cet outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et pour lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent ». Deux groupes d'objectifs spécifiques y étaient rattachés. Un premier groupe d'objectifs spécifiques concernait la communauté :

- Que nous prenions une place d'actrice dans la communauté en nous rendant visibles par la production culturelle (que nous soyons vues et entendues);
- Qu'une ouverture soit créée pour le dialogue autour des conditions dans lesquelles nous exerçons la parentalité;
- Que nous fassions l'expérience d'une démarche de d'utilisation et de diffusion d'un outil créé, que nous soyons soutenues dans cette étape du processus et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à son accomplissement.

Un deuxième groupe d'objectifs spécifiques concernait les familles des participantes:

- Transmettre à nos enfants les valeurs que nous jugeons importantes pour une société sans violence, notamment l'importance des relations égalitaires entre femmes et hommes, l'importance d'être respectueuse ou respectueux et de se battre pour avoir accès au respect et à la justice, l'importance de faire de son mieux, etc. ;
- Transmettre à nos enfants des outils et des moyens pour lutter contre l'irrespect et les injustices, incluant les violences à leur endroit;
- Poursuivre le développement de liens positifs entre nous et nos enfants par le partage de moments de lecture.

L'accomplissement de ces objectifs a notamment mené à la création et à la publication du livre pour enfant « *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada ; La famille de Kevin et ses défis, une nouvelle vie au Canada* » (Lessey et coll., 2013).

Au moment du début du stage, la Maison Bleue agissait auprès des familles de Côte-des-Neiges depuis bientôt 6 ans. Aucun projet orienté spécifiquement vers une communauté culturelle particulière n'y avait été réalisé. Le présent projet, visant une intervention orientée plus largement vers la communauté caribéenne anglophone que restreinte sur la famille, présentait donc un aspect novateur. De plus, le projet, dans une volonté d'intervention par la base, se démarquait de la structure plus traditionnelle de plusieurs projets réalisés dans le type de cadre proposé par la maîtrise en service social, qui ont comme point de départ les besoins attribués par les intervenantes ou les chercheuses sur des populations ou des problématiques spécifiques. Le projet de création littéraire choisi par les participantes était également innovant puisque ce type de démarche créative n'avait jamais été faite dans ce milieu. La création d'un livre illustré comme médium d'intervention était également novatrice dans le champ du service social puisque l'utilisation d'outils d'intervention faisant appel à la créativité y demeure peu explorée (Lemelin, 2012).

Le présent essai permet l'avancement des connaissances en offrant l'une des premières explorations des réalités spécifiques de personnes émigrées de Saint-Vincent. Cet essai ajoute également au corps restreint de littérature sur les pratiques d'intervention faisant appel à la créativité en service social. Il contribue de plus à enrichir la littérature sur l'action collective, et à faire le lien entre l'action collective, le milieu universitaire et les milieux de pratiques partenaires (comme le CSSS de la Montagne).

Il importe de s'intéresser à la réalité des Saint-Vincentaises, car leurs besoins sont nombreux et urgents, et que les services pour y répondre ne sont pas utilisés à leur plein potentiel. En poursuivant la collectivisation des problèmes amorcée avec les membres de cette communauté dans le groupe *L'art d'être parent*, et en favorisant la mise sur pied collective de solutions, l'intervention proposée se plaçait en opposition avec les oppressions dont les membres de cette communauté sont victimes. D'une part, le projet de production culturelle autour duquel les participantes se sont réunies a conféré une visibilité aux situations vécues par les

Caribéennes anglophones fréquentant la Maison Bleue, telles qu'elles les percevaient. Par le fait même, il a permis de faire un petit pas vers une société plus égalitaire. D'autre part, l'élaboration et l'implantation de ce projet collectif ont permis de mettre au jour le pouvoir d'agir des participantes. Cela a notamment eu pour effet d'encourager l'affirmation du pouvoir d'agir dans d'autres sphères de la vie de ces mères, et de faciliter l'établissement d'un environnement favorisant le développement du plein potentiel de leur enfant. Ces derniers, par la lecture du livre, peuvent s'outiller des moyens dont il fait la promotion pour résister aux conditions sociales violentes qu'ils rencontrent.

Cet essai se divise en trois chapitres. Le premier chapitre traite de la problématique, et dresse un portrait du parcours et de la situation de vie des Saint-Vincentaises participant aux services de la Maison Bleue. Le deuxième chapitre expose le projet d'intervention. Il est composé d'une présentation du milieu de stage et des personnes ciblées pour ce projet. Il propose ensuite de définir les assises théoriques de ce projet en exposant le cadre théorique, les approches et la méthodologie d'intervention choisie dans le cadre de ce projet. Pour poursuivre, il expose les activités réalisées dans le cadre de ce projet d'intervention. La présentation de ces deux chapitres est ponctuée d'extraits du livre créé par le groupe d'action collective, illustré par Micheal Montambault et mis en page par Audrey-Anne Joncas, graphiste. Ce choix a été effectué dans le but d'ouvrir un espace de parole supplémentaire directement aux participantes. Le troisième chapitre, pour sa part, propose une réflexion critique sur cette intervention, et détaille une réflexion sur son contenu et sur son organisation. Une brève conclusion comprenant la synthèse de l'analyse présentée et des recommandations est ensuite proposée.

## **Chapitre 1 : Situations vécues par les Saint-Vincentaises fréquentant la Maison Bleue**

Lors de mes premiers contacts avec La Maison Bleue, en janvier 2012, il m'a été proposé de travailler avec les familles provenant de Saint-Vincent. Cette proposition a été faite considérant l'ampleur des problématiques vécues par les familles de cette communauté comparativement aux autres familles caribéennes anglophones, et considérant la difficulté que peuvent ressentir les intervenantes lorsqu'elles tentent de leur venir en aide. Pour mieux comprendre les réalités vécues par les familles saint-vincentaises, et ainsi mettre sur pied un projet d'intervention y étant adaptée, une enquête a été menée. Cette section de l'essai expose la méthodologie de cette enquête, les points saillants qui s'en dégagent relatifs au contexte prémigratoire, migratoire, et postmigratoire, la perspective d'avenir des répondantes saint-vincentaises et la perspective d'intervenantes sur la situation. Par la suite, certaines limites de cette démarche sont exposées.

### 1.1) Méthodologie de l'enquête sur les réalités d'émigrantes saint-vincentaises

Une première recherche dans la littérature a été effectuée pour tenter de comprendre les situations complexes dans lesquelles se situent les familles saint-vincentaises au Québec et au Canada. Malgré la présence de littérature sur les réalités de Caribéennes ayant migré au Canada, la littérature spécifique sur la communauté saint-vincentaise était quasi-inexistante. Cela laissait croire qu'elle était mal connue. L'intérêt de travailler avec des personnes en provenance de ce pays émerge des spécificités de leurs réalités remarquées par les intervenantes. Or, pour pouvoir formuler un projet étant adapté à ces spécificités, il importait d'en avoir une connaissance approfondie.

Une démarche terrain d'investigation a donc débuté en octobre 2012. Huit rencontres de discussion individuelles avec des mères saint-vincentaises utilisant les services de la Maison Bleue ont été effectuées. Ces rencontres de discussion semi-structurés, d'une durée variant entre une et trois heures, comprenaient quatre sections : l'expérience du pays d'origine; la migration; la vie au Canada; et la vision de l'avenir. À la suite de cette démarche, deux groupes de discussion centrés sur la réalité actuelle des répondantes ont été réalisés, l'un

portant sur les défis de la communauté et les moyens utilisés pour y faire face, et l'autre sur les moyens à mettre en place pour poursuivre l'amélioration de la situation. Quatre intervenantes de la Maison Bleue et quatre intervenantes d'organismes du quartier travaillant avec ces familles ont également brièvement été questionnées sur les besoins non comblés qu'elles observaient dans cette communauté. Des constats se sont dégagés de cette série de rencontres. Une seconde recherche dans la littérature a été effectuée pour approfondir ces sujets. La suite de ce chapitre présente les résultats de cette démarche.

Avant de présenter ces points saillants, je tiens à rendre compte de deux malaises qui m'ont habitée durant la rédaction de ce chapitre. Premièrement j'ai ressenti une peur de figer ces femmes et ces familles dans des descriptions les enfermant, qui pourraient les restigmatiser. Deuxièmement j'ai ressenti la crainte de ne pas pouvoir rendre convenablement ces histoires, puisque j'y imposais deux couches d'interprétation, celle de la langue et celle de la culture. Bien qu'une seconde rencontre avec quelques répondantes a permis de valider les constats dégagés et les interprétations qui en sont présentées ici, je vous demande donc d'accueillir cette présentation avec ouverture et un regard particulièrement critique.

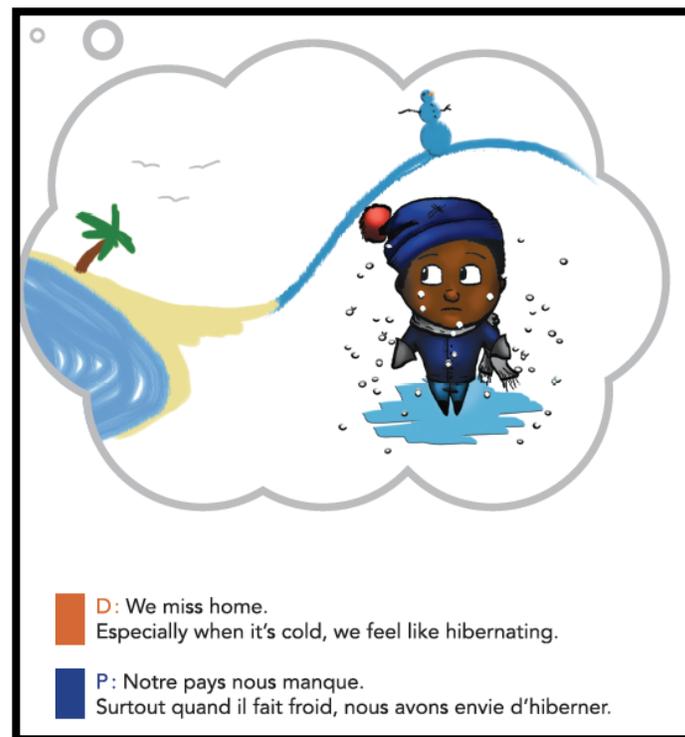
## 1.2) Contexte prémigratoire : à Saint-Vincent

Saint-Vincent est un petit État de démocratie parlementaire situé dans les Caraïbes comprenant environ de 121 000 habitants (Bureau of Democracy Human Rights and Labor, 2011). La langue officielle sur ce chapelet d'îles est l'anglais, et la plupart des habitantes, comme les personnes rencontrées, y parlent couramment le créole saint-vincentais. Ce pays se situe au 85e rang parmi tous les pays en terme de développement humain ou de conditions sociales globales, comparativement au 6e rang pour le Canada (Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2011a, 2011b).

Les personnes rencontrées étaient fières de l'aspect physique de leur pays d'origine, elles parlaient avec nostalgie de ses plages, ses arbres fruitiers et de son climat, comme il est

possible de le percevoir sur la figure 1<sup>1</sup>. Elles vantaient ses festivals et ont souligné que les charmes de cet archipel attirent beaucoup de touristes caucasiennes chaque année. Elles posaient cependant un regard critique sur les conditions de vie qu'elles y ont connu. Les conditions socio-économiques, les violences vécues et la parentalité évoquées sont rapportées dans les prochains paragraphes.

Figure 1 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 14



### 1.2.1) Contexte social et économique

Selon Thomas-Hope (2003), les conditions de vie dans ce chapelet d'île des Caraïbes présentent de nombreux défis. En effet, elle rapporte un accès limité aux services de base comme l'accès à l'eau et aux soins de santé. Allant dans le même sens, les répondantes ont

---

<sup>1</sup> L'ensemble des figures présentés dans cet essai sont des extraits du livre produit par les participantes dans le cadre de l'action collective, *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada/La famille de Kevin et ses défis, une nouvelle vie au Canada*.

affirmé que les soins de santé y sont déficients, et que les services sociaux y sont pratiquement inexistant. Les lieux d'habitation ont été décrits comme obsolètes et peu sécuritaires. Malgré la pauvreté et la violence vécue, les femmes rencontrées ont dit y avoir complété entre 6 et 11 ans de scolarité, ce qui correspond approximativement à la durée moyenne de l'éducation dans ce pays qui est de 8,6 ans (PNUD, 2011a). Par ailleurs, le PNDU (2011a) rapporte que le salaire moyen par habitante y serait d'un peu plus de 8000 dollars. Les femmes rencontrées témoignent d'un accès au travail difficile. Certaines ont rapporté avoir exécuté du travail domestique, notamment au profit de l'industrie touristique.

L'accès à la nourriture est apparu très problématique pour une large proportion des personnes rencontrées. Celle-ci serait beaucoup plus dispendieuse qu'au Canada. Pour survivre, les femmes rencontrées ont rapporté avoir cherché de la nourriture dans la nature et avoir reçu sporadiquement des barils de nourriture des membres de leur famille émigrés vers l'Europe et le nord de l'Amérique. L'accès à la subsistance passait par contre souvent par un pourvoyeur. Engagées dans la réponse à leurs besoins fondamentaux, ceux de leur fratrie, de leurs parents et de leurs enfants, plusieurs femmes ont témoigné avoir dû se soumettre à des agressions sexuelles et physiques de manière répétée durant leur enfance ou leur vie adulte. Les agressions étaient souvent perpétrées par un ou des homme(s) relativement proche(s) de leur famille jouant le rôle de pourvoyeur.

### *1.2.2) Violences et réponse de l'État*

Que ce soit dans un contexte de survie et de dépendance, ou dans un cadre où elles avaient davantage d'autonomie, toutes les répondantes ont affirmé avoir vécu des violences physiques et sexuelles de la part d'un partenaire ou d'un pourvoyeur lorsqu'elles habitaient au pays. En réponse à cette violence, près de la moitié des femmes rencontrées ont spontanément rapporté avoir fait appel aux services policiers. Dans les cas où elles recevaient une réponse, la violence était banalisée et les femmes ont rapporté avoir été blâmées pour celle-ci. Les plaintes portées par ces femmes ont pour la plupart été jugées irrecevables ou sont restées sans suite, particulièrement dans les cas où l'agresseur était un membre des forces de l'ordre ou du gouvernement.

Les données concernant les inégalités de genre à Saint-Vincent sont incomplètes (PNUD, 2011a). Selon les répondantes et Roopnarine et Shin (2003), les femmes de ce pays ont traditionnellement des rôles sociaux subordonnés aux hommes. La violence dans les relations de couple y serait relativement acceptée. Il n'existe pratiquement pas de littérature sur la violence conjugale dans l'ouest des Caraïbes, et à Saint-Vincent en particulier (DeShong, 2011). Le type de situation rapporté trouve cependant écho dans les propos de Lazarus-Black (2008) et de l'United State Department of State (USDS) (2011) : à Saint-Vincent, bien que les violences conjugales et familiales soient condamnées par l'État en principe, les victimes recevraient en pratique peu de protection de sa part (Lazarus-Black, 2008; USDS, 2011). Selon Freedom House (2007), cité par Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (2012), aucun traitement spécial n'est accordé à la violence conjugale dans l'intervention policière, et la police n'interviendrait dans ces situations que dans les cas extrêmes.

Alors que l'étude conduite par Lazarus-Black (2008) sur le traitement des plaintes pour violence conjugale dans les pays anglo-caraïbéens explique cette réalité par une culture d'acceptation de la violence conjugale favorisant une attitude très peu soutenante de la part des autorités, le USDS (2011, p.8) en fait porter la responsabilité sur « une culture dans laquelle les victimes choisissent de ne pas chercher l'assistance de la police ou la poursuite judiciaire des contrevenants ». Près de la moitié des répondantes affirment avoir fui le pays pour se protéger de ces violences, faute de protection étatique. Nous y reviendrons dans la prochaine section.

### *1.2.3) Expérience de la famille et de la parentalité à Saint-Vincent*

Les femmes rencontrées ont toutes accouché de leur premier enfant entre 14 et 18 ans. Elles appartiennent donc toutes aux six pour cent des adolescentes qui y ont des enfants (PNUD, 2011a). Les femmes rencontrées ont souvent dû demander de l'aide à des amis de la famille ou des parents pour survivre, et ont soutenu avoir reçu peu de support. Leur perception de leur expérience se distance des propos de White (2012) qui propose que le support de la communauté dans la parentalité soit important dans les Caraïbes, spécialement dans les contextes de monoparentalité et de pauvreté.

L'usage de la violence dans l'éducation des enfants serait relativement accepté dans les Caraïbes (Lazarus-Black, 2008). De fait, les personnes rencontrées ont dit avoir été élevées (souvent par une mère monoparentale ou des membres de la famille) à coup de cordon électrique, de cintre, de gifles, de fouets, etc. Certaines rapportent une discrimination des enfants en fonction de la couleur de la peau par leurs parents ou gardiennes. Les enfants dans les fratries ayant la peau plus sombre auraient été plus fréquemment battus et violentés. Les filles se verraient également attribuer des responsabilités parentales. Comme mentionné précédemment, certaines ont dû veiller à la survie de leur fratrie, parfois en raison du fait que leurs parents consommaient des drogues et les auraient abandonnés. La grande tolérance aux violences exposée dans les paragraphes précédents pourrait notamment être liée à l'héritage d'un passé de colonisation, d'esclavage et de violentes luttes pour l'émancipation, selon Matthies, Meeks-Gardner, Daley et Crawford-Brown (2008).

### 1.3) Contexte de la migration : vers une nouvelle vie au Canada

Près la moitié des femmes rencontrées nous ont affirmé explicitement avoir quitté le pays pour fuir la violence d'un partenaire et ont réclamé ou clament actuellement le statut de réfugiées. Elles ne font pas exception : entre un et demi pour cent et trois pour cent de la population saint-vincentaise aurait demandé l'asile au Canada entre 2008 et 2012 (Citizenship and Immigration Canada, 2012). Or, l'obtention du statut de réfugié pour victimisation sur la base du genre comporte des obstacles très importants. En effet, la personne doit prouver que la violence subie est une atteinte grave aux droits fondamentaux et qu'elle résulte de l'absence de protection de l'État (Commission de l'immigration et du statut de réfugié, 2011). Cela discrimine les personnes provenant de pays comme Saint-Vincent, considérant la situation exposée précédemment.

D'autres répondantes ont affirmé avoir quitté le pays pour connaître une situation socio-économique meilleure au Canada (voir la Figure 2 pour une illustration de la perspective des participantes de l'action collective sur la migration). Ce type de motivation est celui généralement révélé dans la littérature concernant les flots migratoires importants en provenance des caraïbes anglophones (Carten & Goodman, 2005; Hine-St.Hilaire, 2008). Celle-ci serait à l'origine de flots de migration actuels et passés en provenance de cette région

(USDS, 2011). Toutefois, l'engouement pour l'émigration des personnes en provenance des pays connaissant des situations socio-économiques difficiles (et en particulier des personnes les moins favorisées de ces pays) ne se traduit pas par l'ouverture des frontières. En effet, il semblerait que ces personnes satisferaient difficilement aux critères d'entrée imposés par les pays hôtes (Thomas-Hope, 2003).

Figure 2 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 10



L'ensemble des lois canadiennes visant à restreindre l'immigration et à prioriser l'immigration d'investisseurs, comme C-31, adopté en 2012, dans un contexte de déplacement croissant de populations vers le Canada, complexifie l'entrée au pays et l'établissement de migrants, et place des personnes dans des situations de très grande précarité.

Les politiques d'immigration canadiennes sont discriminantes à l'égard de certains peuples encore aujourd'hui (Rojas-Viger, 2008). Cette discrimination est cependant subtile et cachée (Conseil canadien pour les réfugiés, 2000, 2012). Elle prend forme dans les institutions contrôlant l'immigration, par des politiques et des pratiques structurellement et

institutionnellement violentes qui « n'opère[nt] pas de façon neutre, [...qui] favorise[nt] les inégalités et les rapports *racisants* en légitimant la discrimination et l'injustice sociale » (Rojas-Viger, 2008, p. 128). On exige par exemple aux immigrants de payer un montant fixe pour déposer des demandes humanitaires ou pour avoir accès à la résidence permanente, ce qui discrimine les personnes de pays moins fortunés (Conseil canadien pour les réfugiés, 2000). Les Saint-Vincentaises rencontrées souffraient de cette mesure. On demande également aux personnes de fournir des pièces d'identité et des documents officiels pour prouver leur identité et les liens familiaux, ce qui peut discriminer les femmes qui ont vécu dans des environnements où leurs rôles étaient subordonnés à ceux des hommes et qui n'ont pas accès à ces documents (Conseil canadien pour les réfugiés, 2000). C'est le cas de l'une des répondantes, à qui l'on a demandé d'entrer en contact avec l'agresseur qu'elle fuyait pour obtenir les papiers d'identité de leurs enfants. Un autre exemple de discrimination que l'on peut citer est le fait que l'on demande aux revendicatrices du statut de réfugié, dans le cadre d'une demande pour violence familiale, de prouver non seulement que la violence qu'elles subissent est une atteinte grave aux droits fondamentaux, mais qu'elle résulte également de l'absence de protection de l'État (Commission de l'immigration et du statut de réfugié, 2011). Cela discrimine les personnes provenant de pays comme Saint-Vincent-et-les-Grenadines, où le viol et la violence conjugale seraient condamnés sur papier, mais demeureraient relativement impunis en pratique.

Pour la plupart sans choisir leur destination, les personnes rencontrées ont pris l'avion vers une personne qu'elles connaissaient et ayant proposé de faciliter la migration. Pour payer le voyage, elles ont parfois contracté une dette devant être remboursée en nature ou en argent. Elles sont entrées au Canada sans visa, celui-ci n'étant nécessaire que depuis l'automne 2012 (Citizenship and Immigration Canada, 2012). Les mères sont venues seules, sans leurs enfants, espérant les faire venir après s'être installées et avoir obtenu un statut au Canada. Ce processus semble commun dans les caraïbes anglophones (Thomas-Hope, 2003).

#### 1.4) Contexte postmigratoire : au Canada

Lorsque nous les avons rencontrées, les répondantes vivaient à Montréal depuis un minimum de trois ans avec ce bagage, ces espoirs, ces blessures. Certaines avaient passé l'entièreté de

leur séjour au Canada à Montréal, alors que d'autres avaient transité par Toronto. Montréal est la ville québécoise qui accueille le plus grand nombre d'immigrants provenant des Caraïbes (Cognet & Verghnes, 2001). Près de 3,5 % de sa population soutient avoir des origines caribéennes (Statistique Canada, 2006). Le territoire du CSSS de la Montagne accueille l'une des plus fortes proportions de familles immigrantes à Montréal (Dorval, Lavoie, Alexis, Lozier-Sergerie, & Massier, 2012). Dans Côte-Des-Neiges/Snowdon, c'est un peu plus de 58 % de la population qui est née à l'extérieur du Canada. Près de la moitié des personnes y résidant disent appartenir à une minorité visible (Paquin, 2008). Ce quartier est marqué par un fort indice de défavorisation sociale et économique (Cognet & Verghnes, 2001; Paquin, 2008).

Les répondantes connaissent ces réalités. Dans la prochaine section, nous rendons compte de leur partage concernant leurs conditions sociales et économiques et de leur regard sur la parentalité.

#### *1.4.1) Contexte social et économique*

Les répondantes présentaient un monde d'obstacles contribuant et constituant leur misère. Dans cette première section relative aux conditions de vie actuelles, les questions relatives au statut et aux moyens de subsistance, à l'isolement, à la mobilité et aux caractéristiques linguistiques sont rapportées. Les forces d'adaptation des répondantes sont également relevées.

#### *Statut et moyens de subsistance*

Lorsqu'elles ont été rencontrées, certaines femmes avaient obtenu un statut de réfugié ou une réponse favorable à leur demande de résidence permanente pour motifs humanitaires, alors que d'autres se battaient toujours pour obtenir un statut et éviter la déportation. Les femmes ont rapporté avoir souffert ou souffrir de ces démarches extrêmement exigeantes. Certaines ont exprimé que chaque étape de ce processus, chaque moment d'attente, chaque rendez-vous avec une agente d'immigration les plongeait dans un état de peur et d'impuissance, et affectaient leur santé mentale. Une terreur les habitait, issue de la menace constante d'être déportée, de la menace constante d'être détenue avec les enfants au Centre de Prévention de

l'Immigration, de la peur d'être déportée sans les enfants canadiens si leurs papiers n'étaient pas prêts à temps, etc. Cette réalité est représentée dans la Figure 3.

Figure 3 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 12



Selon leur statut, les personnes bénéficient de droits et de privilèges différents. À l'instar de 65 pour cent des nouvelles immigrantes au cours de leurs 10 premières années au Canada (Statistics Canada, 2007), les familles rencontrées vivaient avec un faible revenu et avaient un accès très restreint aux ressources. Aucune des personnes rencontrées n'avait d'emploi. Plusieurs ont exprimé le désir, mais peu d'espoir, d'entamer une formation professionnalisante ou de trouver du travail au cours de la prochaine année. Les femmes Noires seraient discriminées dans l'accès à l'emploi à Montréal (Sumu, 2012). La difficulté d'accès au financement, la pauvreté chronique et l'état de survie dans lesquels les répondantes sont maintenues, parfois couplées à des problèmes de santé mentale et physique, nuisent à leur

disponibilité à s'impliquer dans un long processus. La faible scolarisation préalable, le fait de ne pas parler ni écrire le français, de détenir un statut précaire, la complexité des démarches administratives, le fait d'avoir un ou des enfant(s) d'âge préscolaire dans un contexte d'accès limité à la garderie, de monoparentalité, d'isolement social, font obstacle à l'obtention d'un travail et à l'accès aux études (Sumu, 2012). La pauvreté touche particulièrement les personnes vulnérables ayant peu de ressources et de pouvoir (Mwangi & Markelova, 2009). Les répondantes sont l'exemple de cette réalité.

En ce qui a trait aux ressources financières, certaines des personnes rencontrées ont nommé avoir accès à une aide de dernier recours ou à des allocations familiales, alors que d'autres ont nommé ne pas y avoir accès. En effet, les enfants demandant l'asile au Canada n'ont pas accès aux mesures québécoises de soutien aux enfants (Régie des rentes du Québec, 2012), et n'ont accès aux prestations fiscales canadiennes que si elles remplissent certaines conditions (Agence du revenu du Canada, 2013). L'accès à l'aide sociale n'est pas garanti pour les personnes sans statut ou ayant un statut précaire (Gouvernement du Québec, 2013). Que les familles aient ou non droit et accès à ces sources d'aide, leurs besoins de base étaient rarement comblés par cet apport. Cette réalité est exacerbée par le fait que ces familles doivent couvrir des dépenses liées à la migration, comme leur voyage, et à la régularisation de leur statut, comme les papiers d'identité pour lesquels des montants fixes sont exigés (Conseil canadien pour les réfugiés, 2000).

Les familles avaient faim. Il leur arrivait de ne pas pouvoir manger tous les jours. Les mères saint-vincentaises rencontrées étaient débrouillardes et avaient l'alimentation de leurs enfants à cœur. Tel qu'illustré par les participantes de l'action collective dans la figure 4, certaines répondantes utilisaient les banques alimentaires. D'autres familles ne parvenaient cependant pas à utiliser ces ressources, notamment faute d'accès au transport.

### *Isolement, rapprochements et mobilité*

L'isolement est l'une des conséquences habituelles de l'immigration (Cognet & Verghnes, 2001; Rojas-Viger, 2008) particulièrement présente dans le quartier Côte-des-Neiges (Paquin, 2008). Celui-ci fragilise les personnes qui le vivent (Cognet & Verghnes, 2001; Rojas-Viger,

2008), comme les répondantes, qui dénoncent l'absence de solidarité et le commérage dans la communauté. Pour faire face à ce défi, elles participent sporadiquement aux activités de loisir et de solidarité offertes par des centres communautaires<sup>2</sup>.

Figure 4 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 13



Certaines ont choisi de s'éloigner de la communauté saint-vincentaise et même de déménager de Côte-des-Neiges, notamment vers Notre-Dame-de-Grâce, par désir de se libérer du commérage dans la communauté. En plus de cette motivation, plusieurs répondantes ont mentionné avoir dû déménager à cause de l'insalubrité et la déficience du logement qu'elles habitaient, caractéristique du quartier Côte-des-Neiges (Cognet & Verghnes, 2001; Paquin, 2008). La salubrité des logements est l'un des déterminants de la santé, selon la Direction de la Santé publique (2011). Les familles rencontrées cherchaient à connaître leurs droits et à les faire appliquer, notamment par la consultation d'avocates et d'intervenantes. Elles avaient le

---

<sup>2</sup> Lorsque nous les avons rencontrées, les répondantes n'étaient pas au courant de l'existence de certains organismes leur étant spécifiquement dédiés.

courage de ne pas accepter ces conditions et de chercher à déménager. Trouver un logement adéquat posait cependant certains défis. En effet, Hine-St.Hilaire (2008) affirme que les personnes émigrées des caraïbes et ayant une ascendance africaine ont une accessibilité réduite aux quartiers des « biens nantis », ou jugés sécuritaires, notamment du fait du racisme et des difficultés d'accès à des emplois bien rémunérés<sup>3</sup>.

### *Caractéristiques linguistiques*

Un autre aspect limitant l'accès aux services et entrant en interaction avec la plupart des difficultés nommées jusqu'à présent est la langue. Les personnes rencontrées parlaient l'anglais et le créole saint-vincentais. Aucune participante ne parlait couramment français. Pour faire face à ce défi, elles disaient utiliser deux stratégies. D'un côté, elles revendiquaient que les professionnelles leur parlent ou tentent de leur parler en anglais. D'un autre côté, certaines souhaitent apprendre le français, sans pourtant arriver à leurs fins. Dans l'apprentissage du français, les mêmes obstacles que ceux liés à l'accès au travail et à la formation se présentaient<sup>4</sup>.

Selon Campanile (2007), la langue est un obstacle à l'intégration au Québec pour les personnes provenant d'anciennes colonies britanniques. En effet, une combinaison entre des « ambiguïté[s] du message sur la place du français », la grande précarité économique vécue, et l'offre limitée de services de francisation contribueraient à limiter le développement des habiletés linguistiques recherchées (Campanile, 2007, p. 271)<sup>5</sup>.

### *Racisme internalisé*

Ces conditions de vie difficiles partagées par les répondantes et les membres de leur entourage issues de la communauté participent à la vision négative de la communauté sur elle-même. En

---

<sup>3</sup> Cette recherche a été effectuée aux États-Unis.

<sup>4</sup> Voir le deuxième paragraphe de la section 1.4.1, « Statut et moyens de subsistance ».

<sup>5</sup> Le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec, cité par Campanile (2007 p. 271) nomme qu'il existe des difficultés particulière « à rejoindre les nouveaux arrivants peu scolarisés, les femmes en situation de réunification familiale, les revendicatrices du statut de réfugié ou ceux qui doivent transiter par l'alphabétisation ». Considérant que les personnes rencontrées appartiennent toutes à l'une ou à plusieurs de ces catégories, il n'est pas étonnant qu'elles rencontrent des défis dans ce processus.

effet, il semble y avoir un racisme internalisé<sup>6</sup> très fort dans la communauté saint-vincenatisée : « *People from there are no good. No good.* » ont affirmé plusieurs répondantes en entrevue. Il semble également y avoir une vision négative des personnes provenant de Saint-Vincent dans les autres communautés caribéennes anglophones, qui les accuseraient notamment d'être à la source des difficultés d'accès au statut de réfugié et qui en redouteraient l'utilisation du vaudou.

#### *1.4.2) Expérience de la famille et de la parentalité au Québec*

Tous les défis que les répondantes rencontraient sollicitaient et mobilisaient une partie importante de leurs ressources, et faisaient obstacle à leur exercice du rôle de parent. Ce phénomène apparaît commun chez des familles migrantes précaires (Colin, Merygold, & Furtos, 2009). Les prochains paragraphes portent sur l'exercice du rôle de parent dans le contexte canado-caribéen qu'elles expérimentaient.

##### *Composition des familles*

Au Canada, les répondantes ont souvent été sujettes à la violence d'un nouveau partenaire, que celui-ci soit saint-vincençais ou non. Cette réalité est également exprimée par les participantes de l'action collective dans la figure 5.

Au moment où nous les avons rencontrées, les répondantes ont rapporté élever seule leur(s) enfant(s) sans l'aide d'un conjoint. Dans un contexte de maternité et de migration, les femmes doivent assumer le rôle de support à l'ajustement de leur enfant au nouveau contexte de vie, et le rôle de parent, alors qu'elles sont privées de leur réseau de soutien naturel, si important au pays (White, 2012).

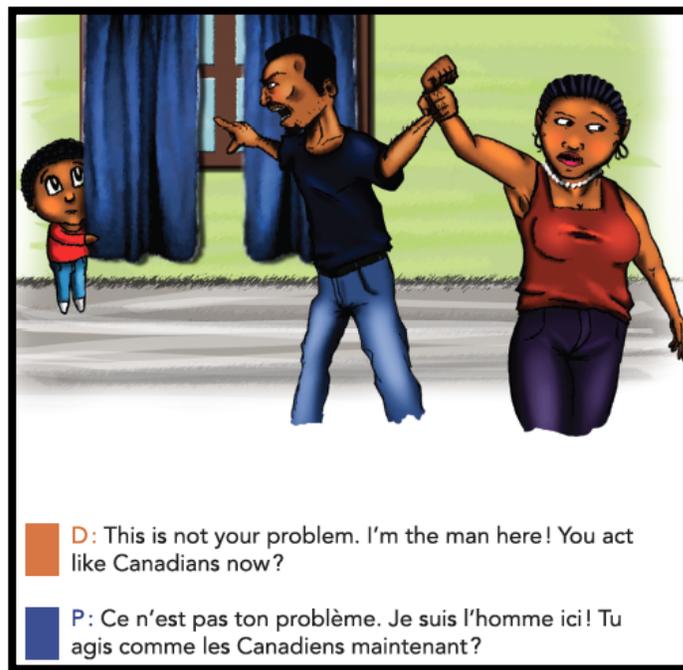
Une minorité de répondantes vivaient séparées d'enfants nés au pays. Elles souffrent de cette situation et vivent beaucoup d'inquiétude à leur sujet. Malgré la grande pauvreté qu'elles vivaient, elles tentaient d'envoyer des barils de denrées ou de l'argent au pays. Quelques répondantes ont dit avoir connu une réunification familiale après avoir été séparées de leur

---

<sup>6</sup> Le racisme internalisé réfère à l'intégration d'une image négative et stéréotypée de soi en fonction de son groupe d'appartenance (United to End Racism, 2001).

enfant une ou plusieurs années. Ces mères témoignaient de la reconstruction difficile du lien entre elles et les enfants rapatriés, qui avaient souvent vécu la séparation comme un abandon. Apprendre à reconstruire le lien entre elles et leurs enfants était rapporté comme étant un défi immense. C'est le cas notamment d'une répondante qui, au cours de cette épreuve, s'était vue retirer temporairement la garde de ses enfants par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Figure 5 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 7

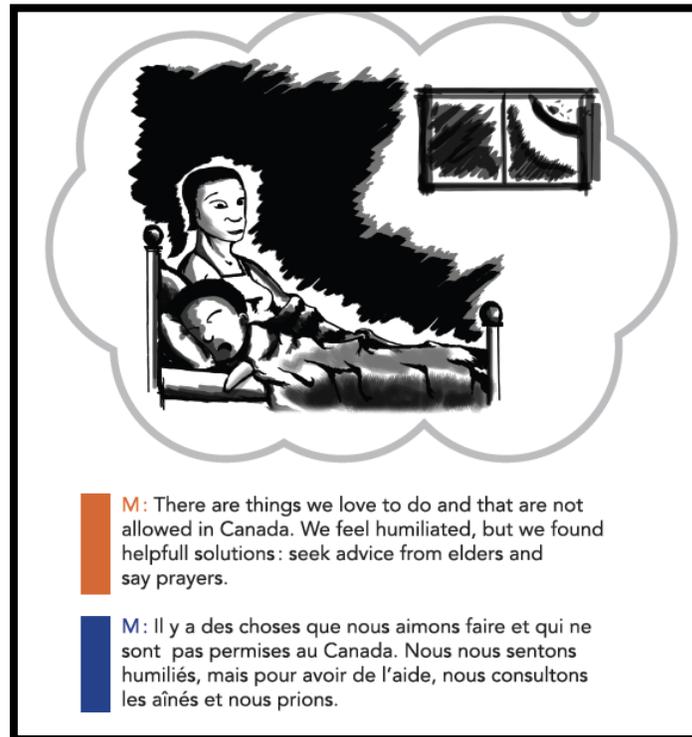


### *L'exercice du rôle de parent : la discipline*

Les conditions de vie, on l'a vu, peuvent empêcher les mères d'arriver à subvenir aux besoins de leurs enfants. Par ailleurs, plusieurs parents ont dit vivre beaucoup de frustration à l'effet de ne pas pouvoir utiliser les méthodes disciplinaires qu'elles jugeaient appropriées parmi celles qu'elles connaissent et avec lesquelles elles avaient été élevées, mais qui sont jugées illégales au Québec, comme frapper son enfant avec la main. Un grand inconfort était également ressenti plus largement face aux standards de parentalité perçus comme culturellement inscrits

imposés par la protection de la jeunesse. Les participantes de l'action collective témoignent également de cet inconfort dans la figure 6.

Figure 6 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 15



La DPJ et Batshaw (le centre jeunesse) étaient impliqués dans plus du tiers des familles rencontrées. Une répondante a nommé que la première chose que les Saint-Vincentaises apprennent relativement aux intervenantes sociales québécoises lorsqu'elles arrivent au pays, c'est qu'elles ont le pouvoir d'enlever les enfants à leurs parents. Ayant la volonté d'être unies avec leurs enfants, les mères interviewées ont affirmé fournir des efforts importants dans la tentative d'ajustement aux exigences de la société d'accueil et de la DPJ. Certaines intervenantes rencontrées rapportent que les écarts entre la culture de la parentalité au Québec et à Saint-Vincent sont tellement grands qu'il est souvent très difficile pour ces familles d'atteindre les standards culturels imposés par l'institution. Considérant qu'il existe très peu de littérature sur les familles afro-caribéennes dans les services de protection de l'enfance

(Clarke, 2011), il n'a pas été possible de relier ces propos à des observations effectués dans le cadre d'études scientifique.

Les familles rencontrées ont dit sentir que l'on exige beaucoup d'elles dans les services de protection de la jeunesse, sans nécessairement sentir de réciprocité dans les échanges ou de reconnaissance pour les efforts déployés. Il est possible de lier ces difficultés au mandat que portent les travailleuses de la protection de la jeunesse de par l'institution à travers laquelle elles interviennent. Il leur est demandé d'intervenir sur les risques personnels et immédiats de compromission du développement de l'enfant, comme les habiletés parentales déficientes, sans égard à l'origine de ces difficultés, qu'elles soient structurelles ou personnelles (Clarke, 2011).

#### *L'exercice du rôle de parent : les institutions d'apprentissage*

Parmi les répondantes, celles ayant des enfants d'âge scolaire jugeaient important que leurs enfants aillent à l'école. Cependant, les situations de vie difficiles et le sentiment d'être dépassé pouvaient nuire à l'assiduité des mères à les y envoyer. Puisque leurs enfants fréquentent l'école francophone en vertu de la loi (Gouvernement du Québec, 2012), les mères rencontraient parfois des problèmes dans la communication avec le personnel scolaire, ce qui pouvait nuire à la collaboration. Certaines mères nommaient être déstabilisées par l'élasticité des règles de conduites ayant cours dans les écoles.

Pour les enfants d'âge préscolaire, la majorité des parents ayant un statut stable au Canada utilisaient des services de garderie. Celles qui n'avaient pas ce privilège nommaient vivre d'importantes difficultés pour y accéder, notamment causés par le coût de tels services.

#### 1.5) L'avenir

Lors des rencontres individuelles, nous avons demandé aux répondantes de se projeter vers l'avenir et de décrire ce qu'elles souhaitent pour le futur. Plusieurs ont eu des difficultés à nommer des éléments. Certaines ont mentionné le désir de pouvoir voir grandir leur enfant, ainsi que de continuer de jouer le rôle de parent et de leur transmettre les valeurs qui leur tenaient à coeur. Plusieurs autres ont nommé espérer voir la situation se dénouer, en souhaitant

l'amélioration d'un aspect qu'elles jugeaient à la source des autres difficultés. Par exemple, les personnes ayant un statut précaire souhaitaient la régularisation de leur statut. Certaines ont nommé souhaiter écrire un roman sur leur vie. Lors des groupes de discussion, les participantes ont nommé espérer travailler avec la colère, et ont nommé souhaiter s'exprimer de manière à rendre leurs réalités visibles pour lutter contre les injustices et de manière à élever les meilleures personnes possibles.

#### 1.6) Accès aux soins et réalités des intervenantes

Pour faire suite à ce récit centré sur la perception et la réalité des mères, les prochains paragraphes sont consacrés aux préoccupations et aux réalités des aidantes oeuvrant auprès de ces familles.

Les intervenantes de services sociaux rencontrées ont affirmé que les Saint-Vincentaises étaient fortes d'une solide détermination et d'une grande résilience. Elles notaient une grande utilisation des services sociaux et communautaires pour les besoins urgents et immédiats, alors que l'investissement dans des démarches à moyen et long terme présentait plus de défis. Selon certaines intervenantes rencontrées, la difficulté de ces personnes à respecter les calendriers convenus pour les démarches et les limites de la souplesse des institutions qui les entourent nuisaient à l'accessibilité à certains services.

Ce type de demandes et d'investissement des familles pouvaient donner aux intervenantes l'impression d'être dépassées. La complexité et la chronicité des problèmes vécus par les familles saint-vincentaises pouvaient également faire ressentir de l'impuissance aux intervenantes qui détenaient une forte volonté d'aider et qui assistaient à ce qui a été nommé par certaines comme la « désorganisation » des familles. L'impuissance est un sentiment qui semble courant chez les intervenantes auprès des enfants exilés et leurs familles, spécialement en périnatalité (Lachal & Asensi, 2011; Saulnier, 2011), auprès des personnes ayant un statut précaire (Colin et coll., 2009), et auprès des immigrants vivant des discriminations (Lenoir-Achdjian, Arcand, & Vatz-Laaroussi, 2009).

Malgré que les familles utilisent ponctuellement beaucoup de services différents pour pallier à ces difficultés et ont des capacités et des forces importantes, ce ne serait pas ce qu'elles mettent de l'avant dans un premier temps. Les intervenantes n'y auraient donc pas accès d'emblée. Le même constat peut être fait relativement à la littérature, qui place l'accent sur les difficultés et les zones d'impuissance, sans montrer d'espoirs ou de forces.

Plus largement, la littérature suggère que les familles réfugiées et demandeuses d'asile ont des besoins de santé et de services sociaux particuliers en fonction de leurs conditions de vie difficiles. Or, les intervenantes rencontrées ont soulevé des préoccupations importantes quant à leurs accès aux soins appropriés. Les personnes ayant un statut précaire (Lacroix, 2006; Williams & Thompson, 2011) et les immigrantes (Gravel et coll., 2009) auraient un accès aux soins limité, notamment de par différentes composantes de leur parcours migratoire et culturel. Par exemple, depuis juin 2012, les demandeuses d'asile déboutées au Canada n'ont de couverture médicale que pour « diagnostiquer, prévenir ou traiter une maladie présentant un risque pour la santé publique ou un état préoccupant pour la sécurité publique » (Citoyenneté et Immigration Canada, 2012, p. 3). Malgré les annonces de compensation faites par le gouvernement du Québec (Régie de l'assurance maladie, 2012), la confusion entourant le changement de législation aurait grandement restreint l'accès déjà limité de ces personnes et de ces familles aux soins de santé. Par ailleurs, les travailleurs sociaux auprès des familles sont souvent la porte d'entrée aux services. Le manque de connaissance des professionnelles concernant le statut des personnes et des implications de cette réalité serait handicapant et nuisible pour les immigrantes et les personnes ayant un statut précaire, surtout dans les services non volontaires (Earner, 2007).

### 1.7) Résumé des constats

Les répondantes ne portaient pas passivement le fardeau de ces conditions difficiles. Elles identifiaient certains liens entre ce contexte structurellement, culturellement, et personnellement violent, qui les marginalisaient, les dépossédaient de leur pouvoir, les privaient de privilèges pris pour acquis par d'autres, et de grands systèmes d'oppression qui se chevauchent et dont elles portaient les marqueurs. Elles sont Noires, elles sont femmes, elles sont immigrantes, elles sont pauvres, elles sont mères monoparentales, elles sont peu

scolarisées, elles appartiennent à une minorité linguistique, elles sont de Saint-Vincent. Malgré toutes les violences qu'elles vivaient et leurs conséquences, les femmes rencontrées témoignaient de force, de débrouillardise et d'une volonté et de moyens de survie solides. Elles aimaient leurs enfants et souhaitaient les voir grandir à l'abri de ces conditions difficiles. Ces femmes étaient en colère. Elles voulaient s'en sortir, à leur façon. Le projet porté par des Saint-Vincentaises et des Caribéennes anglophones présenté dans les prochains chapitres de cet essai le démontre bien.

#### 1.8) Limites de ce portrait

En plus des malaises évoqués plus haut, ce portrait de la problématique présente des limites évidentes. Premièrement, il découle d'une démarche exploratoire. Il n'est pas représentatif des Saint-Vincentaises de Montréal. En effet, les répondantes ayant été recrutées dans un organisme travaillant spécifiquement avec les mères en situation de vulnérabilité, il est probable qu'elles vivaient des conditions n'étant pas partagées par les autres Saint-Vincentaises. Il ne faut pas nier les variabilités pouvant exister dans le groupe que différentes trajectoires peuvent avoir accentué (Bélanger, 2002). Deuxièmement, ceci est le portrait d'un moment précis. Ces personnes ont été rencontrées dans une période postmigratoire relativement récente et dans une période de transition à la parentalité. Il faut être prudent de ne pas limiter la perception de ces familles à ce portrait (Simmons Thomas, 2001).

## Chapitre 2 : Le projet d'intervention

Pour offrir une réponse adaptée aux réalités présentées dans ce portrait vues à travers une lunette anti-oppressive, un projet d'action collective inspiré par les approches anti-oppressive et narrative a été mis sur pied. Ce projet d'intervention, réalisé à la Maison Bleue, portait trois buts principaux. Premièrement, il visait à amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences qui les touchent. Deuxièmement, il visait à réaliser un outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et lutter contre les injustices vécues et qui font obstacle à l'exercice du rôle de parent. Troisièmement, il visait à utiliser cet outil éducatif pour atteindre ces objectifs. Ce chapitre présente la Maison Bleue, qui est le milieu accueillant ce projet, et la communauté ciblée par ce projet d'intervention. Il présente également le cadre théorique, les approches et la méthodologie de l'intervention utilisés dans le cadre de ce projet. Pour terminer, la démarche d'intervention effectuée est exposée.

### 2.1) Présentation du lieu de stage : la Maison Bleue, une maison pour les familles

Les répondantes rencontrées pour élaborer ce portrait et celles ciblées pour le projet participaient aux services de la Maison Bleue de Côte-des-Neiges. Cet organisme accueillant le stage se spécialise en périnatalité sociale. Les prochains paragraphes présentent la mission de l'organisme, sa clientèle, les services offerts et le mode de fonctionnement et de financement.

La Maison Bleue a été créée en 2007. Par son approche de périnatalité sociale, elle vise à développer un réseau de soutien autour des familles, et à mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour briser leur isolement et faire jaillir leurs forces, afin de prévenir les répercussions négatives liées aux situations de vie difficiles chez les familles (La Maison Bleue, 2012b). La mission de cet organisme concorde avec les recommandations de *La politique de périnatalité au Québec*, qui met l'emphasis sur la nécessité d'intervenir avant la naissance (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2008a).

Pour accomplir cette mission, la Maison Bleue offre des services de prévention précoce aux femmes enceintes et à leur famille tout au long de la grossesse et jusqu'à l'entrée à l'école de

l'enfant. Les familles ciblées sont celles vivant un contexte de vulnérabilité « pouvant compromettre l'épanouissement de l'enfant à venir » (La Maison Bleue, 2011, p. 9), par exemple des conditions socio-économiques difficiles, un manque de soutien social, un statut précaire, une immigration récente, ou une situation de monoparentalité (La Maison Bleue, 2012b).

À la Maison Bleue, les familles sont accueillies par une petite équipe de professionnels multidisciplinaire et accessible. Elles peuvent trouver sous le même toit les services de médecins de famille, d'une sage-femme, d'une infirmière, d'une travailleuse sociale, d'un éducateur spécialisé, d'une psychoéducatrice, et d'autres professionnels et bénévoles, dans un espace chaleureux idéal pour créer des contacts entre elles (La Maison Bleue, 2012a). Cela crée un climat accueillant et facilite le développement d'un lien de confiance. En accord avec le Programme national de Santé publique (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2008b), cette équipe collabore également activement avec les autres organismes et intervenantes de la communauté. Par la diversité et l'organisation interdisciplinaire des services qui y sont offerts, la Maison Bleue crée autour des familles un filet de sécurité qui participe à l'expression de leurs compétences (La Maison Bleue, 2011).

La Maison Bleue est dotée d'une structure administrative et de financement hybride. En effet, elle est d'une part un organisme à but non lucratif indépendant, administré par un conseil d'administration bénévole. Son indépendance lui permet d'être dynamique et innovatrice, et de développer avec plus de souplesse des initiatives complémentaires aux services offerts dans le réseau. Pour combler une partie de ses besoins financiers, la Maison Bleue fait appel à la générosité de donateurs et de partenaires. D'autre part, elle est en étroite collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de la Montagne (CSSS de la Montagne), qui assure la rémunération de ses professionnels (La Maison Bleue, 2011). Ces sources de financement permettent d'offrir gratuitement tous les services de la Maison Bleue aux familles participantes. Le succès et la reconnaissance qu'a connus la Maison Bleue de Côte-des-Neiges depuis sa fondation en 2007 ont permis l'ouverture, en 2011, d'une nouvelle Maison Bleue à Montréal, cette fois-ci dans le Quartier Parc-Extension (La Maison Bleue, 2012b).

### *2.1.1) Les services psychosociaux à La Maison Bleue*

Certaines intervenantes offrent des consultations et des suivis psychosociaux à La Maison Bleue. En travail social, le travail effectué par les intervenantes peut être perçu comme constitué de deux axes complémentaires, soit la réponse immédiate aux besoins urgents et le travail sur les sources de ces besoins.

Le premier axe est constitué de la réponse d'urgence à des besoins d'ordre psychosocial, alimentaire et matériel, par exemple la gestion de crise, le dépannage avec des layettes de bébé et des coupons de nourriture. Cet axe de service comprend l'accompagnement à travers divers systèmes difficilement compréhensibles, particulièrement dans un contexte migratoire, comme le système de protection de la jeunesse, le système entourant l'immigration, et l'accès à différents services sociaux, juridiques et de santé. Cet axe comprend aussi l'accompagnement dans la parentalité et le soutien de couple et le soutien familial (La Maison Bleue, 2012b).

Le deuxième axe est orienté vers les sources de ces besoins. Les travailleuses impliquées sont notamment d'orientation interculturelle, féministe et anti-oppressive. En ce sens, un travail de réflexion et d'action structurelle sur les problématiques auxquelles les familles font face est proposé aux familles, dans une visée transformatrice. Depuis trois ans, un travail visant la collectivisation des problèmes est amorcé avec la travailleuse sociale et la communauté saint-vincentaise notamment. Cette démarche est effectuée de manière à briser l'isolement, à créer des solidarités et à permettre aux familles de développer une compréhension plus large des problématiques qui les touchent, en mettant en exergue diverses composantes culturelles et structurelles à la source des difficultés, des oppressions vécues. Ces démarches sont faites individuellement ou en groupe.

#### *Pertinence du projet à la Maison Bleue*

C'est dans ce deuxième axe de services psychosociaux que s'articule le projet d'intervention objet de cet essai. Visant à pousser plus loin cette démarche et à mettre en action cette vision collective des problèmes rencontrés, il s'inscrit dans la continuité d'une démarche déjà bien amorcée à la Maison Bleue avec les membres de la communauté caribéenne anglophone (et particulièrement saint-vincentaise) de Côte-des-Neiges, tout en étant novateur.

La démarche de soutien à l'action collective proposée dans le cadre de ce projet de stage favorise la solidarisation et le développement du pouvoir d'agir des personnes impliquées, de par le développement d'une vision collective des défis qu'elles vivent, et la recherche et la mise sur pied de solutions collectives pour y faire face. Cela est cohérent avec la mission de la Maison Bleue qui est de briser l'isolement des participantes, de développer leur réseau de soutien, et de tout mettre en place pour favoriser l'expression de leurs forces dans une perspective de périnatalité sociale. En orientant leur projet vers la prévention de la transmission de la violence, le projet d'action collective effectué par et avec les mères et les intervenantes impliquées et leur entourage s'inscrit dans la mission de l'organisme de prévenir les répercussions négatives liées aux situations de vie difficile chez les familles. L'accompagnement offert par les intervenantes participantes et la collaboration établie avec d'autres organismes du quartier pour sa réalisation est effectué dans l'optique adoptée par la Maison Bleue de mettre à la disposition des actrices les ressources nécessaires pour faire jaillir ces forces. Ce projet est rendu possible grâce à la confiance, à la souplesse et à l'ouverture du milieu de stage.

## 2.2) Présentation de la communauté ciblée par ce projet d'intervention

Parmi les personnes qui participent à la vie de la Maison Bleue, nous estimons que le quart environ proviendrait de Saint-Vincent. Tel qu'exprimé plus haut, les familles fréquentant la Maison Bleue ayant émigré de Saint-Vincent vivent des situations singulièrement difficiles. C'est parfois également le cas pour certaines familles qui proviennent plus largement des Caraïbes anglophones. Considérant la complexité de ces situations, ainsi que la difficulté ressentie par les intervenants à les mobiliser, certaines d'entre elles ont été ciblées par la Maison Bleue à l'automne 2012 pour un projet de groupe visant la collectivisation et le développement des habiletés parentales. Les femmes caribéennes anglophones ayant vécu et vivant toujours une combinaison de problématiques complexes similaires à celle présentée dans le chapitre 1 ont été recrutées. Lors de mon arrivée à la Maison Bleue en octobre 2012, les rencontres de groupe débutaient. J'ai eu le privilège d'y être invitée à titre d'observatrice-participante. Ce sont les participantes de ce groupe qui ont été recrutées pour la mise sur pied de l'action collective objet de cet essai.

### 2.3) Présentation du cadre théorique anti-oppressif

Le cadre d'analyse ayant inspiré la démarche d'enquête terrain exposée plus haut et le projet de soutien à l'action collective réalisé à la Maison Bleue dans le cadre de ce stage est le cadre anti-oppressif. Celui-ci propose une lecture structurelle et critique des problématiques. Il s'intéresse aux inégalités, au pouvoir et aux structures sociales, politiques et économiques qui initient, maintiennent et renforcent les oppressions au niveau personnel, culturel et structurel (Dominelli, 2002a, 2004; Mullaly, 2010; Robbins, 2011). Cette section de l'essai expose les postulats de cette approche, le regard qu'elle pose sur les oppressions, leurs manifestations et leurs conséquences, et met de l'avant la pertinence d'utiliser un tel cadre théorique en regard des problématiques ciblées.

La théorie anti-oppressive, ancrée dans une perspective structurelle telle que formulée par Maurice Moreau (Carniol, 1992), repose sur le postulat que la société est composée des groupes ayant des intérêts, des valeurs et des comportements conflictuels et entretenant des relations de pouvoir inégales (Mullaly, 2010). Les différences, réelles ou imaginées, seraient à la base des divisions entre les groupes, ou de la « stratification sociale ». Elles s'opéreraient sur la base d'une variété de marqueurs, comme la couleur de la peau, la culture, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, le statut, etc. (Appleby, 2001). Ces marqueurs agiraient en interaction les uns avec les autres, complexifiant les oppressions (Dominelli, 2002a; McDonald & Coleman, 1999; Strier, 2007)<sup>7</sup>. Sur la base de l'appartenance à un groupe (plutôt que sur la base des mérites personnels), les individus pourraient profiter de privilèges inaccessibles pour les membres d'autres groupes (Ayvazian, 2001; van Wormer, 2004). Ces privilèges seraient pourtant pris pour acquis et souvent invisibles aux yeux de ceux qui en jouissent (Mullaly, 2010). L'accès à ces privilèges par les groupes dominants se ferait au détriment des groupes dominés.

---

<sup>7</sup> Le concept d'intersectionnalité est au cœur des théories anti-oppressives. En effet, l'analyse complexe des processus de marginalisations proposées par les théories intersectionnelles et la lecture structurelle sont partagées par les théories anti-oppressives. Ce qui distingue les théories anti-oppressives repose sur le positionnement clair de ces dernières contre toute forme d'oppression (Moosa-Mitha, 2005).

Les oppressions prendraient différentes formes et agirait à travers différents mécanismes tels l'exploitation, la marginalisation, la perte de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence (Mullaly, 2010). Ces formes de discrimination ouvertes ou cachées, conscientes ou inconscientes, prendraient racine et seraient alimentées et maintenues dans et par trois systèmes interdépendants : les systèmes personnels, culturels et structurels.

Les oppressions se manifesteraient chez les individus (système personnel) par des pensées, des attitudes et des comportements étant issus de préjugés envers un groupe et étant considérés comme normaux puisqu'imbriqués dans des systèmes d'oppression culturels et structurels. Sans cette conjecture, ces pensées, attitudes et comportements seraient décriés (Mullaly, 2010). Certaines violences dans le système personnel étaient rencontrées par les femmes caribéennes. À Saint-Vincent, l'idée que les femmes et les enfants sont des êtres subordonnés peut être liée aux traitements violents qui leur sont réservés. Au Canada, les idées racistes, classistes et sexistes peuvent être associées notamment à des attitudes d'évitement, d'irritation ou d'agressivité, des comportements comme des insultes proférées ou des violences exécutées et de l'exploitation. Une représentation de cette réalité produite par les participantes de l'action collective est présentée à la figure 7.

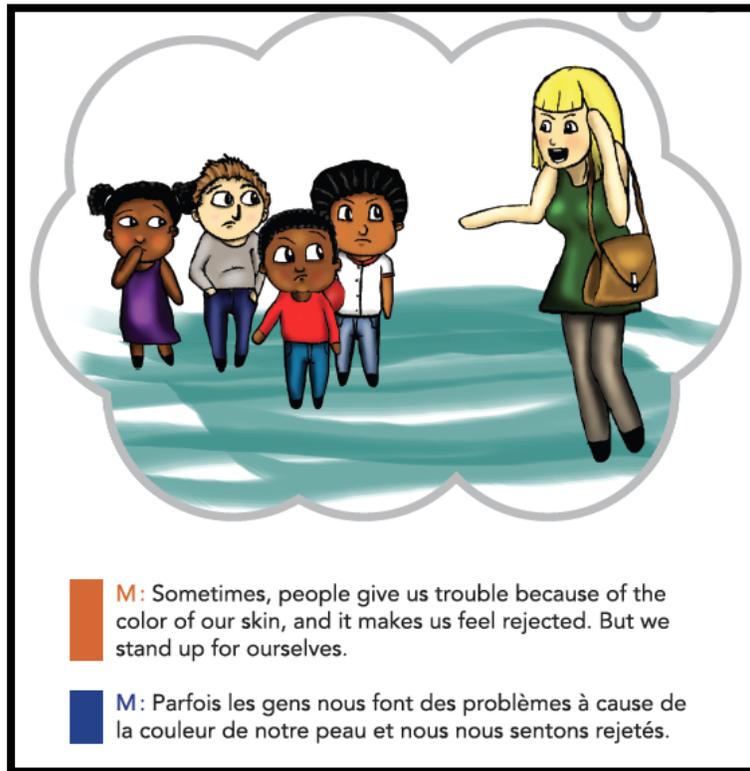
Les oppressions se manifesteraient également dans la culture (système culturel) par « [...]les valeurs, les normes et les manières partagées de voir, de penser et d'agir, ainsi qu'un consensus présumé quant à ce qui est bien et normal, qui, pris ensemble, supportent la croyance en une culture supérieure» (Traduction libre de Mullaly, 2010, p. 63)<sup>8</sup>. De par ce mécanisme, les groupes ayant du pouvoir et des privilèges créent et définissent les catégories marquées positivement ou négativement, érigeant leurs perceptions et leurs expériences comme normalité et comme vérité. Les femmes rencontrées dans le cadre de notre projet ont affirmé connaître des violences culturelles. À Saint-Vincent, l'acceptation générale des violences conjugales et familiales emprisonnerait dans des dynamiques de violence et isolerait les victimes qui tentent d'en sortir. Au Canada, les personnes rencontrées souffriraient de

---

<sup>8</sup> Dans l'ouvrage original, l'auteur écrit : "[...] the values, norms, and shared patterns of seeing, thinking, and acting, along with an assumed consensus about what is right and normal, that taken together endorse the belief in superior culture" (Mullaly, 2010, p.63).

l'invalidation et du dénigrement de leur culture, de leur jugement sur ce qui est bon pour elles et leur famille.

Figure 7 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 11



Les oppressions se manifesteraient finalement dans les structures (système structurel). Le système structurel d'oppression « [...] réfère aux moyens par lesquels l'oppression est institutionnalisé dans la société. Cela consiste en l'ensemble des façons selon lesquelles les institutions sociales, les lois, les politiques publiques, les processus sociaux et les pratiques sociales, ainsi que les systèmes économiques et politiques travaillent de concert, principalement en faveur du groupe dominant et aux dépens des groupes subordonnés.» (Traduction libre de Mullaly, 2010, p. 63)<sup>9</sup>. En effet, ces structures, souvent mises au service

<sup>9</sup> Dans l'ouvrage original, l'auteur écrit : "[...] refers to the means by which oppression is institutionalized in society. It consists of the ways that social institutions, laws, policies, social processes and practices, and economic and political systems all work together primarily in favour of the dominant group at the expense of subordinate groups" (Mullaly, 2010, p.63).

des groupes dominants, favorisent la reproduction de ces dynamiques et leur confèreraient, par leur caractère, une partie de leur légitimité (McLaughlin, 2005; Mullaly, 1993, 2010; Robbins, 2011; van Wormer, 2004). À Saint-Vincent, l'oppression des femmes et des enfants se manifesterait notamment à travers l'impunité judiciaire fréquente de la violence à leur endroit. Au Canada, l'oppression des femmes, des personnes immigrantes ou ayant un statut précaire, des personnes faiblement scolarisées et des personnes pauvres serait notamment révélée par l'accès limité à l'emploi et aux ressources, et à la difficulté d'accès aux services de l'État, liée notamment aux coûts exigés et à leur complexité administrative.

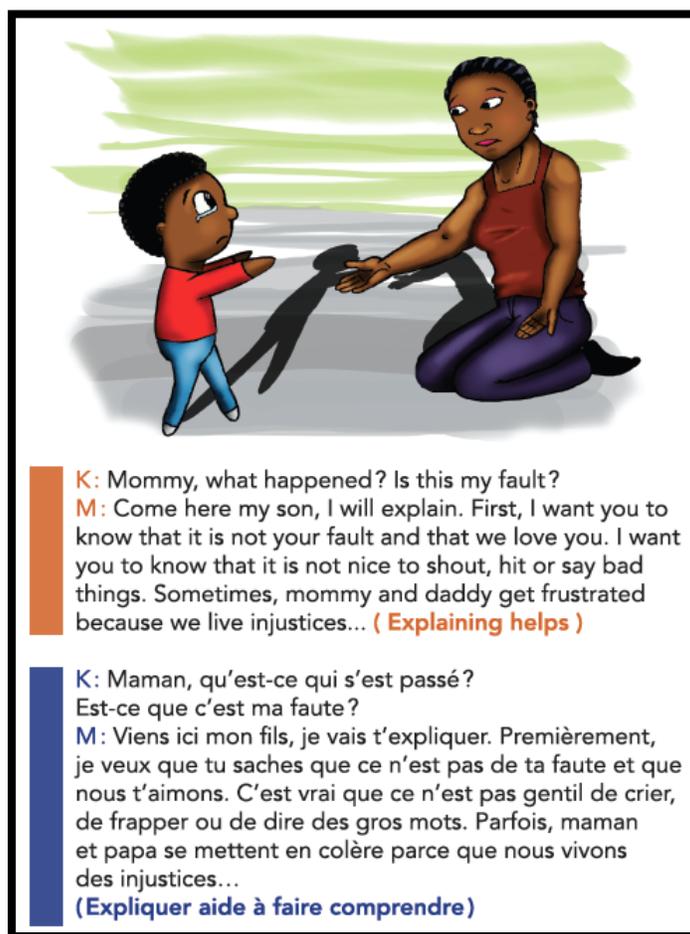
Des conséquences violentes seraient issues de l'intervention de ces trois systèmes interdépendants créant et alimentant la discrimination. En effet, ces conséquences seraient vécues tant au niveau personnel (mutilation, suicide, espérance de vie réduite, faim, etc.), au niveau interpersonnel (violence interpersonnelle telle qu'illustré à la figure 8, viol, exploitation, infection transmise sexuellement ou par le sang, homicide, etc.) qu'au niveau institutionnel (surreprésentation des populations opprimées dans les services à connotation sociale négative et non-volontaires, etc.) (Mullaly, 2010).

L'adoption du cadre théorique anti-oppressif présente l'avantage d'offrir une analyse particulièrement sensible des dynamiques d'oppression et des inégalités qui en découlent sur la base d'une variété de marqueurs. L'utilisation de cette approche a alors semblé particulièrement pertinente pour aborder la complexité des réalités de femmes et de mères monoparentales pauvres non caucasiennes ayant émigré de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et vivant dans Côte-des-Neiges avec un statut précaire.

Ce cadre d'analyse est également intéressant du fait qu'il permet d'aborder de façon globale la réalité à l'étude, ce qui est particulièrement à propos dans l'effort de lutte contre les violences transgénérationnelles (Shrader McMillan & Burton, 2009) et dans le travail avec les réfugiés (Williams & Thompson, 2011). Le cadre d'analyse choisi dépasse l'individualisation des problèmes et met l'emphase sur les structures ou les systèmes dans la société qui créent, alimentent et maintiennent les inégalités (Sakamoto, 2005). Adopter une perspective sociale apparaît nécessaire pour les raisons suivantes :

1) pour contrer la violence, mais particulièrement l'impact de la violence structurelle (...) 2) pour s'ouvrir aux questions éthiques d'une société plurielle et à ses valeurs phares collectives de même qu'à des responsabilités individuelles, 3) pour demeurer ouverts à la solidarité ainsi qu'à l'autonomie et 4) pour maintenir et garantir la cohésion sociale entre les personnes qui vivent, par naissance ou adoption, en terre québécoise (Rojas-Viger, 2008, p. 139).

Figure 8 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 9



De par le rôle qui leur est confié, les intervenantes sociales possèdent un certain pouvoir et peuvent faire partie de structures qui contribuent au maintien du statu quo et à la reproduction de la culture dominante oppressante (Sylvestre, 2012). Il est possible de croire que le fait de mettre en lumière ces dynamiques et mécanismes diminue le risque d'analyser les problématiques de façon à reproduire les oppressions en minimisant leurs impacts. En plaçant

de l'avant une analyse structurelle des problématiques et en offrant une perspective véritablement sociale sur les problèmes sociaux (Millar, 2008), le cadre théorique anti-oppressif présente le potentiel de mener vers une pratique axée sur le changement social (Baines, 2007). Pour ce faire, il est apparu essentiel que ce cadre théorique soit utilisé en articulation avec une approche menant à des actions émancipatrices.

#### 2.4) Présentation des approches d'intervention utilisées

Dans le but de mettre sur pied un projet axé vers le changement social, l'approche anti-oppressive a été sélectionnée. Au cours de la démarche d'intervention, l'approche narrative s'est imposée comme seconde approche pour soutenir les participantes dans la démarche d'action collective qu'elles ont choisi d'investir. Cette section présente ces deux approches et la justification de leur utilisation dans le présent projet de stage.

##### 2.4.1) *Présentation de l'approche anti-oppressive et justification de son utilisation*

L'approche présentant le potentiel de mener à des actions émancipatrices sélectionnée était l'approche anti-oppressive. Fortement ancrée dans des valeurs d'égalité et de justice sociale, la pratique anti-oppressive vise l'*empowerment*<sup>10</sup> des communautés, des groupes et des personnes et la réduction ou l'abolition des inégalités sociales et structurelles qui les affligent (Bellemare, 2004; Dominelli, 1996, 2002a).

L'oppression fait porter à des individus l'odieuse de leur condition, pourtant issue de problématiques politiques et sociales. En affirmant une oppression non basée sur la compétence ou le mérite, mais plutôt sur la structure sociale, le cadre anti-oppressif ouvre à la reconnaissance des compétences des personnes opprimées (Dominelli, 2002a). Une intervenante ne peut affranchir une personne des oppressions qu'elle vit, cependant, elle peut être facilitatrice dans ses revendications pour l'accès à l'égalité. Pour ce faire, la pratique de l'intervention prend racine dans les ressources internes et culturelles des individus et des groupes participants (van Wormer, 2004, voir aussi Freire, 1974 pour un approfondissement

---

<sup>10</sup> Tel que mentionné par Ninacs (2008, p.14) « [...] le terme *empowerment* désigne une succession d'étapes par lesquelles un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome».

de ces notions). Sans nier les limites des personnes et des groupes, leurs forces doivent être au centre de l'intervention anti-oppressive (Dominelli, 2004). Selon Dominelli (2002a), ce type d'intervention est particulièrement pertinent pour des populations étiquetées comme vulnérables ou marginalisées. Le choix de cette approche apparaissait judicieux dans le cas présent, considérant le fait que la population participant à ce projet était considérée comme porteuse de telles étiquettes.

Pour agir l'approche anti-oppressive, la travailleuse sociale doit faire preuve d'une approche réflexive (Dominelli, 2004). Elle doit réfléchir à sa propre pratique de manière à se décentrer de sa perspective culturelle personnelle pour tenter d'arriver à une véritable compréhension des schèmes de l'autre, et ainsi mettre « fin aux situations d'incompréhension, fondées sur l'hégémonie culturelle des intervenants occidentaux » (Cognet & Verghnes, 2001, p. 9). C'est dans la perspective de développer des outils permettant de mettre en action ce principe de décentration culturelle que la démarche d'enquête terrain a été entreprise comme première étape de développement de projet.

Dans le même ordre d'idée, le travail anti-oppressif est enraciné dans la perception qu'ont les personnes et les groupes de leur vécu, des besoins qu'ils identifient (Dominelli, 1996). C'est dans la perspective de placer les principales personnes concernées au cœur de la définition de leur situation et des actions à mettre en place pour la faciliter<sup>11</sup> que la démarche d'enquête terrain et la démarche collective objet de cet essai ont été réalisées.

### *Agir sur les trois systèmes d'oppression*

Les problématiques visées par le travail social impliquent plusieurs niveaux auxquels il est nécessaire de s'intéresser et sur lesquels il est nécessaire d'agir (Gil, 1998; Moane, 2011; Strier, 2007; Thompson, 2002). Bob Mullaly (2010), réaffirme l'importance d'agir à la fois sur les systèmes individuel, culturel et structurel dans l'exercice du travail social anti-oppressif.

---

<sup>11</sup> Le travail social anti-oppressif privilégie les échanges horizontaux. Pour tendre vers ce type de rapports, l'intervenante doit tenter de réduire la distance sociale qui la ou le sépare de la personne aidée. Pour ce faire, il est recommandé notamment d'expliquer clairement son rôle et ses limites, ainsi que ceux de l'institution qu'elle ou il représente et d'utiliser un langage accessible (Bellemare, 2004; Dominelli, 2002a, 2004). Ces principes ont été utilisés dans les schémas de rencontres individuelles lors de l'enquête terrain et se sont poursuivis dans le développement de et la mise en action du projet d'action collective.

Pour toucher le système individuel, l'approche anti-oppressive suggère d'orienter ses interventions

[...] de façon à ce que des liens soient établis : (1) entre les problèmes personnels et leurs causes structurelles; (2) entre les intuitions thérapeutiques et les actions conscientes qui permettent aux personnes opprimées de changer la façon dont ils et elles se voient peut-être comme des êtres inférieurs; et (3) entre la frustration de se voir privé de droits individuels fondamentaux et l'action collective requise pour accéder à ces droits (Traduction libre : Mullaly, 2010, p. 223)<sup>12</sup>.

Étant donné l'importance de la collectivisation dans l'approche anti-oppressive avec les individus, le travail de groupe est recommandé (Mullaly, 2010). Dans le cadre du présent projet, l'approche anti-oppressive est apparue appropriée considérant la situation d'oppression du groupe rencontré, qui semblait internalisée dans plusieurs cas, et le sentiment d'impuissance généralisé à son égard. S'inscrivant dans cette approche, le projet proposé mettait de l'avant de tels liens entre le personnel et le politique. Par les activités effectuées en groupe, la démarche effectuée tendait vers un certain équilibre entre la place du soutien et de la colère, et celle de la mise en action collective.

L'approche anti-oppressive prône une vision de la culture comme étant le produit d'une interaction entre les consommateurs, les producteurs et les distributeurs de culture (Parazelli, 2008). En ce sens, le consommateur est un acteur de la culture. L'intervention peut s'effectuer à travers la dénonciation de formes d'oppression culturelle. Elle peut également être la célébration et le développement d'une image positive des cultures alternatives (Dominelli, 2004; Mullaly, 2010). Elle peut être notamment la mise sur la place publique de modèles positifs, le développement d'un discours alternatif, etc. Toute une gamme de moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression peut être utilisée (pour en savoir plus, voir Lavoie, Panet-Raymond, & Kruzynski, 2011). Considérant l'image négative et l'absence de leader positif de la communauté saint-vincentaise rapportées par les personnes interviewées dans la communauté et à l'extérieur de la communauté, il apparaissait pertinent d'utiliser cette

---

<sup>12</sup>

Dans l'ouvrage original, l'auteur écrit : “ [...] in such way that links are made : (1) between personal problems and their structural causes; (2) between therapeutic insights and conscious deeds that enable oppressed persons to change the view they might have of themselves as inferior beings; and (3) between the frustration of being denied basic individual rights and the collective action needed to attain these rights” (Mullaly, 2010, p.223).

approche avec ce groupe. Dans le cadre de ce projet, les participantes se positionnaient comme actrices de la culture en développant et en favorisant l'accessibilité de messages alternatifs sur les groupes auxquels elles appartiennent. L'action de création et de diffusion par les participantes a agi sur le système culturel d'oppression.

Au niveau structurel, l'approche anti-oppressive propose de privilégier l'auto-organisation des groupes opprimés de manière à ce que les personnes appartenant à ces groupes puissent faire une démarche collective réflexive concernant leur situation sociale, leurs intérêts et leurs besoins (Mullaly, 2010; René, Laurin, & Dallaire, 2009). Cette démarche permettrait une plateforme pour les revendications sociales et la (re)prise de pouvoir (*empowerment*), notamment par la médiation et la défense de droits (Loock, 2011; van Wormer, 2004). Une personne peut vivre de l'oppression sur la base d'une variété de marqueurs. Pour trouver des alliés et créer des partenariats, et ainsi augmenter le poids des actions et provoquer des changements dans des systèmes plus larges, il apparaissait pertinent de l'utiliser (Mullaly, 2010; van Wormer, 2004). Par exemple, les Caribéennes mobilisées dans le cadre de ce projet étaient à la fois femmes, Noires, et mères monoparentales. De manière à donner une portée plus large au message qu'elles ont développé et à tendre vers des changements structurels, des organisations visant des personnes portant l'une ou l'autre de ces caractéristiques ont été sollicitées pour contribuer ou appuyer le projet et des alliances ont été formées avec celles-ci.

#### *2.4.2) Présentation de l'approche narrative et justification de son utilisation*

Dans le cadre du projet d'action collective réalisé, les participantes ont choisi de prendre la parole par le récit pour lutter contre les oppressions, les injustices et les violences. Dans la littérature, l'utilisation du récit en intervention et en action collective s'effectue souvent de pair avec une approche narrative, comme c'était le cas dans le présent projet. Les prochains paragraphes sont consacrés à la présentation de cette approche. La perception des personnes et des récits y est présentée. Par la suite, une brève introduction au processus créatif est exposée, suivie des avantages et des limites de son utilisation et des outils créatifs qu'elle propose.

L'approche narrative reconnaît l'expertise des personnes, des groupes et des communautés sur leur vie. Elle reconnaît plus largement le fait qu'elles possèdent des forces (dont cette

expertise) et qu'elles les utilisent pour réduire l'impact qu'ont sur elles les difficultés vécues (Denborough, 2008; Morgan, 2000). En outre, l'approche narrative conçoit les histoires comme le reflet et la source de leurs auteures (individuels et collectifs) (Schank & Berman, 2002). En ce sens, l'utilisation du récit et des moyens créatifs en intervention aurait généralement un objectif double. Le récit, comme les autres médiums d'expression culturelle, serait d'une part le reflet de son ou ses auteure(s), un outil pour faire sens, en permettant de se réapproprier un espace de parole. D'autre part, il serait un outil de transformation, la source de changements individuels et collectifs par la création et la diffusion (Pittet, 2011).

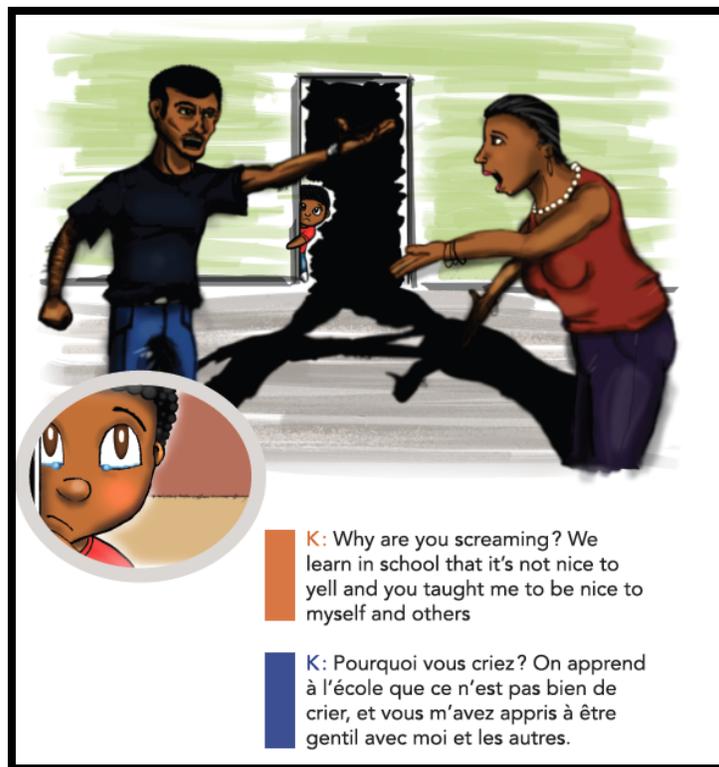
Pour cela, l'approche narrative utilise la réécriture et la réexploration des histoires en fonction des valeurs, des aspirations et des convictions actuelles des auteures (Dameron & Blanc-Sahnoun, 2009). Pour stimuler cette démarche, les intervenantes utilisent un leadership souple, sans imposer un style ou une méthode rigide (Montgomery & Lamothe-Lachaine, 2012). Selon Lamoureux (2010), dans les pratiques artistiques communautaires, l'intervenante doit être ouverte à l'*indéterminisme*. Pour favoriser l'engagement de la communauté dans cette démarche, celle-ci doit être en phase avec ses besoins et ses préoccupations (Rouxel, 2011). Elle doit également être soutenue par l'institution à l'intérieur de laquelle elle s'articule (Rouxel, 2011).

Lemelin (2012) met au jour l'importance d'avoir du temps pour passer à travers le processus d'intervention dite artistique. Plusieurs médiums et supports peuvent être utilisés pour stimuler le travail de création (Montgomery & Lamothe-Lachaine, 2012; Vatz Laaroussi, 2008). Le processus créatif menant à l'élaboration d'une narration nécessite d'abord une phase d'exploration de ce médium, sans attentes d'un résultat précis. À partir de cette exploration, les auteures pourront réaliser une composition (Lee, 2008). Stimulé par les intervenantes (Roscoe & Madoc-Jones, 2009) et à travers et à partir de ce jeu de composition, le récit est travaillé et réfléchi de façon critique, est réévalué et revisité de manière à co-construire à une nouvelle proposition artistique. Cette co(re)construction vise la mise au jour des forces et des stratégies de survie utilisées, la mise en valeur de nouveaux modes d'action et la projection dans l'avenir (Roscoe, Carson, & Madoc-Jones, 2011). Une fois cette étape réalisée, les

interventions utilisant des moyens créatifs peuvent poursuivre le processus vers une diffusion des œuvres produites et la visibilité de ces nouvelles interprétations.

Lorsque le récit est travaillé avec des personnes ayant vécu ou vivant des événements difficiles, il en ressort souvent dans un premier temps la ventilation d'éléments d'une grande lourdeur (Gunaratnam, 2011; Vatz Laaroussi, 2008). Il est possible d'observer ce phénomène à la figure 9 réalisée par les participantes. Les outils créatifs apparaissent particulièrement pertinents pour travailler avec des émotions difficiles, les valeurs, les relations complexes, les sens des expériences, etc. (Hinyard & Kreuter, 2007). En effet, les outils créatifs facilitent la prise de parole par l'utilisation de modes d'expression différents, souvent moins confrontants (Lalonde, 2009; Lemelin, 2012). Ils permettraient également de rejoindre des personnes moins portées vers le travail thérapeutique « en faisant appel à d'autres identités que celles qui réfèrent à leurs manques » (Lemelin, 2012, p. 19). Le travail créatif est lui-même valorisant (Lalonde, 2009).

Figure 9 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada*, page 6



L'usage de cette approche apparaît particulièrement pertinent avec des personnes, des groupes et des communautés marginalisées, immigrantes et réfugiées (Hansen, 2012; Tremblay, 2011; Vatz Laaroussi, 2008; Wingard & Lester, 2001). Le travail du récit avec ces populations permettrait de réintroduire la continuité et le sens dans l'histoire (Montgomery & Lamothe-Lachaine, 2012). Pour les personnes immigrantes et réfugiées, le récit du parcours migratoire est souvent « une valeur fondamentale » que l'on désire transmettre en héritage à ses enfants (Vatz Laaroussi, 2008, p. 32). De même, selon Hinyard et Kreuter (2007), le récit serait une stratégie de transmission de l'histoire, de survies et de valorisation inscrite dans les communautés Noires Américaine. L'héritage et l'histoire des participantes confirmaient la pertinence de l'utilisation de ce moyen.

Le travail narratif collectif serait particulièrement facilitant pour l'élaboration de liens entre les histoires individuelles et collectives. Il offre un espace de développement et de légitimation de discours alternatifs, ce qui vise et permet de sortir de la honte, du blâme et de l'internalisation des oppressions (Blackburn, 2010; Hansen, 2012), de mettre une distance entre soi et la difficulté rencontrée (Morgan, 2002; Roscoe & Madoc-Jones, 2009) et la ré-appropriation d'un espace politique (Montgomery & Lamothe-Lachaine, 2012; Vatz Laaroussi, 2008). Combiné à la production artistique et à la diffusion, cet outil présenterait un moyen pour les créatrices de s'inscrire dans l'espace social (Pittet, 2011). La démarche collective de création permettrait également l'émergence de solidarités entre les personnes impliquées. De plus, elle favoriserait l'émergence de solidarités ces dernières et la communauté plus large, notamment dans le processus menant à la diffusion et la diffusion elle-même (Tremblay, 2010; Vatz Laaroussi, 2008).

Malgré ses potentiels intéressants pour travailler des enjeux complexes avec des populations marginalisées et migrantes, et les avantages présentés par le travail collectif y faisant appel, l'approche narrative et l'utilisation d'outils créatifs comportent certaines limites, notamment rapportées par Lemelin (2012). Premièrement, la diffusion des œuvres créées (narratives ou non) peut poser un problème relatif à la confidentialité en donnant à voir au monde des aspects qui peuvent être intimes de la vie ou exposer leurs auteurs à de mauvaises interprétations de leur production. Si la diffusion est mal ou trop peu organisée, les participantes risquent de ne

pas avoir accès à la visibilité escomptée. La reconnaissance et la valorisation qu'il est possible d'en tirer s'avèrent donc limitées. Il se peut également que les œuvres n'aient pas l'impact escompté en terme de changement social et politique, ce qui présenterait le risque de démobiliser les participantes, notamment dans les projets qui ont une vocation transformatrice. En ce sens, il apparaît important de rester prudent relativement aux résultats escomptés.

À l'aide de cette approche, les participantes ont pris la parole et ont exploré, élaboré et proposé collectivement une vision, une version de leur cheminement, de leur récit. Considérant qu'elles sont les mieux placées pour exprimer leurs contextes de vie difficile, leur expérience de la famille, leurs stratégies d'adaptation au contexte canado-caribéen, et leurs désirs pour l'avenir, et considérant que de mettre au jour leur perspective de leur situation présente un potentiel émancipateur, le choix effectué en groupe de s'investir dans le récit a semblé judicieux.

## 2.5) Un projet d'organisation communautaire en soutien à l'action collective

Tel que mentionné plus haut, l'approche anti-oppressive propose d'opter pour une méthodologie d'intervention collective pour mettre en place des actions émancipatrices. C'est collectivement que le groupe participant a élaboré le projet de livre et créé son histoire. Le projet d'intervention objet de cet essai s'est inscrit dans une méthodologie d'organisation communautaire en soutien à l'action collective. La prochaine section vise à présenter cette méthodologie. Dans un premier temps, la distinction et les liens entre action collective et organisation communautaire sont explicités. Dans un deuxième temps, certains enjeux entourant l'utilisation de cette méthodologie dans le contexte actuel et avec la population ciblée sont exposés.

### 2.5.1) *Action collective et organisation communautaire*

L'action collective vise à répondre à des problèmes collectifs et structurels de manière collective. Les problématiques visées peuvent être aussi diversifiées que la lutte contre la discrimination et l'exclusion (Campanile, 2007), la prévention des violences conjugales et familiales, de la pauvreté et de leurs conséquences (Pennell & Kim, 2010; Shrader McMillan & Burton, 2009), etc. L'action collective favorise une véritable perspective sociale des

problèmes sociaux (Bueno & Portal, 2011; Dubasque, 2009; Dubasque & Bouquet, 2010; Dumoulin & Delaval, 2009). Elle valorise une prise en compte globale des forces qui s'articulent dans la situation sociale observée et cherche à créer un « mieux-vivre partagé » (Dumoulin & Delaval, 2009, p. 11) par la prise en compte des intérêts collectifs et par les actions visant à transformer les milieux et les structures sociales problématiques (Bueno & Portal, 2011). Elle focalise son intervention sur l'environnement, les milieux et les conditions de vie des personnes (Dumoulin & Delaval, 2009; Guay, 1996). Elle est pratiquée par des groupes d'individus, des associations et des collectivités (Comeau, Duperré, Hurtubise, Mercier, & Turcotte, 2008). Une grande variété de moyens et de techniques sont utilisés en action collective, passant du partage d'informations et de la sensibilisation par le conte pour enfants, à la mise sur pied d'activités d'intervention théâtrale (Lavoie & Panet-Raymond, 2008b), à la mobilisation de ressources et au développement d'institutions et de politiques (Mwangi & Markelova, 2009). Cette grande richesse et diversité complexifient la conceptualisation de l'action collective (Poteete & Ostrom, 2004). Cela dit, ce type de processus est reconnu formellement comme apportant « une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec » (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2001, p. 1). L'action collective est considérée comme le moteur du changement et du développement social en organisation communautaire.

L'organisation communautaire est pratiquée au Québec depuis plus de 50 ans et est aujourd'hui reconnue comme une méthode en travail social (Bourque, 2012; Comeau & Saint-Onge, 2008). Elle s'exerce en soutien à l'action collective, et tente d'influencer le changement social et de favoriser le développement des communautés par le soutien professionnel au démarrage, à la structuration, à l'animation et à l'évaluation de telles actions (Bouquet & Dubasque, 2011; Bourque, 2012; Bourque & Lachapelle, 2010; Campanile, 2007; Duval, Filion, & Fournier, 2011; Favreau & Larose, 2007). Cette méthode d'intervention embrasse la vision structurelle de l'action collective. Elle prend comme point de départ la compétence et le savoir-faire des personnes qui vivent les problématiques visées, et ce, dans l'identification de leurs problèmes, la création et la mise sur pied de solutions, et dans l'évaluation des impacts de ces dernières (Bueno & Portal, 2011; Dubasque & Bouquet, 2010). L'organisation communautaire s'exerce ainsi en partenariat entre les personnes directement touchées par la

problématique et les intervenantes sociales interpellées. Ces dernières peuvent appartenir ou non à une structure formelle.

Selon Bourque (2012) et Comeau (2007), il existe quatre approches stratégiques ou modèles en organisation communautaire, soit l'action sociale ou sociopolitique, l'approche socio-institutionnelle, le développement local et l'approche sociocommunautaire. Le présent projet se situe dans une approche sociocommunautaire. Cette approche :

[...] cherche à renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité en redonnant aux personnes du contrôle sur leur environnement immédiat. Elle repose sur la continuité d'intervention depuis le renforcement des compétences personnelles jusqu'à l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de services de proximité et de réseaux d'appartenance. L'intervention communautaire y soutient le développement de services et d'activités d'entraide, l'appropriation du pouvoir d'agir — *empowerment* — individuel et collectif, ainsi que la prise de parole citoyenne (Bourque, 2012, p. 44).

#### *2.5.2) Enjeux entourant la démarche d'organisation communautaire*

La méthodologie d'intervention qui a été choisie pour ce projet, visant la stimulation et le soutien du développement de l'action collective pour lutter contre les violences structurelles, présente à la fois des avantages et des inconvénients. Des enjeux concernant la durée, la mobilisation, les buts, et la composition des groupes qui découlent de l'utilisation de cette méthodologie sont discutés dans les prochains paragraphes.

##### *La durée*

L'organisation communautaire en soutien à l'action collective favorise l'auto-organisation des groupes opprimés et des communautés, et s'inscrit dans des logiques d'*empowerment* collectif (Mullaly, 2010; René et coll., 2009). Le fait d'être centré sur la communauté et de viser des objectifs structurels dans l'intervention est important (Lachapelle, Bourque, Foisy, & Sénéchal, 2009). Cependant, il est nécessaire de noter que le cheminement menant à l'atteinte de tels changements (Dumoulin & Delaval, 2009), comme celui menant à la diminution des violences transgénérationnelles (Shrader McMillan & Burton, 2009), est souvent long et sinueux.

Dans le contexte actuel de compressions dans les services sociaux et de course au financement, une forte pression est posée sur les organismes et les travailleuses pour produire des interventions dites « performantes », c'est-à-dire qui offrent des réponses rapides et chiffrées. Ce contexte freine l'émergence de ce type de démarche (Bouquet & Dubasque, 2011; Ravensbergen & VanderPlaat, 2009). En effet, l'adoption de cette méthodologie pourrait avoir pour conséquence une offre limitée de réponses immédiates aux problèmes qui affectent les personnes, les groupes et les communautés (Bueno & Portal, 2011; Danso, 2009; Sakamoto, 2005). Dans un contexte de besoins urgents, la tentation est forte d'investir l'énergie et l'intervention à la réponse aux conséquences du contexte plutôt qu'au contexte lui-même, ce qui peut s'avérer plus couteux à long terme. Dans le cadre du projet, la structure souple de la Maison Bleue, l'adhésion à une lecture structurelle et la confiance placée par la direction en ses intervenantes ont permis de trouver un équilibre entre ces deux tendances et de se consacrer à ce travail sans obstacle important sur le plan organisationnel.

### *La mobilisation*

La désillusion et la désaffiliation associées à la pauvreté et à une histoire de vie difficile (Ravensbergen & VanderPlaat, 2009), ainsi que l'internalisation de l'oppression et la résignation, sont des obstacles à la mobilisation (Duval et coll., 2011)<sup>13</sup>. Pour que cette indignation fleurisse, elle doit être soutenue et encouragée (Duval et coll., 2011). La population visée dans le cadre du projet de stage subsistait dans des contextes de vie complexes et difficiles. En ce sens, il est apparu indiqué d'entreprendre ce type d'action. En mettant les forces des participantes au cœur de la démarche, les oppressions vécues jour après jour et les messages qu'elles véhiculent ont été contredits.

L'organisation communautaire en soutien à l'action collective vise notamment la consolidation des capacités collectives à identifier des problèmes collectifs et structurels allant à l'encontre des intérêts et des besoins des participantes (Abrams et coll., 2007). Dans le cadre du présent projet, la co-construction des problématiques et des réponses à y apporter a été

---

<sup>13</sup> Selon Duval et ses associées, « l'indignation n'est pas réservée aux gens qui ont satisfait tous leurs besoins, au contraire, pas plus que l'exercice du politique n'est réservé à une élite, à une « avant-garde éclairée » (2011, p. 35)

privilegiée pour susciter l'adéquation de celles-ci aux besoins et aux aspirations des Saint-vincentaises et des Caribéennes anglophones fréquentant la Maison Bleue.

La méthodologie d'organisation communautaire en soutien à l'action collective favorise la participation et l'appropriation de l'intervention par les personnes visées (Hamamoto, Derauf, & Yoshimura, 2009). Ce processus stimule l'émergence d'une indignation créatrice favorisant la mobilisation, le passage à l'action et la visibilisation des enjeux ciblés. L'action collective, c'est l'utilisation de la colère « vers l'extérieur », de façon créative (Shragge, 2006). Les participantes du projet ayant affirmé vivre énormément de colère et avoir envie de l'extérioriser, le travail d'action collective est donc apparu pertinent.

#### *Les buts*

L'action collective et les projets d'organisation communautaires visant leur soutien présentent des buts et un potentiel riche. Premièrement, en canalisant les forces des personnes concernées autour des problématiques visées, l'action collective et coopérative peut favoriser l'épanouissement et l'*empowerment* des communautés et de leurs membres et protéger ceux-ci des effets pervers de l'environnement (Jicha, Thompson, & May, 2011; Mwangi & Markelova, 2009). Cela est apparu particulièrement pertinent dans le cadre de la réalisation d'un projet à La Maison Bleue, puisque l'organisme cherche précisément à protéger les enfants et les familles de ces effets pervers.

Deuxièmement, le travail d'action collective valorise le savoir des personnes (Cloutier, 2011) et influence positivement l'estime personnelle (Abrams et coll., 2007) en prenant comme point d'ancrage les outils et les ressources des participantes (Collie, Liu, Podsiadlowski, & Kindon, 2009; Williams & Thompson, 2011). La participation à un projet d'action collective est valorisée sur le plan social et peut favoriser la confiance en soi et le développement du leadership (Desai & Joshic, 2011; Lamoureux, 2007). Ces effets du processus sont apparus pertinents dans cette communauté marquée d'étiquette à connotation négative et en mal de modèles inspirants.

Troisièmement, l'action collective favorise le renforcement des solidarités, l'intégration et l'émancipation (Dumoulin & Delaval, 2009; Segal, 2012). L'un des défis éthiques en service

social identifié par Lamoureux (2003) est de permettre un accompagnement qui favorise l'intégration sociale dans le respect de la différence. À travers l'action collective proposée, ce défi est relevé et l'isolement que les participantes vivent est brisé par le renforcement des liens des membres de la communauté et des liens entre les communautés elles-mêmes. L'accessibilité des services existants ou nouveaux peut être renforcée par les projets d'action collective (Campanile, 2007; Desai & Joshic, 2011; Williams & Thompson, 2011). Dans le cadre du projet, un tel renforcement de l'accessibilité était nécessaire considérant les difficultés y étant liées nommées au chapitre 1.

Quatrièmement, le soutien à l'action collective présente le potentiel de produire un travail dans le respect des différences. Elle laisse une grande place à la créativité et peut être une source d'expérimentation et d'apprentissage très intéressante (Lavoie & Panet-Raymond, 2008b; Pennell & Kim, 2010). Orientée avec souplesse, cette démarche peut faire émerger un projet novateur qui ressemble et qui correspond aux participantes (Nation, Bess, Voight, Perkins, & Juarez, 2011), tout en apportant une contribution significative à la revalorisation du groupe qui le porte (Morin & Rochefort, 1998) et à la diminution de la violence dans et à l'endroit de la communauté à laquelle il identifie appartenir. Le projet présenté plus bas tendait vers cet idéal, de qui réaffirme la pertinence de l'utilisation de cette méthodologie.

### *Composition des groupes*

Pour mettre en action ces potentiels, il semble judicieux de stimuler la création d'un groupe sur la base d'une identité, d'un territoire ou d'un intérêt (Duval et coll., 2011; Nation et coll., 2011). Il demeure cependant nécessaire d'être conscient que le fait de créer un groupe sur la base d'un marqueur négatif, ou sur un ensemble d'expériences ou de marqueurs trop vaste peut être démobilisant et défavorable au développement du sentiment d'appartenance (Ravensbergen & VanderPlaat, 2009). Chercher à stimuler la mise sur pied d'une action collective sur la base d'un parcours et d'une origine similaire, et de l'expérience récente de la parentalité est alors apparu comme rassembleur.

Il demeure toutefois important de rester prudent : en favorisant la revendication de la différence d'un groupe, cette démarche peut limiter la reconnaissance des différences entre les

individus appartenant à ce même groupe. Il est également nécessaire de rester sensible au caractère contextuel de l'identité (Dominelli, 2002b). Dominelli (2002b) propose que l'identité individuelle soit complexe et que différents contextes puissent en faire ressortir différents aspects. En effectuant des revendications sur la base d'une identité uniquement, ou d'un aspect de l'identité, il est possible de s'écarter de la reconnaissance de la personne à part entière, ce qui peut constituer une limite de l'intervention. Manifestant une sensibilité à cette limite potentielle, l'outil développé offre un regard sur un ensemble de marqueurs composant l'identité des participantes.

En somme, l'action collective, et l'organisation communautaire en soutien à l'action collective, malgré les obstacles envisagés, présentaient des potentiels intéressants. Considérant la volonté des participantes de s'engager dans un tel projet, c'est cette voie qui a été privilégiée.

## 2.6) Présentation de la démarche d'intervention

Lors de mon arrivée dans le milieu de stage en octobre 2012, la Maison Bleue accueillait parmi sa clientèle des familles en provenance de Saint-Vincent et travaillait avec elles depuis trois ans environ. Cette collaboration a mené à la création de liens de confiance. Le travail individuel et de groupe effectué a permis de mettre au jour des similitudes importantes dans les histoires et les situations de vie des familles membres de cette communauté. J'ai donc été présentée à cette communauté dans ce contexte relationnel, et à ce stade de l'intervention. Dans un premier temps, d'octobre à décembre 2012, j'ai effectué une préparation relative aux connaissances et la démarche d'enquête terrain exposée plus haut. Parallèlement à cette démarche, j'ai été invitée comme observatrice-participante au groupe *L'art d'être parent*, animé par une travailleuse sociale et un éducateur spécialisé<sup>14</sup>. Ce groupe s'est orienté vers

---

<sup>14</sup> Dans le cadre du stage, un volumineux cahier d'outil témoignant de la démarche du groupe *L'art d'être parent* et du groupe d'action collective intitulé « Reconnaissance et prise de parole : Une démarche collective anti-oppressive axée sur les forces Recueil d'outils du groupe parent 2012-2013 », développé par Anne-Marie Bellemare, Florence Godmaire-Duhaime et Alan Behary-Laul-Sirder, a été rédigé par Florence Godmaire-Duhaime. Un bottin des ressources utilisées dans le cadre de ce projet a également été rédigé. Cette démarche avait pour but de favoriser la reproduction de ce projet. Pour des raisons de confidentialité ce cahier et ce bottin n'a été remis qu'au milieu de stage.

une démarche de collectivisation des défis rencontrés par des Caribéennes anglophones de la Maison Bleue. Dans un deuxième temps, de janvier à mai 2013, à l'aide des deux intervenantes nommées précédemment, et en continuité du groupe *L'art d'être parent*, j'ai accompagné la mise sur pied et la mise en action d'un projet d'action collective. Les activités liées à chacune de ces étapes sont rapportées dans les prochaines sections.

### *2.6.1) Préparation relative aux connaissances*

Dans le processus de préparation relative aux connaissances, trois buts principaux ont été visés, soit : le développement de connaissances pratiques et théoriques sur le cadre d'analyse et l'approche anti-oppressive et la méthodologie de l'action collective; le développement de connaissances du milieu; et le développement de connaissances de la communauté. Cette démarche est explicitée dans les prochains paragraphes.

Pour développer des connaissances pratiques et théoriques sur le cadre d'analyse et l'approche anti-oppressive et la méthodologie de l'action collective, l'exploration de la littérature concernant ces trois sujets a été effectuée. De plus, l'implication dans des projets et l'observation d'interventions inspirées par ces perspectives m'ont permis de développer des connaissances pratiques et théoriques de ces types d'analyse, d'approche et d'intervention. Un travail important de réflexion et de déconstruction de mon identité et de mes privilèges en tant qu'intervenante blanche, citoyenne canadienne de naissance, scolarisée, issue de la classe moyenne, francophone, sans enfants, riche d'un réseau social étoffé, mais peu diversifié en terme de profil socio-économique, etc. a également été effectué et alimenté à l'aide de supervisions cliniques, de lectures et d'échanges avec les participantes.

Pour développer des connaissances et des liens avec le milieu, diverses actions ont été effectuées. Une présence soutenue dans l'organisme accueillant le stage, à des moments stratégiques comme lors de réunions cliniques et administratives, lors d'interventions de groupe et lors d'activités spéciales a été maintenue, tout comme une position d'ouverture aux besoins ponctuels de la Maison Bleue, de manière à bien saisir les enjeux relatifs à l'organisation et à intégrer son fonctionnement. Une étude sommaire des politiques et des lois pertinentes a été réalisée, de même que la consultation de projets en lien avec la Maison Bleue.

Bien entendu, le point de vue d'usagers de la Maison Bleue a été recherché de manière à dresser un portrait plus global. En plus de ces démarches, pour bien comprendre l'environnement entourant et soutenant les familles issues des Caraïbes anglophones de Côte-des-Neiges, plusieurs organismes qu'elles fréquentent ou pourraient fréquenter dans le quartier ont été visités. C'est dans le cadre de ces visites que les rencontres avec les intervenantes d'organisations partenaires ayant mené à l'élaboration de la problématique du point de vue des intervenantes ont été effectuées (voir partie 1.6 du présent essai). Ces entretiens ont également permis d'obtenir la perspective d'intervenantes sur la communauté ciblée.

Pour développer des connaissances relatives à la communauté, plusieurs actions ont été réalisées. L'une des activités centrales à la réalisation de ce but a été la tenue des entretiens avec des Saint-Vincentaises ayant mené à l'élaboration du portrait de la communauté présenté au chapitre 1. Notons que ces rencontres avec des professionnelles et avec des Saint-Vincentaises, en plus de permettre une préparation relative aux connaissances, ont permis le développement de liens avec plusieurs actrices. Des médias locaux ont également été consultés, de même que le *Cartable de documentation national* relatif à Saint-Vincent tenu par la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada* (2012)<sup>15</sup>. C'est également dans le cadre du développement des connaissances relatives à cette communauté que j'ai été invitée à participer au groupe formé de Saint-Vincentaises et de Caribéenne anglophones *L'art d'être parent*.

#### *2.6.2) L'art d'être parent, un groupe orienté vers la collectivisation, une base pour le projet d'action collective*

Comme mentionné précédemment, l'expérience des intervenantes de la Maison Bleue avec les Saint-Vincentaises leur a permis de constater que ces personnes vivent une variété d'oppressions écrasantes, qui rendent difficile leur exercice du rôle de parent. Considérant que l'une des missions de la Maison Bleue est d'aider les parents à offrir à leurs enfants le meilleur environnement possible, un groupe composé de Caribéennes anglophones (dont une majorité

---

<sup>15</sup> Le *Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne, Caribéenne et Afro-canadienne* (CIDIHCA) a également été consulté. Cependant, il n'y existait pas d'informations spécifiques sur Saint-Vincent. Cette carence vient confirmer la tendance observée dans la littérature à la très faible documentation des réalités spécifiques de ce pays.

provenait de Saint-Vincent) y a été mis sur pied à l'automne 2012. À l'origine de ce groupe se trouvent une travailleuse sociale et un éducateur spécialisé.

Neuf familles ont été ciblées et recrutées par l'ensemble du personnel multidisciplinaire de la Maison Bleue, en fonction du fait qu'elles partageaient un profil similaire à celui présenté dans le premier chapitre de cet essai comme mentionné précédemment. L'expérience de l'équipe de la Maison Bleue avec cette clientèle a permis d'écarter l'idée d'organiser un groupe autour d'activités théoriques et éducatives visant le développement des habiletés parentales. En effet, des expériences précédentes s'étaient soldées par un faible taux de participation et des résultats mitigés. Saisissant la problématique par un autre angle, ce groupe avait pour objectif la collectivisation des problèmes rencontrés et la déconstruction des oppressions vécues, de manière à ce que les participantes se chérissent pour pouvoir, à leur tour, chérir leurs enfants.

Pour favoriser l'accessibilité au groupe, l'équipe de la Maison Bleue a mis en place plusieurs éléments. Le groupe s'est déroulé en langue anglaise, le paiement des titres de transport collectif pour les familles participantes a été pris en charge par le CSSS au besoin, et les rencontres ont été effectuées à La Maison Bleue, dans une plage horaire favorisant la combinaison des activités de soin. Grâce à des dons, une carte cadeau de 10 dollars d'épicerie était remise aux familles après chaque rencontre, jusqu'à leur épuisement en janvier. La démarche a été ponctuée d'activités ludiques, de manière à souder le groupe. Cette démarche de collectivisation s'est déroulée de façon très flexible, avec une planification souple permettant de s'intéresser aux enjeux apportés par les participantes chaque semaine, de suivre le rythme du groupe. Les participantes ont défini les problématiques qui les affectaient collectivement, et lorsque les huit semaines d'activités prévues ont été terminées, elles ont affirmé leur volonté de poursuivre la démarche de groupe.

### *2.6.3) Amener les participantes à développer un projet adapté à qui elles sont*

De cette volonté du groupe a émergé le premier objectif de ce projet d'intervention qui était d'amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences les touchant

qui soit adapté à qui elles sont. La réalisation de cet objectif a pris la forme en deux étapes, soit le choix du projet d'action collective et sa précision et sa planification.

### *Le choix du projet d'action collective*

À l'intérieur de la démarche du groupe *L'art d'être parent*, deux groupes de discussion ont été effectués, l'un avec les membres du groupe exclusivement, et l'autre incluant plus largement les membres de la communauté participant à la Maison Bleue et leurs proches. Ces groupes de discussion avaient pour dessein de cerner les priorités des parents, de manière à orienter une suite possible de l'action. Deux pistes sont ressorties de cette démarche. Ces pistes visaient l'extériorisation de la colère et l'indignation collectivement, à rendre celles-ci créatives, ce qui affirmait la pertinence de la mise sur pied d'un projet d'action collective. L'un de ces projets était de travailler avec et sur la colère, avec le corps. Les ateliers suivants du groupe *L'art d'être parent* ont donc été consacrés à ce travail : une approche physique du travail sur la colère a donc été amorcé, par l'utilisation de jeux de rôle et la facilitation de l'expression des émotions par la mise en action des mécanismes naturels du corps. Une autre piste de priorité est ressortie, celle de s'exprimer, d'être vues et entendues pour diminuer les violences vécues tous les jours, et empêcher qu'elles ne se reproduisent. Les participantes ont appuyé l'idée de créer un livre pour enfant dans cette optique. L'idée de faire un livre pour enfant expliquant leur histoire, leurs valeurs et leurs défis dans des mots simples a été proposée par les intervenantes. Les participantes l'ont repris, mentionnant qu'elles souhaitent que cet outil soit éducatif, représentatif de leur réalité, et porteur de pistes de solutions. Elles souhaitent également que ce projet soit inscrit dans une démarche plus large leur permettant d'être visibles, par l'utilisation de différents médias : vidéos, article dans le journal *Community Contact* et dans d'autres journaux, manifestation, etc.

### *Préciser et planifier le projet d'action collective*

De décembre à janvier 2013, plusieurs démarches ont été effectuées pour développer les outils nécessaires pour guider le projet d'action collective, dont une recherche dans la littérature et la recherche et la consultation de personnes ressources. Pour mener à bien ce projet, une planification minimale a également été effectuée. Une évaluation très sommaire des coûts a été réalisée par le groupe. Un échéancier, également très sommaire, a été fixé par les intervenantes

en accord avec les participantes, en fonction des contraintes institutionnelles. Une réflexion a été effectuée sur la place des intervenantes dans le processus d'action collective. À la suite de discussions informelles avec les participantes et entre les intervenantes impliquées, le rôle adopté est celui de soutien à cette action collective. Un *leadership* souple a été exercé, en continuité avec celui ayant participé à l'avancement du groupe à l'automne.

À la mi-janvier 2013, le projet s'est mis en branle. Les participantes ont été guidées par les intervenantes dans le processus créatif. Une première étape était de définir plus précisément les réalités et enjeux qui devaient être traités dans le livre. Les femmes ont donc été invitées à faire le tri parmi les formes de violences qu'elles vivent et les solutions qu'elles utilisent pour choisir sur lesquelles elles souhaitent s'exprimer dans cet outil. Six enjeux et six solutions ont été ciblés. Une fois que cette démarche eut été effectuée, le projet a été présenté à l'administration et à l'équipe de la Maison Bleue par les intervenantes impliquées. L'appui de l'organisme a été réitéré.

#### *2.6.4) Créer collectivement un outil pour faire obstacle aux injustices*

De l'accomplissement de cet objectif, un deuxième objectif a émergé, celui de réaliser un outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et de lutter contre les injustices vécues par les participantes et qui font obstacle à leur exercice du rôle de parent. Les démarches liées à la création du contenu de cet outil sont présentées ici<sup>16</sup>.

##### *Mise en action du projet d'action collective : créer*

Les participantes ont ensuite élaboré une narration autour des enjeux sélectionnés. Les mises en situation créées par les auteures pour le livre ont ouvert la porte à des discussions sur plusieurs problématiques, comme la violence conjugale, les stratégies de survie et les attitudes parentales appropriées au contexte québécois-caribéen. Elles permettaient aux intervenantes de partager des informations de façon qui ne soit pas confrontante. Le texte et le contenu des images du livre *Kevin's family matters, a new life in Canada* ont été créés.

---

<sup>16</sup> Par souci pour le lecteur, les démarches sont présentées en ordre chronologique. En ce sens, les démarches relatives à la création du « contenant », qui répondent à la fois à cet objectif et à l'objectif suivant sont présentées dans la section suivante.

À ce stade du projet, des personnes-ressources ont été recherchées dans la communauté à travers le réseau des participantes et certains organismes présentant des affinités avec le projet ou les personnes y étant impliquées. Les participantes (accompagnées d'une intervenante) ont rencontré les organismes pertinents et y ont présenté leur projet pour le rendre visible, et explorer les partenariats possibles.

Plusieurs idées ont émergé dans le groupe pour l'illustration du livre. Après un certain nombre de tentatives infructueuses pour trouver des personnes intéressées à faire l'illustration et le graphisme du livre dans la communauté, les participantes ont saisi l'opportunité de collaborer avec deux professionnelles franco-québécoises bénévoles recrutées par les intervenantes pour mettre cette histoire en image à partir des illustrations produites et de photos repérées sur le web par le groupe.

#### *2.6.5) Utiliser l'outil créé pour faire obstacle aux injustices*

Allant de pair avec la création de l'outil, les participantes ont choisi de s'investir dans un troisième objectif, celui d'utiliser cet outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et pour lutter contre les injustices qu'elles vivaient et qui faisaient obstacle à leur exercice du rôle de parent. En attente des illustrations, les participantes se sont engagées dans la réflexion et la réalisation d'actions pour favoriser la diffusion de leur message. Ces actions incluaient des actions de prise de parole, le processus de publication et son financement, ainsi que le lancement. Quelques mots sur ces activités sont présentés dans les prochaines lignes.

#### *Mise en action du projet d'action collective : rendre visible*

Plusieurs occasions ont été saisies pour faire entendre la voix des participantes par différents médias, comme la vidéo, la rencontre d'une policière et la soumission d'articles pour les journaux locaux. Les participantes ont utilisé le prétexte du projet de livre pour prendre la parole.

À la suite d'un calcul plus précis des coûts relatifs à la publication du livre, les participantes se sont investies dans différentes démarches, telles la vente de gâteau, la sollicitation de

commerces locaux et d'investisseurs privés grâce à une lettre rédigée par le groupe, et le recueil de sous noirs. Les participantes ont également sollicité différentes compagnies d'impression pour obtenir le meilleur prix pour l'impression de leur produit.

Une fois la plupart des démarches liées à la publication effectuée, les participantes se sont investies dans la planification et l'organisation du lancement du livre. Lors de cet événement, elles ont invité leurs proches et différentes représentantes des milieux et d'organisations qu'elles fréquentent pour que leur message ait des échos dans le plus de sphères possibles. Cette partie de la démarche de groupe s'est terminée par une rencontre bilan.

Ce chapitre visait à rendre explicites les bases théoriques et les assises dans l'action de ce projet d'action collective mis sur pied en réponse aux violences et aux oppressions faisant partie de la vie des Caribéennes anglophones participantes. Les actions effectuées dans le cadre de ce projet y ont été décrites. Dans le cadre de cet exercice de pratique réflexive, une lecture de ces actions sous l'éclairage de la littérature apparaît maintenant pertinente. Tel est l'objet du prochain chapitre.

### **Chapitre 3 : Analyse critique de l'expérimentation de l'intervention**

L'idée, la création et la diffusion du livre *Kevin's family matters, a new life in Canada* est le produit du groupe *L'art d'être parent*. Il résulte d'une foule de décisions et d'actions visant la réalisation des trois objectifs principaux du projet, fixé par les intervenantes et les participantes. Ce chapitre est une analyse critique de chacun des constituants de ce projet d'action collective. La première section contient une analyse critique du maintien du cadre du groupe *L'art d'être parent*. La deuxième section de ce chapitre présente successivement une analyse des trois temps du projet d'action collective, soit l'élaboration du projet, la réalisation de l'outil et l'utilisation de cette création. Certains défis éthiques y sont exposés.

#### 3.1) Le cadre: continuité et maintien du groupe *L'art d'être parent*

Le projet d'action collective ayant mené à la création du livre *Kevin's family matters, a new life in Canada* s'est déroulé en continuité avec le groupe *L'art d'être parent*. Le cadre implanté au service de ce groupe a été maintenu pour la réalisation de l'action collective. La première section de ce chapitre présente l'analyse critique ayant mené au maintien du cadre de ce groupe. Elle traite plus spécifiquement de la sélection des participantes, des incitatifs à la participation, de l'importance du réseau, et de l'absentéisme. Considérant son lien avec l'implantation du projet de soutien à l'action collective, un aperçu des défis liés au recrutement de personnes-ressources est également présenté.

##### 3.1.1) Sélection des participantes

La connaissance des besoins de la communauté, de la problématique et les alliances avec la communauté sont reconnues comme étant essentielles pour réussir un recrutement optimal (Turcotte, 1997). Grâce à la formule de suivi utilisée par La Maison Bleue, qui favorise une continuité de soins sur une période pouvant s'étendre sur plusieurs années et aux qualités professionnelles des intervenantes instigatrices de ce groupe, les connaissances ayant mené à la sélection d'un groupe de participantes relativement homogène ont été développées.

Neuf mères ont été recrutées par l'équipe de la Maison Bleue pour participer au groupe. Ce nombre correspond aux recommandations de Abras et ses collaborateurs (2007), qui suggèrent

de former des groupes comprenant entre 5 et 20 membres. Au fil des rencontres, trois de ces personnes se sont désistées et une autre s'est ajoutée spontanément.

Une connaissance approfondie de l'histoire et de la situation de ces participantes a permis de sélectionner celles-ci et de former un groupe relativement homogène au plan de l'origine, de la trajectoire de vie et des problématiques rencontrées. Selon Ravensberger et VanderPaat (2009), la création d'un groupe sur la base d'étiquette négative pourrait être démobilisant. C'est pourquoi, malgré ses visées plus larges, ce groupe de collectivisation a été nommé *L'art d'être parent*, la parentalité étant une caractéristique partagée généralement valorisée par les participantes.

Le profil des participantes correspond dans une large mesure au portrait complexe présenté dans le premier chapitre de cet essai. Réunir des participantes sur la base d'une problématique complexe pourrait mener l'action collective à l'échec puisqu'il peut s'avérer difficile d'y trouver des lieux communs menant à un objectif de lutte collective (Beresford & Hoban, 2005). Nous avons cependant observé que les éléments d'homogénéité liés à l'identité et aux difficultés communes ont permis aux participantes d'avoir « le sentiment d'appartenir à un même univers » (Duval et coll., 2011, p. 34), essentiel au succès du travail de groupe (Abrams et coll., 2007). Ce sentiment d'appartenance facilite notamment la prise de parole (Duval et coll., 2011)<sup>17</sup>. Vu la fluidité des rencontres et l'unanimité récurrente dans le choix des thèmes abordés, il est possible de croire que cette homogénéité ait contribué à éviter la présence de conflits d'intérêts tels que documentés par Nation et ses collaboratrices dans le cadre d'autres projets collectifs (2011). Les défis et les revendications partagés semblent avoir permis aux participantes de voir des bénéfices communs potentiels dans le travail avec ce groupe, ce qui a pu stimuler la participation (Habyarimana, Humphreys, Posner, & Weinstein, 2009) et l'envie de poursuivre la démarche de groupe vers une mise en action collective.

---

<sup>17</sup> Grâce aux connaissances détenues par les professionnelles sur cette communauté, la prise de parole a également pu être favorisée par le fait que les participantes ont été sélectionnées en fonction des affinités connues entre elles. En effet, selon les participantes, cette sélection a contribué à leur sentiment de sécurité et à leur confiance dans le groupe. Il est possible de croire que l'exclusion de certaines personnes, bien qu'elles auraient pu profiter des activités proposées, a servi au bénéfice du groupe tel que formé.

Cette sélection a directement influencé la composition du groupe d'action collective. En effet, l'idée à la source du projet de stage était de travailler avec la communauté saint-vincentaise. Cependant, c'est considérant la dynamique créatrice du groupe et la volonté de ses membres de poursuivre le travail de groupe vers une action transformatrice que cette idée a été modifiée pour inclure des ressortissantes de pays voisins. Le projet d'action collective s'est donc ouvert plus largement aux Caribéennes anglophones.

### *3.1.2) Incitatifs à la participation*

Le défi auquel ces intervenantes se voyaient faire face avec ce groupe de participantes était celui de la mobilisation. Pour relever ce défi, elles ont misé sur l'alliance et sur les divers facilitateurs et incitatifs à la participation qui sont présentés dans les prochains paragraphes.

#### *Alliance entre participantes et intervenantes*

Pour inciter à la participation, les intervenantes ont misé sur l'alliance avec les participantes. L'alliance thérapeutique est reconnue comme un ingrédient actif du travail psychothérapeutique (Kozart, 2002). Cette alliance a été nourrie par trois éléments principaux. Premièrement, l'engagement des intervenantes dans la démarche a favorisé le développement de cette alliance. Cet engagement s'est notamment traduit par des appels aux participantes entre les rencontres, du suivi, et de l'accompagnement individuel. Cela a permis de créer un équilibre entre les besoins spécifiques aux individus nécessitant une réponse urgente et les intérêts collectifs nécessitant un travail de groupe. Selon Dominelli (2002a), et Williams et Thompson (2011), créer un équilibre entre, d'une part, l'individuel et d'autre part, le collectif dans les questions relatives à l'épanouissement et à la réponse aux besoins est important dans le travail (anti-oppressif) de groupe. En plus des intervenantes, les participantes se sont également montrées engagées dans la démarche et envers les objectifs traités. Nous reviendrons à l'importance de cet engagement mutuel plus bas.

Deuxièmement, la confiance des intervenantes envers les participantes et les bénéficiaires du processus, notamment par du renforcement en cours de rencontre et entre les rencontres sur le travail accompli, a pu nourrir cette alliance. La réciprocité des échanges, s'articulant dans la participation des intervenantes aux ateliers au même titre que les autres participantes, a

également eu un effet direct sur le lien de confiance selon les participantes. Cet effet de la réciprocité a été documenté par d'autres auteures dans le cadre de projets d'action collective avec des Caribéennes (Jicha et coll., 2011). La culture de l'espoir nourrie par les participantes et la ténacité dont elles ont fait preuve a également joué un rôle fondamental dans le travail de groupe. Les participantes se sont montrées confiantes envers le travail réalisé en collaboration, et ce, malgré les difficultés rencontrées, et elles ont donné à voir certains changements, ce qui a nourri l'engagement des intervenantes. Ces observations vont dans le même sens que celles posées par Bachelor (2013), dans son travail de documentation des facteurs influençant l'alliance.

Troisièmement, la flexibilité dont les intervenantes et l'organisation ont fait preuve de manière à s'ajuster à la disposition et aux objectifs des participantes a pu contribuer à l'alliance. Notons que le plan de départ pour ce groupe était de faire des rencontres d'une durée de deux heures composées d'activités psychoéducatives et thérapeutiques. Pour s'adapter au rythme, à l'énergie du groupe et à sa réalité (engouement pour les activités psychosociales, absence de plusieurs enfants, retards, etc.), ce plan n'a pas été respecté. En accord avec les meilleures pratiques proposées par Williams et Thompson (2011), plutôt que d'obéir à un cadre de rencontre rigide, nous avons fait preuve de souplesse. Par exemple, il arrivait souvent que le groupe commence et termine plus tard que prévu, qu'une activité planifiée soit remplacée par une autre, soit déplacée ou ait une durée différente de celle prévue.

En somme, l'engagement, la confiance et la flexibilité, piliers d'une alliance forte selon Bachelor (2013), ont été mis de l'avant pour favoriser la participation à ce groupe. En plus de l'alliance, d'autres éléments ont été mis de l'avant pour favoriser la participation. Par exemple, l'humour, reconnu par Cloutier (2011) comme l'un des ingrédients pouvant favoriser le succès et la participation en intervention communautaire avec des femmes immigrantes, a été utilisé.

#### *L'alliance : continuité dans le projet d'action collective*

En cohérence avec une méthodologie d'organisation communautaire (Lawson, 2005) et une approche anti-oppressive (St-Amand, 2001), les participantes ont été au cœur des processus décisionnels du début à la fin du projet d'action collective. La flexibilité de la démarche et des

intervenantes a donc été maintenue, s'adaptant aux changements de direction et à l'émergence de nouvelles idées. La souplesse et la confiance des responsables de la Maison Bleue à l'égard des employées et de la démarche action collective ont grandement contribué à la participation. En effet, elles ont notamment permis de consacrer certaines rencontres à des activités récréatives, dans le but de partager du plaisir et d'enrichir les relations entre les membres.

Certaines auteures suggèrent que la mobilisation est impossible sans liens riches (Duval et coll., 2011; Lavoie & Panet-Raymond, 2008b). En effet, le développement d'un « réseau relationnel significatif » serait l'une des sources de motivation essentielle en action collective (Racine, 2010). L'établissement d'un tel réseau relationnel entre les participantes a été observé dans le présent projet. En effet, une réciprocité s'est installée entre les participantes qui ont graduellement entrepris de se rencontrer et de s'entraider à l'extérieur des séances, ce qui a pu enrichir les liens et stimuler la participation. Les liens se sont également rapprochés entre les intervenantes participantes et les mères participantes. La réciprocité des échanges mise de l'avant dans le groupe parent s'est élargie, du partage de l'expérience de vie au partage de la charge de travail. Lors du démarrage officiel de l'action collective, dans une perspective d'engagement, les suivis psychosociaux et les accompagnements en parallèle se sont poursuivis, tout comme les appels avant les rencontres (qui ont permis notamment de comprendre certains obstacles à la participation). Toujours dans la continuité avec le groupe *L'art d'être parent*, l'utilisation de l'humour s'est poursuivie dans la démarche d'action collective.

#### *Facilitateurs et incitatifs techniques et matériels*

Il est reconnu que la situation socio-économique influence l'accès aux soins (Pascal, Abbey-Huguenin, & Lombrail, 2006) et que la pauvreté peut constituer un obstacle à la participation citoyenne (Ravensbergen & VanderPlaat, 2009). En ce sens, le succès d'une intervention peut dépendre du fait de les prendre en compte. Sensible à cette réalité, plusieurs moyens techniques énumérés dans le chapitre précédent ont été mis en place pour stimuler la participation lors de l'implantation du groupe *L'art d'être parent*, et ont été maintenus lorsque possible pour soutenir le projet d'action collective.

Un premier élément pour faciliter la participation fut le choix de la langue. Les personnes sélectionnées s'exprimaient en langue anglaise et en patois des îles. Une large majorité n'avait pas une connaissance fonctionnelle du français. Les intervenantes, francophones, avaient une connaissance fonctionnelle de la langue anglaise. Dans le but de s'adapter à cette réalité (Beresford & Hoban, 2005) et profitant de cette connaissance commune de la langue, le groupe s'est déroulé majoritairement en anglais. Toujours dans la continuité, l'action collective s'est déroulée en langue anglaise. Un élément supplémentaire justifie son usage dans le processus narratif. En effet, dans ce type de démarche, l'utilisation d'une langue seconde serait moins chargée émotionnellement que celle de la langue maternelle. Pour toucher les émotions réelles et profondes, l'utilisation de la première langue des participantes dans le travail du récit est souhaitable (Schulz, Huber, & Resick, 2006).

La présence d'une bénévoles lors des rencontres de groupe pour stimuler les bébés et les enfants constitue un deuxième élément facilitant mis en place dans le cadre du groupe de parent et conservé pour soutenir l'action collective. Cette mesure a permis aux participantes qui le désiraient d'avoir un espace à elles pour prendre une pause de leur rôle de parent. De plus, cela favorisé la concentration des mères sur la tâche et les possibilités d'activités créatives. Le réseau de la Maison Bleue et la générosité de la bénévoles ont été des facteurs organisationnel et personnel très aidants dans la mise en place de cet élément.

Un troisième élément facilitant la participation a été la mise à la disposition de billets d'autobus pour les participantes dans le besoin. Cela a été possible grâce à la collaboration étroite de la Maison Bleue avec le Centre de Santé et de Services sociaux de la Montagne.

Un quatrième incitatif a été de donner aux participantes de cartes d'épicerie de 10 \$ à la fin de chacune des 12 premières semaines du groupe. Considérant leur situation de pauvreté chronique, les participantes ont apprécié cette mesure, dont la mise en place a été rendue possible grâce à des dons privés. Les participantes ont nommé leur intérêt à poursuivre les activités du groupe, et ce, malgré l'épuisement des ressources pour les cartes au début du projet d'action collective. Lorsque ces ressources se sont taries, certaines participantes connaissant un moment difficile ont commencé à se présenter plus fréquemment avant le groupe pour s'asseoir à la même table que les travailleuses, où elles étaient les bienvenues et

se voyaient offrir de partager la nourriture d'intervenantes. Au cours du processus d'action collective, certaines participantes ont également profité de la présence d'intervenantes facilitant l'accès à la banque alimentaire par une assistance technique.

### *3.1.3) Un réseau fort*

Conscientes de l'importance des alliées dans les luttes collectives anti-oppressives (Ayvazian, 2001), différents individus ont été sollicités. Le réseau du personnel de la Maison Bleue a été mis au profit du groupe d'action collective, notamment lors de la recherche de bénévoles pour l'illustration du livre ou de personnes-ressources pour orienter et mener à bien le processus de réalisation, de financement et de diffusion du livre. Les relations préexistantes entre l'organisation et ses membres et les personnes sollicitées ont été directement liées avec la participation de bénévoles.

Le travail en partenariat est l'un des piliers de La Maison Bleue (La Maison Bleue, 2011) et représente une grande force du milieu de stage. La mobilisation d'alliés stratégique est un élément du succès en action collective (Bilodeau, Chamberland, & White, 2002). En ce sens, des groupes et des organisations, partenaires ou nouvelles, ont été sollicités à titre d'alliés stratégiques. Plusieurs organismes ont été visités, interrogés sur les services offerts<sup>18</sup> et les besoins de la communauté participante, consultés par les intervenantes et les participantes relativement à certaines orientations stratégiques, et invitées à certains événements. Le fait que certains services dans ce quartier soient déjà organisés et accessibles autour des communautés Noires, caribéennes, anglophones, ou des familles précaires ou ayant peu de ressources est un élément sociétal et communautaire qui a facilité cette partie du processus d'implantation.

En somme, une combinaison entre une sélection des participantes éclairée et rigoureuse, une alliance forte, plusieurs mesures pour faciliter ou inciter la participation et un réseau solide ont permis de donner vie à ce groupe. Elles ont grandement influencé la possibilité d'émergence d'une action collective anti-oppressive et contribué aux démarches liées à cette action.

---

<sup>18</sup> Cette connaissance directe des autres organismes dans la vie des participantes a permis de faire certains ajustements dans la formule de groupe. Notons par exemple l'ajustement de l'heure du groupe en fonction de l'horaire de la banque alimentaire que certaines membres souhaitaient utiliser sans oser le revendiquer publiquement.

Cependant, malgré les moyens mis en place pour encourager la participation, et la présence d'une majorité de participantes à une majorité de rencontres, l'absentéisme a été l'un des obstacles au déroulement du projet. Cet obstacle est exploré ci-dessous.

#### *3.1.4) Absentéisme*

Deux des participantes sollicitées ne se sont jamais présentées aux activités et il a été impossible d'en savoir les raisons. Pour les mères investies dans le processus, ce sont surtout des éléments sociétaux participant à leur situation complexe qui ont rendu impossible la participation à certaines activités. Quelques caractéristiques personnelles et organisationnelles s'ajoutent. Voici une exploration de ces éléments et caractéristiques.

##### *La pression financière*

La pauvreté peut être un obstacle à la participation à l'action collective, tel que mentionné précédemment. Pour Ravensbergen et VanderPlaat (2009), la violence structurelle que représente le fait de vivre dans la pauvreté peut causer du désillusionnement, qui émousse l'espoir de changement. Il est possible de croire que la culture de l'espoir fortement ancrée chez les participantes ait pu aider à minimiser l'impact de cette réalité sur la participation, comme le suggère Dominelli (2002a). Dans le cas présent, ce sont davantage les conditions de vie objectives liées à la pauvreté et à la précarité qui ont nui à la participation, plutôt que le désillusionnement. Nommons par exemple le fait de ne pas pouvoir se procurer de vêtements chauds ou de poussette adéquate pour se déplacer dans des conditions hivernales.

La pauvreté est à la source d'inégalités en santé (Direction de la Santé publique, 2011). Bien qu'il soit impossible de dire si ces familles ont vécu plus ou moins de problèmes de santé que des familles mieux nanties, nous avons constaté que plusieurs étaient dans l'impossibilité de se procurer des médicaments pour soulager les maux simples comme les allergies ou les rhumes, ou des soins de santé spécialisés pour pallier à des problèmes médicaux invalidants et immobilisants. Les soucis de santé, conjugués au revenu inexistant ou insuffisant, ont donc nui à la participation d'une majorité de participantes. De surcroît, plusieurs participantes et leurs enfants ont connu des épisodes de maladie contagieuse durant le projet. Dans une visée de prévention, il leur était demandé de ne pas se présenter au groupe à ces occasions.

Toujours en lien avec la précarité, notons que la dysfonction des moyens de communication et les changements fréquents de numéro de téléphone<sup>19</sup> et d'adresse<sup>20</sup> ont nui à la communication entre la Maison Bleue et les participantes, ce qui a causé l'absence occasionnelle de participantes. De la même manière, l'épuisement des titres de transport fournis gratuitement par la Maison Bleue durant deux semaines a empêché la participation de certaines participantes.

Tous ces éléments sont en grande partie liés au fait que le « minimum social pour vivre » accordé par les gouvernements à ces familles est manifestement insuffisant pour permettre à lui seul la participation citoyenne, et même pour permettre des conditions de vie décentes. Cette réalité est d'autant plus exacerbée pour les parents dont le statut est précaire, tel que démontré plus haut.

Selon Abras et ses collaboratrices (2007), la conscience de l'interdépendance dans le travail de groupe est identifiée comme l'un des facteurs clé du travail de groupe. Pour tenter de déjouer l'aspect potentiellement démobilisateur de l'absentéisme et réaffirmer l'importance de la contribution de chacune, des modes de communication et de participation alternatifs ont été privilégiés lorsque possible, comme les visites à domicile, les comptes-rendus téléphoniques et le travail par internet.

#### *Violation de droits, survie et démarche de défense de droits*

Au cours des mois qu'ont duré le groupe et l'action collective, plusieurs participantes ont jugé que leurs droits étaient bafoués, notamment par leurs conjoints ou ex-conjoints, par leur propriétaire ou par la Commission de l'immigration, qui les menaçaient de renvoi. Avec le soutien de l'équipe de la Maison Bleue et d'avocates, plusieurs ont entrepris de les défendre. D'un côté, le stress immense occasionné par la menace et les démarches juridiques souvent complexes qui ont été menées ont nui à la disponibilité et à la concentration de certaines. Elles

---

<sup>19</sup> L'arrêt de fonction de téléphone a parfois été une stratégie des participantes pour prioriser d'autres postes budgétaires essentiels, ou une stratégie pour éviter la communication avec des individus ayant des comportements indésirables.

<sup>20</sup> Les changements de logement ont été dus à : la fin d'un programme d'hébergement; l'insalubrité des logements; la vie sans domicile fixe dû à l'absence de revenu; le risque imminent de déportation.

ont cependant su tirer parti du support du groupe pour avoir la force de poursuivre ces démarches. D'un autre côté, le temps requis pour effectuer ces démarches a été un obstacle à la présence physique de participantes.

### 3.1.5) *Difficulté de recrutement de personnes-ressources*

Dans un autre ordre d'idée, deux éléments relatifs au recrutement de personnes-ressources ont ralenti le processus et sollicité la persévérance et la confiance des participantes. Premièrement, nommons l'échec du recrutement de personnes-ressources de la communauté en lien avec l'écriture et à la publication du livre. Cet échec peut être lié au fait que ni les participantes, ni les intervenantes n'avaient préalablement de contacts avec une telle personne-ressource. Deuxièmement, soulignons la complexité des démarches pour trouver de telles personnes-ressources dans la population en général. Dans la même optique, le peu de connaissances des membres du groupe (intervenantes et mères) sur le processus d'édition et l'organisation d'évènement ont occasionné un certain stress. Cependant, cela a fourni de belles occasions de partager l'apprentissage.

En somme, le projet d'action collective s'est inscrit dans la continuité d'une structure ayant fait ses preuves du groupe *L'art d'être parent*. Malgré les efforts mis en place, certains éléments des situations complexes vécues par les mères ont fait obstacle à la participation. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour affronter ensemble ces obstacles et permettre le développement et la réalisation de l'action collective projetée.

### 3.2) Bilan de l'action collective en trois temps

La commande du milieu de stage était de mettre sur pied un projet d'intervention adapté aux membres de la communauté saint-vincentaise fréquentant la Maison Bleue. Cette commande a été faite en réponse à l'ampleur et à la complexité des problématiques observées, au fait que les services d'aide soient peu investis et à la difficulté vécue par les intervenantes de faire émerger les forces de ces personnes.

En réponse à cette demande, un premier objectif principal a été cerné : celui d'amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences les touchant qui soit

adapté à qui elles sont. Répondant à cette invitation, les participantes ont choisi deux objectifs principaux : « que nous réalisons un outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent »; et « que cet outil éducatif soit utilisé pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent ». Chacun de ces trois objectifs correspond à un temps du projet d'intervention.

La présente section présente le bilan critique de la démarche effectuée en lien avec ces trois objectifs principaux, ces trois temps du projet. Chaque sous-section de ce bilan comprend les éléments saillants émergeant d'une analyse des décisions concernant ces objectifs à la lumière du cadre, des approches et de la méthodologie qui les sous-tendent, et des observations des mères-participantes et des intervenantes-participantes. De plus, ces trois sous-sections contiennent les éléments les plus importants ayant favorisé ou ayant fait obstacle à l'atteinte de l'objectif général visé et les enjeux éthiques ayant émergé de ce processus lorsqu'il y a lieu.

### *3.2.1) Premier objectif principal : amener les participantes à élaborer un projet*

Le premier objectif principal était d'amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences les touchant qui soit adapté à qui elles sont. Il a été choisi en suivant les principes d'une approche anti-oppressive. En effet, pour lutter contre les oppressions, l'approche anti-oppressive suggère de privilégier l'auto-organisation des groupes opprimés (Mullaly, 2010; René, Laurin, & Dallaire, 2009) plutôt que l'administration unilatérale de solutions par des intervenantes issues des groupes dominant, risquant de reproduire la culture dominante oppressante (Sylvestre, 2012). Pour arriver à l'atteinte de cet objectif général, trois objectifs spécifiques ont été visés, soit : 1) que les participantes poursuivent la collectivisation des défis auxquels elles font face et le développement d'une vision collective des problèmes rencontrés, notamment en ce qui a trait au contexte dans lesquelles elles exercent leur rôle de parent ; 2) que les participantes mettent en action cette vision en ciblant collectivement les problématiques relatives aux conditions dans lesquelles elles exercent la parentalité qu'elles souhaitent travailler et les moyens qu'elles jugent les plus adaptés pour y faire face ; et 3) que les participantes fassent l'expérience d'une démarche

d'élaboration de projet, qu'elles soient soutenues dans cette élaboration et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à l'accomplissement de cette étape du processus. Un bilan de ces trois objectifs spécifiques est dressé dans les prochaines pages.

### *Collectiviser*

Selon De La Torre-Mac Neill (2011), la prise de conscience des réalités oppressantes par les groupes opprimés constitue une première étape vers une déconstruction de celles-ci et une prise ou une reprise de pouvoir. Ainsi, dans une perspective anti-oppressive, il est apparu intéressant de s'inscrire en continuité avec le travail de collectivisation effectué avec le groupe au cours des mois d'octobre à décembre. Pour cerner et définir les problématiques prioritaires que les participantes du groupe et les Saint-Vincentaises fréquentant la Maison Bleue avaient envie de voir se transformer, deux groupes de discussion ont été mis sur pied. Au-delà de ces rencontres précises, la collectivisation et la déconstruction des perceptions dominantes oppressantes sont demeurées des préoccupations principales tout au long du processus d'intervention. Nous y reviendrons notamment dans la section relative à la création de l'outil d'intervention.

Certains facteurs ont pu faciliter la démarche de collectivisation dans le groupe. De La Torre-Mac Neill (2011) affirme que la présence de discours alternatifs et la capacité des individus à s'identifier à un groupe sont des éléments essentiels dans la collectivisation et la reconstruction des réalités, et c'est ce que nous avons constaté. D'une part, l'idéologie individualiste dominante (voulant que l'échec d'une personne vivant des conditions difficiles lui soit attribuable plutôt qu'au contexte) aurait pu freiner l'engouement des participantes à une relecture des situations dans une perspective anti-oppressive, mais cela n'a pas été le cas. Les discours alternatifs sont venus à la fois des participantes et des intervenantes, ce qui a permis de révéler une grande richesse et qui a pu favoriser l'adhésion de l'ensemble des participantes à la démarche. D'autre part, le fait que les participantes aient pour la plupart une forte identification à leur pays d'origine et qu'elles proviennent toutes de la même région du monde, ainsi que le fait qu'elles partagent plusieurs autres caractéristiques ont pu favoriser cette identification au groupe. Les conditions essentielles étaient donc réunies pour favoriser une déconstruction des oppressions et la reconstruction de perceptions collectives de la réalité.

Les intervenantes ont observé une grande aisance chez plusieurs mères dans la participation à ce type d'activité. Plusieurs d'entre elles étaient déjà familières et parties prenantes d'un discours sur la discrimination, notamment des personnes Noires. Les intervenantes ont observé une accentuation de l'aisance à lier les événements de la vie quotidienne à de grandes d'oppression au cours de la démarche de groupe. De leur côté, les mères-participantes ont nommé que la démarche de collectivisation effectuée était libératrice et déculpabilisante.

C'est notamment pour éviter l'influence potentiellement négative du commérage sur le groupe que ce travail important sur l'alliance a été effectué. La confiance a été au rendez-vous de façon croissante dans le groupe. Les participantes ont choisi d'être solidaires. Elles ont rapporté s'être senties en confiance et ont mentionné que la confidentialité souhaitée était préservée dans le groupe *L'art d'être parent*, contrairement à d'autres groupes. Lors des groupes de discussion, les participantes ont exprimé le souhait de poursuivre une démarche ensemble.

#### *Cibler collectivement les problématiques et les moyens pour y faire face*

Dans la perspective de pousser plus loin cette démarche collective tel que souhaité par les participantes, et de traduire les acquis liés à la collectivisation dans l'action tel qu'encouragé en approche anti-oppressive (Mullaly, 2010) et en action collective (Duval, Filion et Fournier, 2011), le second objectif spécifique a été fixé. Cet objectif se formule comme suit : « Que les participantes mettent en action cette vision en ciblant collectivement les problématiques relatives aux conditions dans lesquelles elles exercent la parentalité qu'elles souhaitent travailler et les moyens qu'elles jugent les plus adaptés pour y faire face ». Cet objectif, plaçant les participantes au cœur des processus décisionnels menant à l'action, correspond à une méthodologie d'action collective (Duval et coll., 2011). Il a été fixé de manière à situer ce projet dans une réelle prise en compte des participantes (Wilson & Beresford, 2000).

Lors des groupes de discussion, les participantes ont orienté l'action collective vers le travail sur les inégalités et les injustices qu'elles vivent et le désir de s'exprimer et d'être entendues. Elles ont mis de l'avant deux types de moyens. Premièrement, elles souhaitaient travailler avec leur corps la colère provoquée par cette réalité. Considérant l'expertise de la travailleuse

sociale dans ce type de pratiques, des activités alliant ce thème et ce type de travail ont rapidement été mises sur pied. Deuxièmement, elles souhaitent que leurs réalités soient rendues visibles par différents médias. Dans la littérature, ce désir et cet objectif d'être visible et de rendre visible apparaissent comme une voix commune de libération mise de l'avant par et pour les personnes émigrées des caraïbes (Hine-St.Hilaire, 2008), et par les femmes immigrantes (Pierre, 2005). Ce désir d'être visible à travers cette existence de clandestinité et d'invisibilité a également été documenté chez les personnes ayant un statut irrégulier (Vollaire, 2009). Lors des entrevues individuelles à domicile effectuées dans le cadre de ce projet, plusieurs participantes ont nommé avoir pour ambition d'écrire un livre sur leur vie. Désirant combiner ces aspirations, l'équipe d'intervenantes a proposé aux participantes d'écrire un livre rendant compte de leur situation de vie, des injustices qui alimentent leur colère et des forces dont elles témoignent pour y faire face, pour apporter des réponses aux violences qu'elles vivent. Les participantes ont tout d'abord présenté une certaine réserve par rapport à l'utilisation de ce moyen spécifique. Dans la perspective anti-oppressive de co-construction des moyens et des actions (Parazelli, 2011), les participantes ont été invitées à juger cette proposition, à la rejeter, l'adopter, la modifier, se l'approprier. Nous y reviendrons.

Comme mentionné dans la section précédente, cette étape de décision collective quant aux objectifs et aux moyens à prendre pour améliorer la situation n'aurait pu être pensée ou réalisée sans la liberté d'action et la confiance accordée par la direction de la Maison Bleue à ce groupe et son engagement à l'innovation. Dans le même ordre d'idée, cette étape de l'élaboration du projet a été rendue possible grâce à l'existence préalable du groupe *L'art d'être parent*, et à l'implication active et la volonté de pousser la démarche des participantes du groupe.

#### *Élaborer un projet d'action collective soutenu par la Maison Bleue*

Cette démarche a mené à la création d'un troisième objectif spécifique formulé comme suit : que les participantes fassent l'expérience d'une démarche d'élaboration de projet, qu'elles soient soutenues dans cette élaboration et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à l'accomplissement de cette étape du processus.

Cet objectif spécifique place encore une fois les participantes en tant qu'actrices centrales de l'élaboration du projet d'intervention. À travers le groupe, les participantes ont donc dégagé les objectifs principaux et spécifiques de leur action collective et le plan d'action pour arriver à les atteindre. Le fait que les participantes aient pu orienter le travail sur les sujets qu'elles jugent prioritaire a pu favoriser leur engagement dans l'action collective. En effet, l'intensité du mécontentement est identifiée par Lavoie et Panet-Raymond (2008b) comme un des facteurs favorables à l'action.

Par ailleurs, la croyance des participantes envers le projet est un autre facteur identifié par Lavoie et Panet-Raymond (2008b) comme influençant l'action. Dans un processus de réflexion critique sur l'action entrevue (la création d'un livre pour enfant), les participantes ont d'ailleurs affirmé que malgré leur intérêt pour ce type de processus et d'outil, elles craignaient que cela ne soit pas suffisant pour marquer un changement sur les conditions de vie qui font obstacle à leur rôle de parent. Or, créatives, les participantes ont rapidement proposé d'utiliser cet outil comme prétexte pour se saisir d'autres espaces de parole, comme le journal communautaire et le web, ce qui a augmenté l'espoir associé à ce projet et facilité sa mise sur pied. Finalement, en cohérence avec un dernier facteur identifié par Lavoie et Panet-Raymond (2008b), la conjecture a également pu encourager les participantes à s'engager dans l'action. En effet, dans la vie de chacune, des événements ont fait ressentir fortement les inégalités, ce qui a pu avoir un effet mobilisateur.

Cet objectif place également les intervenantes dans un rôle de soutien à l'élaboration du projet collectif. Le rôle à adopter par les intervenantes a été l'objet d'un débat éthique au cours de la démarche. Alors que l'approche anti-oppressive, centrée sur l'*empowerment*, propose d'encourager les participantes vers une autonomisation, le travail d'intervention psychosociale peut placer les intervenantes dans des situations de contrôle sur ces mêmes participantes (Lemay, 2007). Pour éviter de tomber dans ce piège, il aurait pu sembler à propos de se désengager de la démarche, pour laisser toute la place aux participantes. Cependant, le choix du désengagement peut lui-même représenter une intervention oppressante en risquant de replacer les participantes face aux murs d'oppressions qu'elles affrontent quotidiennement et, par le fait même, de réaffirmer les stéréotypes négatifs internalisés.

Travailler « avec » en action collective, c'est « tirer vers l'avant [...], mobiliser [...] et] favoriser l'agir ensemble. C'est également « laisser les gens décider par eux-mêmes plutôt que de leur imposer des mots d'ordre venus d'experts » (Duval et coll., 2011, p. 39). Dans le même ordre d'idée, Ninacs (2008, p.12) propose « [q']« autonomie » n'est pas synonyme d' « indépendance », mais davantage de capacité d'agir en fonction de ses propres décisions. Il s'agit d'une capacité qui doit être soutenue lorsque les circonstances l'exigent. ». En ce sens, respecter l'autonomie des participantes, c'est également respecter la place que celles-ci souhaitent prendre (Ferguson, 2003), et qu'elles souhaitent donner aux intervenantes (Collie et coll., 2009). C'est cette posture de soutien à l'action collective qui nous est apparue comme s'articulant le mieux aux principes d'une approche anti-oppressive orientés vers l'autonomisation.

Tout en témoignant de prudence et d'humilité considérant « que souvent, les gens font plus confiance aux intervenants qu'à eux-mêmes; ils leur accordent davantage de crédibilité, et ce, encore plus s'ils sont faiblement scolarisés » (Duval et coll., 2011, p. 31), les intervenantes ont joint leurs opinions, leurs efforts et leur pouvoir à ceux des autres membres du groupe. Dans une perspective d'horizontalité, elles se sont engagées comme participantes dans ce processus (Nation et coll., 2011). Elles ont également joué un rôle de facilitatrices, stimulant la discussion et favorisant les échanges.

Ce choix a semblé porter fruit. En effet, comme mentionné plus tôt, la conscience de l'interdépendance dans un projet d'action collective est l'un des facteurs favorisant son succès. Engagées à titre de participantes, nous avons pu sentir cette interdépendance et celle-ci a favorisé notre engagement et celui de chacune.

### *3.2.2) Deuxième objectif principal : réaliser un outil servant notre lutte*

Tel que mentionné plus haut, les démarches relatives au premier objectif principal ont mené les participantes à déterminer leurs propres objectifs pour la suite du projet. Le deuxième objectif principal, fixé par les mères, se lit comme suit : « Que nous réalisons un outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent ». Cet objectif principal porte

sept objectifs spécifiques établis par les participantes et les intervenantes. Un retour critique est ici effectué relativement à chacun d'eux.

### *S'appropriier son histoire*

Le premier objectif spécifique est : « Que les participantes s'approprient leur histoire d'enfant et de parent par la mise en mots et en image de celle-ci ». Cet objectif a été poursuivi à travers le processus de création du récit. Ce processus de création a permis aux participantes d'exprimer leur vécu à travers une production culturelle reflétant leur réalité. Il a également permis d'en effectuer une relecture, et parfois d'y attribuer un sens nouveau, ce qui a été transformateur pour certaines selon nos observations et les dires des participantes. Ces deux rôles joués par le travail narratif dans ce projet correspondent à ceux mis de l'avant par Shank et Berman (2002) dans leur livre au sujet de cette approche.

Bien que fort intéressante, la création du récit fut de courte durée. En effet, certaines contraintes organisationnelles telles que la durée attendue du projet de stage, les autres objectifs du groupe (notamment liés à la visibilité) et les contraintes financières ont poussé les intervenantes à encourager les participantes à effectuer ce processus sans s'attarder, malgré l'impression que les sujets traités n'étaient parfois pas épuisés. L'exigence de rapidité de cette démarche peut être mise en lien avec les propos de Lemelin (2012), qui affirme l'importance d'avoir du temps pour effectuer un processus d'intervention de type artistique. Il est possible de croire que cette approche n'a pas été exploitée à son plein potentiel et qu'un investissement de temps plus important dans cette démarche aurait pu mener à d'autres types de résultats intéressants relativement à l'appropriation de l'histoire, tout en amenuisant cependant les chances d'atteinte des objectifs subséquents.

### *Ouvrir un dialogue sur le rôle de parent*

Le second sous-objectif de ce temps d'intervention était qu'un dialogue sur les façons de jouer le rôle de parent culturellement adaptées au contexte québécois-Caribéen soit créé. Le changement de comportement ne peut être considéré comme une action collective à moins que la volonté de changement n'émane du groupe (Duval et coll., 2011). Les participantes souhaitent ce qui est le mieux pour leurs enfants, et possèdent leur définition de ce mieux.

Comme nommé précédemment, certaines vivent beaucoup de frustration relativement aux normes de parentalité imposées au Québec. En ce sens, dans une perspective anti-oppressive, le projet collectif n'était pas de forcer un changement de comportement, mais plutôt de s'ouvrir à l'expérience de l'autre pour mieux se comprendre et formuler des discours favorisant la défense des droits. Cet objectif prenait en considération, et permettait dans une certaine mesure, de toucher à l'objectif initial de la mise sur pied de ce groupe qui était de travailler sur les habiletés parentales.

Comme pour le sous-objectif précédent, le travail du récit a été un vecteur très intéressant et non menaçant de réflexion et de transformation. Davantage de séances aurait pu être consacrées à celui-ci considérant l'intérêt qu'il a suscité tant chez les participantes que du point de vue thérapeutique. En plus de la courte durée de cette partie de l'intervention, un autre défi est venu compliquer la pleine exploitation de cet outil. En effet, le travail narratif stimule les échanges et les rétroactions dans la spontanéité. Considérant que mon champ de spécialisation n'est pas le travail des habiletés parentales, ce type de travail sur ce sujet m'a posé plus de défis. Le travail en équipe avec l'éducateur spécialisé a donc pris toute son importance. Pour faciliter la collaboration, la nécessité des rencontres plus formelles de l'équipe d'intervention s'est fait sentir. Des rencontres de ce type ont donc été mises en place rapidement. La charge de travail des intervenantes a cependant rendu difficile leur tenue à quelques reprises.

#### *Développer des liens avec le milieu*

Un troisième objectif spécifique visé était « Que les participantes améliorent leurs connaissances des ressources disponibles dans la communauté ». Cet objectif est cohérent avec une méthodologie d'organisation communautaire en soutien à l'action collective et une méthodologie communautaire. Shragge (2006) propose en effet que le travail en collaboration avec les organisations déjà implantées soit favorable au développement et à la mise sur pied de projets collectifs et au développement du pouvoir, notamment par le développement du réseau d'alliés. Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007) abondent également en ce sens en proposant que le travail avec des personnes phares dans la communauté permette la mise sur pied d'actions autonomes et qui perdure dans le temps.

Dans le cadre du présent projet, les actions de rapprochements avec le milieu, tel que la rencontre d'organismes du quartier ou la rencontre avec une policière, ont permis aux participantes de se familiariser avec certaines ressources. Certaines ont rapporté avoir ultérieurement fait appel à certaines de ces ressources. Ces actions de rapprochements ont également porté fruit dans le troisième temps du projet, temps où les liens développés dans l'objectif de familiarisation ont été mis à profit pour faire porter le message. Nous y reviendrons. La difficulté à joindre certaines ressources nous a malheureusement privé de liens et d'alliances avec certaines organisations.

### *Développer l'estime et la confiance*

Un quatrième objectif spécifique développé dans le cadre de cet objectif principal était : « Que les participantes développent leur estime personnelle, leur confiance et leur sentiment de compétence ». Pour Shragge (2006) en action communautaire, comme pour Ninacs (2008) dans une perspective d'*empowerment*, la façon de mener un projet, notamment par le pouvoir qu'elle permet de construire, a une importance plus grande que son résultat. Le gain de confiance et la mise en valeur des participantes font à notre avis partie de ce gain important et de cette construction de pouvoir. En effet, il est possible d'attribuer notamment à ce gain de confiance le fait que plusieurs participantes ont entrepris des démarches de défense de droit au cours du projet, et les ont poursuivies malgré les revers et le désir d'abandon.

À travers le projet, plusieurs ont nommé avoir rehaussé leur confiance et s'être senties mises en valeur comme personne. Les participantes ont nommé que les tâches réalisées dans le cadre du projet leur ont permis de mettre en valeur des forces et des qualités qu'elles n'utilisaient pas souvent. Nous postulons que la manière de mettre cette action en place a pu influencer ce résultat. Tel que suggéré par Lavoie et Panet-Raymond (2008b), des sous-groupes de travail ont été formés par les participantes pour faire des tâches qu'elles avaient elles-mêmes choisies à l'intérieur d'une démarche dont elles contrôlaient la structure en grande partie. Nous croyons que les choix qu'elles ont effectués à travers ce processus ont permis de mettre en valeur leurs forces et de contribuer à l'atteinte de ce but.

### *Se rapprocher*

Le cinquième et le sixième objectif du groupe visaient les rapprochements relationnels. Le cinquième objectif spécifique du groupe était : « Que les participantes poursuivent le développement de liens positifs avec leurs enfants par la création en collaboration ». Cet objectif n'a pu être atteint. Certaines propositions et tentatives ont été faites pour inclure les enfants des participantes dans le travail sur le livre. L'idée de faire une activité de coloriage mères-enfant pour mettre la couleur sur les illustrations a par exemple été évoquée. Ces démarches n'ont pu porter fruit notamment à cause de considérations organisationnelles liées aux horaires des écoles et de la Maison Bleue et à la technique de travail de l'illustrateur, qui est allé au-delà de son mandat en apposant la couleur aux images commandées.

Le sixième objectif spécifique de ce projet était de briser l'isolement des participantes. Cet objectif a été atteint considérant l'extraordinaire détermination des participantes qui se sont réunies et qui ont travaillé collectivement. Les paramètres relatifs au processus ayant mené à l'atteinte de cet objectif ont été traités en détail dans la partie relative au cadre du groupe. Par souci de concision, ils ne seront pas repris ici.

### *Une démarche d'action collective soutenue*

Le septième et dernier objectif spécifique relatif à la réalisation du projet était : « Que les participantes fassent l'expérience d'une démarche de réalisation de projet, qu'elles soient soutenues dans cette réalisation et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à l'accomplissement de cette étape du processus ». Plusieurs éléments relatifs à ce sous-objectif ont déjà été évoqués dans la section précédente. Cependant, certains éléments spécifiques à ce temps du projet méritent d'être mentionnés.

Premièrement, il est possible de croire que la reconnaissance et la valorisation du travail accompli ont pu favoriser la persévérance de l'engagement de ces participantes. Par le retour sur les activités effectuées avec la question positive en fin de rencontre, les participantes ont elles-mêmes été actrices de ce processus. Les moments de célébration du travail accompli par le partage de nourriture dans le groupe ont également pu favoriser ce processus. De plus, l'intérêt et la valorisation du travail effectué par le groupe émanant des autres professionnelles

de la Maison Bleue qui côtoyaient les membres de groupe, et leur offraient des rétroactions positives et les questionnaient avec intérêt sur le processus, ont pu jouer ce rôle durant cette phase exigeante du travail. Selon Lavoie et Panet-Raymond (2008b, p. 266), « [...] valoriser et reconnaître le travail accompli par les personnes participantes », en répondant à un besoin d'estime personnelle, fait en effet partie des « conditions favorisant le maintien de la mobilisation » en action communautaire.

Deuxièmement, pour pallier à l'absentéisme de certaines participantes et éviter de devoir reprendre la création depuis le début à chaque rencontre, les créations effectuées étaient soigneusement conservées à chaque rencontre et affichées à la vue de toutes durant les rencontres suivantes. Cela est cohérent avec la littérature qui suggère que la mise à disposition d'outils relatifs au cheminement du groupe peut permettre d'éviter cet obstacle (Lavoie & Panet-Raymond, 2008a) et la démobilité des personnes impliquées (Duval et coll., 2011). La présentation de la démarche a cependant dû être reprise au début de certaines rencontres. Dans ce cas, la présentation des étapes précédentes par et pour les participantes était privilégiée de manière à favoriser l'appropriation du projet par ses membres. L'utilisation de cette méthode est en accord avec les propos de Lavoie et Panet-Raymond (2008a) qui proposent notamment de privilégier ce type de méthode d'apprentissage pour favoriser le maintien de la mobilisation. En somme, le travail de création collective s'est avéré riche et fructueux et a apporté une plus valeur intéressante au travail de collectivisation et de mise en action amorcé lors des mois précédents.

### *3.2.3) Troisième objectif principal : utiliser l'outil créé et lutter*

À la suite de cette mise en mots, la mise en image a été effectuée, enchâssée dans un processus de visibilité et de diffusion. Ces démarches s'inscrivent dans le troisième objectif principal du projet, tel que formulé par les participantes, qui était « [d'] utiliser cet outil éducatif pour briser le cycle des violences intergénérationnelles et pour lutter contre les injustices que nous vivons et qui font obstacle à notre exercice du rôle de parent ». À ce troisième objectif étaient rattachés deux groupes d'objectifs spécifiques, l'un ciblant la communauté des participantes, et l'autre, leurs familles.

### *Utiliser l'outil créé dans la communauté*

Un premier objectif spécifique lié à la communauté était : « Que nous prenions une place d'actrice dans la communauté en nous rendant visibles par la production culturelle (que nous soyons vues et entendues) ».

Les participantes se sont approprié cette démarche, en proposant des activités de diffusion et en en faisant la gestion, ce qui a pu être un élément ayant favorisé la sensation de succès ressentie par les participantes à l'issue de cette démarche, tel que proposé par Bourque et Lachapelle (2007). Il est cependant arrivé que les intervenantes perçoivent que les participantes ne se plaçaient pas au cœur de la démarche, comme dans le cadre du lancement du livre où elles se sont en large majorité présentées après le début de l'événement, laissant la place à l'équipe d'intervenantes impliquées dans les derniers préparatifs de la salle pour l'événement. L'interprétation de cet événement par les intervenantes n'a pu être vérifiée et validé auprès des participantes.

Prenant le leadership, ce sont les participantes qui ont pris la parole lorsqu'il était question du projet dans la démarche de diffusion et dans les échanges avec les organisations alliées, parfois spontanément et parfois introduites par les intervenantes. Ce faisant, ce sont les participantes qui étaient les ambassadrices de leur propre message, et qui avaient le pouvoir sur celui-ci. Cet exercice conscient de retenue de la part des intervenantes impliquées visait la valorisation de la parole des participantes et la réduction des inégalités entre les intervenantes et les participantes, tel que privilégié dans une approche anti-oppressive et recommandé dans les projets collectifs par Bilodeau et ses collaboratrices (2002). Ce sous-objectif n'aurait pu être atteint de cette façon sans les qualités et le courage des participantes, qui s'y sont consacrées avec ardeur.

L'accomplissement de cet objectif a cependant fait place à un questionnement éthique important relatif à la confidentialité suivie d'une réflexion sur la prise de parole. Durant le premier temps de l'intervention, nous étions conscientes du potentiel de certains défis relatifs à la confidentialité et à la vie privée liés au travail collectif tel que mis de l'avant par Lamoureux (2003). Nous percevions des risques liés à la divulgation d'informations

confidentielles dans cette petite communauté. En effet, nous craignons que le partage de certaines informations puisse nuire à l'image des participantes du groupe et les rendre vulnérables au jugement, accentuant potentiellement leur sentiment d'isolement. Or, en ciblant l'objectif de visibilité des difficultés qu'elles rencontraient, les participantes ont fait prendre à ces défis une couleur différente. En effet, les participantes se sont saisies d'outils médiatiques, tels que la production et la mise en ligne de courtes vidéos, la tentative de publication d'articles dans les journaux locaux, de même que la publication d'un livre. Chacune de ces démarches a dû être accompagnée d'une réflexion et de prises de décisions individuelles et collectives sur la divulgation ou non de l'identité des auteures et sur les informations divulguées à leur sujet pour éviter une utilisation fallacieuse ou stigmatisante de ces informations. Les participantes se sont montrées fières et fonceuses. À l'issue de ces réflexions, elles ont désiré apposer leur nom sur leurs créations et accepté que celle-ci soit citée dans cet essai en toute connaissance de son contenu et malgré les risques, pour faire avancer leur cause.

Un deuxième objectif lié à la communauté était : « Qu'une ouverture soit créée pour le dialogue autour des conditions dans lesquelles nous exerçons la parentalité ». Lors des échanges avec différentes personnes présentes au lancement, représentant différentes organisations, dont certaines écoles et Batshaw, il a été possible de constater que cette ouverture au dialogue était créée. L'engagement des participantes et de ces alliées dans cette démarche laisse croire au potentiel de l'action entreprise, considérant que cet engagement est un élément essentiel de la réussite de telles actions (Bourque, 2012 ; Mullaly, 2010). Cependant, rien n'indique que c'étaient les personnes les plus fermées à ce dialogue qui aient été présentes. Les personnes mobilisées pour le lancement du livre étaient surtout les alliées des participantes, plutôt que leurs « opposantes ». Faire une mobilisation plus large aurait pu être pertinente pour faire porter davantage l'action. En effet Bilodeau, Chamberland et White (2002) suggèrent qu'il est nécessaire de mobiliser toutes les actrices pertinentes pour favoriser le succès de l'action. Cependant, l'omission de certaines actrices moins favorables au message a pu jouer un rôle protecteur pour les participantes qui se sont exposées dans cette démarche.

Soulignons que cette prise de parole n'aurait pas été possible de la même manière sans le soutien de l'équipe de la Maison Bleue, qui occupait encore une fois le rôle de support négocié avec les participantes en début de parcours avec le troisième sous-objectif suivant : « Que nous fassions l'expérience d'une démarche de l'utilisation et de diffusion d'un outil créé, que nous soyons soutenues dans cette étape du processus et dans le développement des habiletés et des forces nécessaires à son accomplissement ». L'ouverture et la souplesse de la Maison Bleue a l'égard du projet, ainsi que la constance de son soutien offert à ce groupe ont été essentielles à sa la réussite de ce temps du projet. L'observation de l'importance de ce soutien correspond à l'analyse de Bourque et Lachapelle (2007), qui affirment que la constance de l'engagement des organismes impliqués favorise la réussite de projets communautaires.

#### *Utiliser l'outil créé dans nos familles*

À l'objectif d'utilisation de l'outil pour faire obstacle aux violences vécues par les participantes, un second groupe d'objectifs ciblant les familles a été établi. Ce sous-objectif se détaillait en trois parties, qui sont examinées ci-dessous.

Les deux premières parties visaient la transmission des valeurs et d'outils aux enfants par le biais du livre. Il se formulait comme suit : « Transmettre à nos enfants les valeurs que nous jugeons importantes pour une société sans violence, notamment l'importance des relations égalitaires entre femmes et hommes, l'importance d'être respectueuse ou respectueux et de se battre pour avoir accès au respect et à la justice, l'importance de faire de son mieux, etc. »; et « Transmettre à nos enfants des outils et des moyens pour lutter contre l'irrespect et les injustices, incluant les violences à leur endroit ». Considérant que malgré qu'elle ait été prévue, aucune action collective de lecture n'ait été effectuée en ce sens faute de temps et qu'aucun retour sur cette partie d'objectif spécifique n'a été fait, il est difficile de déduire si cet objectif a été atteint. Cependant, considérant que chaque participante a pu conserver une copie du livre et compte tenu du fait que plusieurs ont rapporté le lire régulièrement à leur enfant, ou l'avoir fait parvenir aux enfants dont elles n'avaient pas la garde, il est possible d'observer que des actions en ce sens ont été entreprises.

La troisième partie de cet objectif spécifique se formulait comme suit : « Poursuivre le développement de liens positifs entre nous et nos enfants par le partage de moments de lecture ». Tel qu'expliqué précédemment, cette partie de l'objectif a malheureusement été négligée dans le travail de groupe, mais a semblé se poursuivre individuellement dans les familles impliquées.

## Conclusion

Cet essai propose l'une des premières explorations spécifiques de la réalité de Saint-Vincentaises au Canada et en Amérique du Nord. Malgré son caractère exploratoire et donc difficilement généralisable, il permet de mieux comprendre le vécu de Saint-Vincentaises, leurs besoins et leurs aspirations par les réalités qu'il expose. Par son enrichissement à l'aide d'images tirées du livre produit par les participantes, il permet également d'offrir une certaine visibilité et une nouvelle tribune aux Caribéennes anglophones actrices du projet d'action collective présenté.

Les conclusions de la démarche d'exploration rapportées permettent de mettre en évidence un contexte prémigratoire difficile au niveau social et économique pour ces femmes nées à Saint-Vincent. Elles laissent entrevoir dans ce pays des violences sur la base du genre imposées pour survivre, et des violences familiales courantes qui sont condamnées par l'État en principe, mais peu en pratique. Elles présentent des femmes ayant fui le pays en quête d'un avenir meilleur qui se heurtent au Canada à diverses discriminations, notamment à un système d'immigration violent, qui les maintiennent dans un état de lutte pour la survie. Elles vivent de nouveau dans ce pays *d'accueil* des situations de grande précarité sociale et économique, découvrent un contexte d'exclusion et se retrouvent parfois dans des relations conjugales et familiales violentes. Elles travaillent avec acharnement à offrir un avenir meilleur à leurs enfants, et elles sont en colère contre les injustices qu'elles vivent et revivent.

Inscrit dans un cadre théorique anti-oppressif, ce portrait dresse des liens entre les situations rapportées par les répondantes et les grands systèmes d'oppression qui les maintiennent comme le racisme, le sexisme et l'oppression de classe. Ce cadre théorique a inspiré une action d'approche anti-oppressive axée sur l'*empowerment*. En détaillant un processus d'intervention par la base, cet essai ajoute au corps restreint de littérature universitaire relatif à ce type de démarche auprès de cette population.

Cette action a pris vie dans un groupe de Caribéennes anglophones déjà impliquées dans une démarche de collectivisation. Ces personnes ont saisi l'opportunité de mettre en action les

réflexions entamées par le biais d'une action collective créative. Le projet d'action collective d'approche narrative choisie par ces participantes était novateur, considérant qu'un tel projet n'avait jamais été réalisé dans le milieu de stage et que peu de littérature existe sur l'utilisation de l'approche narrative en travail social. La réflexion critique sur ce projet a permis de réaffirmer les avantages de ce type de démarches tels que le potentiel de valorisation qu'il présente et son caractère non-confrontant. Il a également permis de mettre au jour certaines contraintes y étant associées, telles que l'investissement de temps requis (en particulier pour la démarche de planification et la mise sur pied de la diffusion), et les questionnements épineux qu'il soulève relativement à la confidentialité. Cette expérimentation nous permet également de réaffirmer l'importance de l'ouverture, de la souplesse et de la constance du soutien dans ce type de démarche.

Le travail collectif a permis aux participantes de s'approprier un espace de parole où les difficultés rencontrées étaient collectivisées, et de stimuler, de mobiliser et de concentrer leurs forces en tournant leur colère vers l'extérieur pour lutter contre les injustices qui les enragent. L'énergie puisée dans cette démarche et la force qu'elle a permis de mettre au jour ont encouragé plusieurs à s'investir parallèlement dans d'autres démarches pour la défense de leurs droits. Notons que l'alliance, notamment nourrie par la réciprocité des efforts et des échanges, ainsi que la souplesse ont été des éléments centraux dans le succès de cette intervention, tout comme la mise en place de divers incitatifs et facilitateurs à la participation.

La publication et le lancement du livre « *Kevin's family matters, a new life in Canada* » ont marqué le point culminant de cette action collective visant la création et la diffusion de cet outil d'éducation populaire. Dans cette perspective de changement social par la visibilisation de ces problématiques plutôt que de changements individuels, il est intéressant de constater que les objectifs liés au développement de la relation parent-enfant, d'abord imaginés comme centraux, ont pour la plupart été moins investis.

Après le lancement et le bref bilan qui l'a suivi, le groupe s'est fusionné à un groupe plus large visant la réalisation d'une autre activité au profit de la Maison Bleue. Par ailleurs, quelques actions ponctuelles telles que la préparation et la présentation d'une conférence à l'Université de Montréal et la préparation d'une présentation pour le colloque étudiant du CRI-VIFF à

l'Université Laval ou des activités de vente se sont poursuivies, réunissant une partie des membres du groupe. Cela dit, bien qu'entrevu par les participantes, l'élargissement de la diffusion ne fait pas partie du portrait immédiat envisagé. En effet, l'intensité du soutien offert par les intervenantes pour ce projet d'action collective a connu une diminution importante. Cette diminution s'explique par le changement du type d'activités collectives offertes par la Maison Bleue durant la saison estivale, l'investissement de chaque professionnelle dans les autres tâches lui étant attribuée, mon retrait du milieu de stage qui représente le retrait d'une vingtaine d'heures de travail par semaine consacrées à ce projet, et l'atteinte des objectifs fixés pour ce projet. Le « maintien du soutien au groupe en fonction des nouvelles perspectives d'action », bien qu'il soit souhaitable à la fin d'un mandat de soutien à l'action collective (Lavoie & Panet-Raymond, 2008c, p. 183), a été négligé, ce qui a limité les perspectives de suite dans l'immédiat. L'importance de bien planifier un retrait graduel des intervenantes est réaffirmée.

La poursuite de ce projet est par ailleurs entrevue à l'automne 2014, période à laquelle plusieurs ont émis le souhait de débiter un nouveau groupe d'action collective caribéen anglophone, où les participantes investies dans cette première expérience pourraient jouer le rôle d'intervenantes et de guide. De plus, plusieurs milieux partenaires ont encouragé les participantes à produire une suite pour le livre, exposant par exemple la réalité d'une jeune fille caribéenne immigrée ou la réalité vécue par ces femmes aux pays. Dans le cadre de la réalisation de ce deuxième outil, une fiche pour accompagner les parents et les intervenantes dans son utilisation pourrait également être réalisée.

À travers la démarche d'exploration des réalités des Saint-Vincentaises et la réalisation de ce projet d'action collective, l'importance de rendre visibles les réalités de ces personnes marginalisées par de multiples systèmes d'oppression a été révélée. Des actions effectuées en ce sens ont été décrites dans cet essai. En accord avec le moment du cheminement où les témoignages ont été recueillis et durant lequel le projet a été mené, ces actions mettent surtout l'accent sur la réalité canadienne des personnes rencontrées. Cependant, il apparaît probable qu'une exploration plus en profondeur des réalités décrites dans le pays d'origine puisse permettre de mettre au jour des situations de violences basées sur leur genre constituant une

violation des droits humains, et ainsi faciliter la défense des droits des Saint-Vincentaises qui demandent l'asile au Canada. Explorer plus en profondeur les situations vécues par ces femmes dans leur pays d'origine est donc nécessaire.

## Références

- Abras, I., Degimbe, P., Lacroix, M., Hanoq, M., Ska, V., Van Drooghenbroeck, A., & Warin, D. (2007). *Pratiques de travail social auprès des groupes : perspectives pour la formation*. Conférence présentée au Deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique.
- Agence du revenu du Canada. (2013). *PFCE-Demande et admissibilité*. Canada: Gouvernement du Canada.
- Appleby, G. A. (2001). Framework for Practice with Diverse and Oppressed Clients. Dans G. A. Appleby, E. A. Colon & J. Hamilton (Dir.), *Diversity, oppression, and social functioning* (3 ed., pp. 5-14). Boston, États-Unis: Allyn & Bacon.
- Ayvazian, A. (2001). Interrupting the Cycle of Oppression: The Role of Allies as Agent of Change. Dans P. Rothenberg (Dir.), *Race, Class and Gender in the United States* (pp. 604-611). New York, États-Unis: W.H. Freeman.
- Bachelor, A. (2013). Clients' and Therapists' Views of the Therapeutic Alliance: Similarities, Differences and Relationship to Therapy Outcome. *Clinical Psychology and Psychotherapy*, 20(1), 118-135.
- Baines, D. (2007). *Doing Anti-Oppressive Practice: Building Transformative Politicized Social Work*. Black Point, Nouvelle Écosse: Fernwood Publishing Canada.
- Bélangier, M. (2002). L'intervention interculturelle : une recherche de sens et un travail du sens. *Service social*, 49(1), 70-93.
- Bellemare, A.-M. (2004). *L'intervention psychosociale au Centre de Prévention de l'Immigration (CPI) de Citoyenneté et Immigration Canada*. (Rapport d'analyse de pratiques), Université de Montréal, Montréal.
- Beresford, P., & Hoban, M. (2005). *Effective Participation in Anti-Poverty and Regeneration Work and Research : Overcoming Barriers and Creating Opportunities*. York, UK: Joseph Rowntree Foundation.
- Bilodeau, A., Chamberland, C., & White, D. (2002). L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique. *Revue canadienne d'évaluation de programmes*, 17(2), 59-88.
- Blackburn, P. J. (2010). Creating Space for Preferred Identities: Narrative Practice Conversations About Gender and Culture in the Context of Trauma. *Journal of Family Therapy*, 1(32), 4-26.

- Bouquet, B., & Dubasque, D. (2011). L'intervention sociale d'intérêt collectif en France : états des lieux et enjeux actuels. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 111-123.
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60.
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L., & Fréchette, L. (Dirs.). (2007). *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., & Lachapelle, R. (2007). L'approche socio-institutionnelle en organisation communautaire. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dirs.), *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique* (pp. 101-117). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., & Lachapelle, R. (2010). *Service public, participation et citoyenneté : l'organisation communautaire en CSSS*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bueno, M., & Portal, B. (2011). *Vous avez dit intérêt collectif? Vers un développement social durable : l'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif*. France: Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.
- Bureau of Democracy Human Rights and Labor. (2011). *2010 Human Rights Report: Saint-Vincent-and-the-Grenadines*. État-Unis: U.S Department of State: Diplomacy in Action.
- Campanile, D. (2007). L'organisation communautaire au sein des communautés culturelles. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dirs.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques* (pp. 265-278). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Carniol, B. (1992). Structural Social Work: Maurice Moreau's Challenge to Social Work Practice. *Journal of Progressive Human Services* 3 (1). p.1-20
- Carten, A., & Goodman, H. (2005). An Educational Model for Child Welfare Practice with English-Speaking Caribbean Families. *Child Welfare*, 84(5), 771-789.
- Citizenship and Immigration Canada. (2012). *News Release, September 11, 2012 — Canada Imposes Visas on St. Lucia, St. Vincent, Namibia, Botswana and Swaziland*. Ottawa: Citizenship and Immigration Canada, Communications Branch, Media Relations.
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Soins de santé – Réfugiés*. Ottawa: Citoyenneté et Immigration Canada.

- Clarke, J. (2011). The Challenges of Child Welfare Involvement for Afro-Caribbean Families in Toronto. *Children and Youth Services Review*, 33(2), 274-283.
- Cloutier, G. (2011). *La valorisation des savoirs de femmes immigrantes en milieu communautaire. Source d'inspiration pour l'intervention sociale*. Montréal: Richard Vézina Éditeur.
- Cognet, M., & Verghnes, M. (2001). *Services de santé et services sociaux en milieu pluriethnique: Bilan critique de recherche 1997-2000* (Vol. 8). Montréal: Centre Local de Services Communautaires (CLSC) Côte-des-Neiges; Université McGill.
- Colin, V., Merygold, N., & Furtos, J. (2009). *Rapport de recherche-action sur la parentalité en contexte d'exil et de précarité : A partir d'un groupe de parole pour familles étrangères en attente d'une régularisation*. Paris: Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité.
- Collie, P., Liu, J., Podsiadlowski, A., & Kindon, S. (2009). You Can't Clap With One Hand: Learnings to Promote Culturally Grounded Participatory Action Research With Migrant and Former Refugee Communities. *International Journal of Intercultural Relations*, 34(1), 141-149.
- Comeau, Y. (2007). L'approche de développement local en organisation communautaire. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques* (pp. 60-79). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Comeau, Y., Duperré, M., Hurtubise, Y., Mercier, C., & Turcotte, D. (2008). Phénomènes d'influence sur la structuration de l'organisation communautaire au Québec. *Service social*, 54(1), 7-22.
- Comeau, Y., & Saint-Onge, M. (2008). Des recherches et essais sur l'organisation communautaire contemporaine. *Service social*, 54(1), 1-5.
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié. (2011). *Directives no 4: Revendications du statut de réfugié craignant d'être persécutées en raison de leur sexe : Directives données par la présidente en application du paragraphe 65(3) de la Loi sur l'immigration. Mise à jour*. Site web de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada: <http://www.irb.gc.ca> ; sous l'onglet "références juridiques et politiques". : Commission de l'immigration et du statut de réfugié.
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. (2012). *Cartable national de documentation Saint-Vincent-et-les-Grenadines*. Ottawa, Canada: Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

- Conseil canadien pour les réfugiés. (2000). *Rapport sur le racisme systémique et la discrimination dans les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés*. Ottawa: Conseil canadien pour les réfugiés.
- Conseil canadien pour les réfugiés. (2012). *Le projet de loi C-31 ou la réduction de la protection des réfugiés: Mémoire à l'intention du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes*. Ottawa, Canada: Conseil Canadien pour les réfugiés.
- Dameron, B., & Blanc-Sahnoun. (2009). *Comprendre et pratiquer l'approche narrative: Concepts fondamentaux et cas expliqués*. Paris: Interéditions.
- Danso, R. (2009). Emancipating and Empowering De-Valued Skilled Immigrants: What Hope Does Anti-Oppressive Social Work Practice Offer? *British Journal of Social Work*, 39(3), 539-555.
- De La Torre-Mac Neill, J. (2011). Consciousness Raising and Reality Construction Within Oppressed Groups: Bridging the Gap Between Feminist Theory and Critical Race Theory. *Res Cogitans*, 2(1), 29-36.
- Denborough, D. (2008). *Collective Narrative Practice: Responding to Individuals, Groups and Communities Who Have Experienced Trauma*. Australie: Dulwich Centre Publications.
- Desai, R. M., & Joshic, S. (2011). *Collective Action and Community Development: Evidence from Women's Self-Help Groups in Rural India*. Conférence présentée à la The Politics of Rights Conference, Seattle.
- DeShong, H. (2011). Gender, Sexuality and Sexual Violence: A Feminist Analysis of Vincentian Women's Experiences in Violent Heterosexual Relationships. *Journal of Eastern Caribbean Studies*, 36(2), 63-96.
- Direction de la Santé publique. (2011). *Les inégalités sociales de santé à Montréal: Le chemin parcouru. Rapport synthèse*. Québec: Direction de la Santé publique.
- Dominelli, L. (1996). Deprofessionalizing Social Work: Anti-Oppressive Practice, Competencies and Postmodernism. *British Journal of Social Work*, 29(1), 153-175.
- Dominelli, L. (2002a). *Anti Oppressive Social Work Theory and Practice*. New York, NY, États-Unis: Palgrave Macmillan.
- Dominelli, L. (2002b). Changing Agendas: Moving Beyond Fixed Identities In Anti-Oppressive Practice. Dans D. R. Tomlinson & W. Trew (Dirs.), *A Critical Review of Anti-Discriminatory Policies in Health and Social Welfare* (pp. 57-70). London: Routledge.

- Dominelli, L. (2004). *Social Work: Theory and Practice for a Changing Profession*. Cambridge: Polity Press.
- Dorval, D., Lavoie, S., Alexis, A., Lozier-Sergerie, A., & Massier, M. (2012). Les principales caractéristiques des familles du CSSS de la Montagne: Données du recensement de 2006. Dans Direction de la Santé publique (Dir.), *Les principales caractéristiques des familles*. Montréal: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Dubasque, D. (2009). L'intervention sociale d'intérêt collectif: un mode d'intervention en travail social pour retrouver le sens du vivre ensemble ? *Informations sociales*, 2(152), 106-114.
- Dubasque, D., & Bouquet, B. (2010). *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif: Rapport au ministre chargé des affaires sociales*. Paris: Presses de l'École des hautes études en Santé publique.
- Dumoulin, P., & Delaval, D. (2009). *Les nouvelles formes des politiques sociales : assistance, entraide, solidarité... : Le courage de la solidarité, préalable au développement*. Conférence présenté au 3e Congrès International de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, Hammamet, Tunisie.
- Duval, M., Filion, E., & Fournier, P. (2011). Intervenir pour favoriser l'agir ensemble. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 26-46.
- Earnar, I. (2007). Immigrant Families and Public Child Welfare: Barriers to Services and Approaches for Change. *Child Welfare*, 86(4), 63-91.
- Favreau, L., & Larose, G. (2007). Le développement des communautés aujourd'hui au Québec: Essai d'analyse politique. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques* (pp. 41-56). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés : Suivi de Conscientisation et révolution*. Paris : Maspero.
- Ferguson, E. (2003). "Meaningful" Participation and Governance: Lessons from Visible Minority Parents Using Child Care. Dans W. Shera (Dir.), *Emerging Perspectives on Anti-Oppressive Practice* (pp. 141-156). Toronto: Canadian Scholars' Press and Women's Press
- Gil, D. G. (1998). *Confronting Injustice and Oppression: Concepts and Strategies for Social Workers*. New York, États-Unis: Columbia University Press.
- Gouvernement du Québec. (2012). *Règles de fréquentation de l'école anglophone au Québec*. Québec: Gouvernement du Québec.

- Gouvernement du Québec. (2013). *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Gravel, S., Doucet, H., Laudy, D., Boucheron, L., Battaglini, A., Bouthillier, M.-È., & Fournier, M. (2009). L'adhésion des populations immigrantes à la valeur de l'autonomie véhiculée en santé publique. *Int. Migration & Integration*, 10(1), 31-47.
- Guay, J. (1996). L'approche proactive : rapprocher nos services des citoyens. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(2), 33-48.
- Gunaratnam, Y. (2011). Cultural Vulnerability: A Narrative Approach to Intercultural Care. *Qualitative Social Work*, 0(00), 1-14.
- Habyarimana, J., Humphreys, M., Posner, D. N., & Weinstein, J. M. (2009). *Coethnicity: Diversity and the Dilemmas of Collective Action*. New York: Russell Sage Foundation.
- Hamamoto, M. H., Derauf, D. D., & Yoshimura, S. R. (2009). Building the Base: Two Active Living Projects That Inspired Community Participation. *American Journal of Preventive Medicine*, 32(6S2), S345-S351.
- Hansen, T. (2012). The Narrative Approach to Mediation. *Pepperdine Dispute Resolution Law Journal*, 4(2), 297-308.
- Hine-St.Hilaire, D. (2008). Immigrant West Indian Families and Their Struggles with Racism in America. *Journal of Emotional Abuse*, 6(2), 47-60.
- Hinyard, L. J., & Kreuter, M. W. (2007). Using Narrative Communication as a Tool for Health Behavior Change: A Conceptual, Theoretical, and Empirical Overview. *Health Education and Behavior*, 34(5), 777-792.
- Jicha, K. A., Thompson, G. H., G.M., F., & May, J. E. (2011). Individual Participation in Collective Action in the Context of a Caribbean Island State: Testing the Effects of Multiple Dimensions of Social Capital. *Rural Sociology*, 76(2), 229-256.
- Kozart, M. F. (2002). Understanding Efficacy in Psychotherapy: An Ethnomethodological Perspective on Therapeutic Alliance. *American Journal of Orthopsychiatry*, 72(2), 217-231.
- La Maison Bleue. (2011). *Aujourd'hui pour demain, La Maison Bleue, Milieu de vie préventif à l'enfance : Rapport d'activité 2010-2011*. Montréal: La Maison Bleue.
- La Maison Bleue. (2012a). *La Maison Bleue*. Montréal: GagnéCOM.
- La Maison Bleue. (2012b). *La Maison Bleue : Un trait d'union - Rapport d'activité 2011-2012*. Montréal: La Maison Bleue.

- Lachal, C., & Asensi, H. (2011). L'enfant dans la guerre, l'enfant dans l'exil. Dans J. Besson & M. Galtier (Dir.), *Parents et bébés du monde* (pp. 31-69). Toulouse: Édition Érès.
- Lachapelle, R., Bourque, D., Foisy, D., & Sénéchal, J. (2009). *Apports de l'organisation communautaire en CSSS aux nouvelles infrastructures communautaires de développement des communautés : Rapport de recherche*. Gatineau: Université du Québec en Outaouais.
- Lacroix, M. (2006). Social Work with Asylum Seekers in Canada : The Case for Social Justice. *International Social Work*, 49(1), 19-28.
- Lalonde, M.-J. (2009). *S'ouvrir à l'art comme moyen d'intervention en travail social* (Vol. 45). Gatineau: Centre d'étude et de recherche en intervention sociale: Université du Québec en Outaouais.
- Lamoureux, E. (2010). Les arts communautaires : des pratiques de résistance artistique interpellées par la souffrance sociale. *Amnis: Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, 9(1), 2-9.
- Lamoureux, H. (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Montréal: Les presses de l'Université du Québec.
- Lamoureux, H. (2007). *L'action communautaire: Des pratiques en quête de sens*. Québec: VLB éditeur.
- Lavoie, J., & Panet-Raymond, J. (2008a). L'organisation et l'animation d'une rencontre. Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer & J. Panet-Raymond (Auteurs), *La pratique de l'action communautaire* (pp. 344-378). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, J., & Panet-Raymond, J. (2008b). La sensibilisation et la mobilisation. Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer & J. Panet-Raymond (Auteurs), *La pratique de l'action communautaire* (pp. 257-302). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, J., & Panet-Raymond, J. (2008c). Les étapes du processus d'intervention communautaire. Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer & J. Panet-Raymond (Auteurs), *La pratique de l'action communautaire* (pp. 151-187). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, J., Panet-Raymond, J., & Kruzynski, A. (2011). La sensibilisation, la mobilisation et les moyens de pression. Dans J. Lavoie & J. Panet-Raymond (Auteurs), *La pratique de l'action communautaire* (Vol. 2011, pp. 161-228). Québec: Les presses de l'Université du Québec.

- Lawson, H. A. (2005). Empowering People, Facilitating Community Development, and Contributing to Sustainable Development: The Social Work of Sport, Exercise, and Physical Education Programs. *Sport, Education and Society*, 10(1), 135-160.
- Lazarus-Black, M. (2008). Vanishing Complainants: The Place of Violence in Family, Gender, Work, and Law. *Caribbean Studies*, 36(1), 25-51.
- Lee, M. Y. (2008). A Small Act of Creativity: Fostering Creativity in Clinical Social Work Practice. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 89(1), 19-31.
- Lemay, L. (2007). L'intervention en soutien à l'empowerment Du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 165-180.
- Lemelin, R. (2012). *De la relation d'aide à la rencontre créative : le récit numérique comme outil de reconnaissance mutuelle*. (Mémoire), Université de Montréal, Montréal.
- Lenoir-Achdjian, A., Arcand, S., & Vatz-Laaroussi, M. (2009). *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec. Une question de perspective*. Conférence présentée à Immigration et métropoles, Québec.
- Lessey, N., Ramsee, C., Kydd, K., Smart, A., Caine, S., Scott, N., Christopher, N. (2013) *Kevin's Family Matters : A new life in Canada ; La famille de Kevin et ses défis : Une nouvelle vie au Canada*. Montréal : La Maison Bleue.
- Loock, J. (2011). Violence institutionnelle de l'administration publique. *Les Cahiers de Pladoyer-Victimes*, 7(1), 2-13.
- Matthies, B. K., Meeks-Gardner, J., Daley, A., & Crawford-Brown, C. (2008). Issues of Violence in the Caribbean. Dans F. W. Hickling, B. K. Matthies, K. Morgan & R. C. Gibson (Dir.), *Perspectives in Caribbean Psychology* (pp. 393-464). Kingston, Jamaïque: University of the West Indies.
- McDonald, P., & Coleman, M. (1999). Deconstructing hierarchies of oppression and adopting a 'multiple model' approach to anti-oppressive practice. *Social Work Education*, 18(1), 19-33.
- Mclaughlin, K. (2005). From ridicule to institutionalization: anti-oppression, the state and social work. *Critical social Policy*, 25(3), 282-305.
- Millar, M. (2008). 'Anti-Oppressiveness': Critical Comments on a Discourse and its Context. *British Journal of Social Work*, 38(2), 362-375.

- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2001). *L'action communautaire une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2008a). *Politique de périnatalité 2008-2018: Un projet porteur de vie*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2008b). *Programme national de santé publique 2003-2012 (mise à jour 2008)*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Moane, G. (2011). *Gender and colonialism, a psychological analysis of oppression and liberation*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Montgomery, C., & Lamothe-Lachaine, A. (2012). *Histoire de migration et récits biographiques: Guide de pratique pour travailler avec des familles immigrantes*. Montréal: Centre de recherche et de formation CSSS de la Montagne.
- Moosa-Mitha, M. (2005). Situating Anti-oppressive Theories within Critical and Difference-Centered Perspective. Dans L. A. Brown & S. Strega (Dir.), *Research As Resistance: Critical, Indigenous, and Anti-Oppressive Approaches* (pp. 37-72). Ontario, Canada: Canadian Scholars' Press/ Women's Press.
- Morgan, A. (2000). *What is narrative therapy?* Australia: Dulwich Centre Publications.
- Morgan, A. (2002). Beginning to Use a Narrative Approach in Therapy. *The International Journal of Narrative Therapy and Community Work*, 1(1), 85-90.
- Morin, R., & Rochefort, M. (1998). Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective. *Lien social et politiques*, 39(1), 103-114.
- Mullaly, B. (1993). *Structural social work. Ideology, theory and practice*. Toronto: Canadian Publishers.
- Mullaly, B. (2010). *Challenging Oppression and Confronting Privilege* (2nd ed.). Oxford: Oxford University Press.
- Mwangi, E., & Markelova, H. (2009). Collective Action and Property Rights for Poverty Reduction: A Review of Methods and Approaches. *Development Policy Review*, 27(3), 307-331.
- Nation, M., Bess, K., Voight, A., Perkins, D. D., & Juarez, P. (2011). Levels of Community Engagement in Youth Violence Prevention: The Role of Power in Sustaining Successful University-Community Partnerships. *American Journal of Community Psychology*, 48(1), 89-96.

- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Paquin, C. (2008). *Profil de la population du territoire Côte-des-Neiges/Snowdon*. Montréal: Centre de santé et de services sociaux de la Montagne.
- Parazelli, M. (2008). Violences structurelles. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 3-8.
- Parazelli, M. (2011). Des inégalités sociales de la participation. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 1-10.
- Pascal, J., Abbey-Huguenin, H., & Lombrail, P. (2006). Inégalités sociales de santé : quels impacts sur l'accès aux soins de prévention? *Lien social et Politiques*, 55(1), 115-126.
- Pennell, J., & Kim, M. (2010). Opening Conversations Across Cultural, Gender, and Generational Divides: Family and Community Engagement to Stop Violence Against Women and Children. Dans J. Ptacek (Dir.), *Restorative Justice and Violence Against Women* (pp. 177-192). Oxford: Oxford University Press.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94.
- Pittet, C. (2011). L'accompagnement à l'insertion sociale des allocataires du revenu d'insertion par la médiation artistique; entre prescription et créativité. *Les cahiers du travail*, 65(1), 73-87.
- Poteete, A., & Ostrom, E. (2004). In Pursuit of Comparable Concepts and Data About Collective Action. *Agricultural Systems*, 82(3), 215-232.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2011a). Indicateurs de développement humain *Canada: Profil de pays*. <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CAN.html>: Programme des Nations Unies pour le développement.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2011b). Indicateurs de développement humain *Saint-Vincent-et-les-Grenadines : Profil de pays*. <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/VCT.html>: Programme des Nations Unies pour le développement.
- Racine, S. (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*. (Ph. D. Thèse), Université de Montréal, Montréal.

- Ravensbergen, F., & VanderPlaat, M. (2009). Barriers to Citizen Participation: the Missing Voices of People Living With Low Income. *Community Development Journal*, 45(4), 398-403.
- Régie de l'assurance maladie. (2012). *Nouvelle clientèle couverte en assurance maladie – Mesures transitoires* Québec: Gouvernement du Québec.
- Régie des rentes du Québec. (2012). *Admissibilité au paiement de Soutien aux enfants*. Québec: Régie des rentes du Québec.
- René, J.-F., Laurin, I., & Dallaire, N. (2009). Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres : forces et limites d'une recherche participative. *Recherches Qualitatives*, 28(3), 40-63.
- Robbins, S. P. (2011). Oppression Theory and Social Work Treatment. Dans F. J. Turner (Dir.), *Social Work Treatment : Interlocking Theoretical Approches* (5th ed., pp. 343-353). New York, NY: Oxford University Press.
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141.
- Roopnarine, J. L., & Shin, M. (2003). Caribbean Immigrants from English-Speaking Countries : Sociohistorical Forces, Migratory Patterns, and Psychological Issues in Family Functioning. Dans L. L. Adler & U. P. Gielen (Dir.), *Migration: Immigration and Emigration in International Perspective* (pp. 123-142). Westport: Praeger Publishers.
- Roscoe, K. D., Carson, A. M., & Madoc-Jones, L. (2011). Narrative Social Work: Conversations Between Theory and Practice. *Journal of Social Work Practice: Psychotherapeutic Approaches in Health, Welfare and the Community*, 25(1).
- Roscoe, K. D., & Madoc-Jones, L. (2009). Critical Social Work Practice a Narrative Approach. *The international Journal of Narrative Practice*, 1(1), 4-13.
- Rouxel, S. (2011). L'insertion par la culture : une articulation en coconstruction... qui ne va pas de soi! . *Les cahiers du travail social*, 64(9-17).
- Sakamoto, I. (2005). Use of Critical Consciousness in Anti-Oppressive Social Work Practice: Disentangling Power Dynamics at Personal and Structural Levels. *British Journal of Social Work*, 35(4), 435-435.
- Saulnier, G. (2011). Formation en intervention interculturelle dans un centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 17(2), 127-148.

- Schank, R. C., & Berman, T. R. (2002). The Pervasive Role of Stories in Knowledge and Action. Dans M. C. Green, J. J. Strange & T. C. Brock (Dir.), *Narrative Impact: Social and Cognitive Foundations* (pp. 287-314). Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Schulz, P. M., Huber, C., & Resick, P. A. (2006). Practical Adaptations of Cognitive Processing Therapy with Bosnian Refugees: Implications for Adapting Practice to a Multicultural Clientele. *Cognitive and Behavioral Practice, 13*(1), 310-321.
- Segal, U. A. (2012). Work With Immigrants and Refugees. Dans L. M. Healy (Dir.), *Handbook of International Social Work: Human Rights, Development, and the Global Profession* (pp. 73-80). Oxford: Oxford University Press.
- Shrader McMillan, A., & Burton, M. (2009). From Parent Education to Collective Action: 'Childrearing with Love' in Post-war Guatemala. *Journal of Community & Applied Social Psychology, 19*(1), 198-211.
- Shragge, E. (2006). *Action communautaires: dérives et possibles*. Montréal: Les Éditions Écosociété.
- Simmons Thomas, L. (2001). *An Unfinished Identity Project*. Adelaide, Australie: Dulwich Centre Publications.
- St-Amand, N. (2001). Dans l'ailleurs et l'autrement : pratiques alternatives et service social. *Reflets, 7*(2), 30-74.
- Statistics Canada. (2007). *Low-income rates among immigrants entering Canada*. 30 janvier 2007, The Daily: <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070130/dq070130b-eng.htm>.
- Statistique Canada. (2006). *Population immigrante selon le lieu de naissance, par région métropolitaine de recensement (Recensement de 2006)*. Ottawa: Statistique Canada.
- Strier, R. (2007). Anti-Oppressive Research in Social Work: A Preliminary Definition. *British Journal of Social Work, 37*(5), 857-871.
- Sumu, C. (2012). *Regard des africains et des africaines sur les défis liés à leur processus d'intégration au Québec*. Montréal: Interconnexion nord-sud : Canada-Afrique
- Sylvestre, M.-E. (2012). La science est-elle contre les pauvres ? L'analyse du discours savant et politique sur les vulnérables. *Nouvelles pratiques sociales, 1*(2012), 30-48.
- Thomas-Hope, E. (2003). *Irregular migration and asylum seekers in the Carribean*. Discussion Paper No.2003/8. Conférence présentée au Poverty, International Migration and Asylum, Helsinki, Finland.

- Thompson, N. (2002). Developing anti-discriminatory practice. Dans D. R. Tomlinson & W. Trew (Dir.), *Equalising Opportunities, Minimising Oppression: A Critical Review of Anti-Discriminatory Policies in Health and Social Welfare* (pp. 41-55). London: Routledge.
- Tremblay, L. (2010). Du théâtre à la Maison Bleue et de la Maison Bleue au théâtre. *Entrevues METISS et ses recherches en action*, 1(1), 1-4.
- Tremblay, L. (2011). Immigration, écriture et intervention. *Entrevues METISS et ses recherches en action*, 2(1), 1-4.
- Turcotte, D. (1997). Pour réussir le recrutement des membres. L'importance des alliances avec la communauté. *Service social*, 46(2-3), 101-126.
- United State Department of State (USDS). (2011). 2010 Country Report on Human Rights Practices. Dans Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (Dir.), *Cartable national de documentation Saint-Vincent-et-les-Grenadines* (pp. 1-13). Ottawa, Canada: Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.
- United to End Racism. (2001). *Internalized Racism*. Washington: Rational Island Publishers.
- van Wormer, K. (2004). *Confronting Oppression, Restoring Justice: From Policy Analysis to Social Action*. États-Unis: Council on Social Work Education.
- Vatz Laaroussi, M. (2008). Les interventions interculturelles centrées sur l'histoire: enjeux pour la formation. Dans J. Depireux & A. A. Manço (Dir.), *Formations d'adultes et interculturelité: innovations en pays francophones* (pp. 31-41). Paris: L'Harmattan.
- Viens, O., Dubé, M., St-Jacques, M., Demers-Godley, C., Bertrand, L., & Savard, J. (2004). *Rapport sur la pauvreté à Montréal*. Montréal: Conférence régionale des élus de Montréal : Forum Social sur le développement social de l'île de Montréal.
- Vollaire, C. (2009). Régimes de duplicité, espaces désesthétisés. *Revue Appareil*, 4(1), 1-8.
- White, J. (2012). The Immigration Experience: Losses and Gains for Immigrant and Refugee Women. Dans L. Williams, R. Roberts & A. McIntosh (Dir.), *Radical Human Ecology: Intercultural and Indigenous Approaches* (pp. 291-312). Surrey, England: Ashgate Publishing Limited.
- Williams, M. E., & Thompson, S. C. (2011). The Use of Community-Based Interventions in Reducing Morbidity from the Psychological Impact of Conflict-Related Trauma Among Refugee Populations: A Systematic Review of the Literature. *Journal of Immigrant Minority Health*, 13(1), 780-794.

Wilson, A., & Beresford, P. (2000). 'Anti-oppressive practice': emancipation or appropriation?  
*British Journal of Social Work*, 30(5), 553-553.

Wingard, B., & Lester, J. (2001). *Telling Our Stories in Ways that Make Us Stronger*.  
Adelaide Australia: Dulwich Centre Publications.